SAUVEGARDE
DE LA VALLEE DU SAUSSERON
ET DE SES ABORDS

Bulletin n° 32

SOMMAIRE

Crédit photographique

Amiot.D. : *pp. 1,26,50,58,73,74,75,76* **– Baussan D.** : *p.70* – **Blog PCS** : *p. 62* – **Bureau d'études Bimby Villes Vivantes:** *pp. 45,46,47,48,49* **– Cavard JJ.:** *pp. 15,16,16,18* **–Olivereau Ch.(CAOA) :** *pp.41,42,43,44* – **Delouye A. :** *p.26* – **Ferlier JJ** : *pp.22,23,27* – **Francemusique.Max.PPP.** : *p,69* – **Gaudinot B :** *p.44* – **Giorgis D :** *pp.53,55,57* – **Histoire et patrimoine du Vexin :** *p.30* – **Humbert L. :** *pp 29,31,32,33,34, 35, 36* – **IGN** : *p.4* – **Joy Patrick F. :** *pp2-50-52-57-58* – **Laufenburger J :** *p.64* – **Legout Cl. :** *pp. 8,9,11,14,16,17,19* – **Les chantiers "Rivière" :** *p.62* – **Mairie de Parmain** : *pp.18,19* – **Mauger N :** *p.71* – **Mourget Ch. :** *p.12* – **Musées de France :** *p.30* – **Musée des beaux arts. Lille** *p.42* – **Musée Senlecq** : *p,3* – **PNR:** *pp,51-52* – **Rapho :** *p.23* – **UPE** :*p.54* – **Verley O. :** *p.71*



LE MOT DU PRÉSIDENT

2015 a confirmé la bonne santé de notre association: adhérents fidèles, succès des manifestations traditionnelles, AG et "XXXIIème Rencontre", bulletin 31 complimenté, présence remarquée à la belle fête du PNR et aux forums, échanges confiants et constructifs avec le Parc, présence active dans les commissions préfectorales et relations avec les élus...

A l'occasion du "mot du président" 2014, évoquant notre quarantième anniversaire, j'avais émis quelques souhaits. Qu'en est 'il un an après?

Si la majorité des habitants de la vallée est sensible aux charmes du territoire et l'estime volontiers "protégé", beaucoup trop de résidents et parfois même des élus, ignorent ou connaissent mal le PNR et l'aide qu'il peut apporter par ses études, ses conseils, voir ses subventions. Certes le Sausseron et ses abords sont inscrits à l'inventaire des sites et se situent dans un parc régional. Le projet de classement a été définitivement voté en Commission des sites, mais la procédure qui débutera probablement l'année prochaine, sera longue et complexe et ne justifie en rien de baisser la garde. Il appartient à chacun d'être un acteur quotidien de la protection de nos patrimoines.

C'est pourquoi nous avons voulu consacrer notre "XXXIIIème Rencontre" aux perspectives de restauration ou de construction du bâti dans le respect d'une architecture vexinoise compatible avec la baisse de consommation d'énergie, des émissions de CO2 et le recours à des matériaux plus naturels qu'industriels.

Le PNR s'est donné un président, Marc Giroud, très attentif au travail associatif et à nos objectifs de protection des patrimoines et de diffusion de la culture. En témoigne la création d'un mouvement fédérateur "Le club des acteurs du Parc", lieu d'échange, dont la première réunion en octobre à Vigny, a regroupé nombre d'associations, de partenaires, d'artisans, d'artistes et d'habitants venus faire part de leurs idées et expériences.

Les énergies renouvelables demeurent sous l'emprise d'une idéologie peu scientifique. Leur coût réel, leur impact environnemental, leurs éventuels effets pervers, le massacre de nos paysages avec ses conséquences sur notre vie quotidienne, sur la manne touristique et les risque d'une prise en mains exclusive par les promoteurs, méritent d'être scrupuleusement pris en compte. C'est particulièrement le cas de l'éolien qui semble échapper au "schéma éolien" et à l'unique intérêt énergétique au profit de décisions, souvent anarchiques et locales, guidées par l'argent.
Le Vexin français en est pour le moment heureusement indemne.

Espérons que la COP21, dont l'empreinte carbone promet déjà d'atteindre des sommets, débouche sur des engagements solides et sincères.

Merci de continuer à nous soutenir.

Daniel Amiot



Coucher de soleil sur le Vexin, un soir de septembre depuis la D14.

PARMAIN-JOUY-LE-COMTE
DU VILLAGE A LA VILLE DU XXIème SIECLE

Jean-Claude Cavard
Administrateur de l'Association des Amis du Vexin français
Claude Legout
Vice-président de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin.

Cet article, fruit d'entretiens et d'enquêtes de terrain menés en 2014, n'a pas la vocation d'une étude socio-économique. C'est un cheminement géographique, historique et touristique non exhaustif, faisant appel au « ressenti », mettant l'accent sur quelques spécificités de la commune de Parmain, riveraine de la vallée du Sausseron, afin de donner l'envie de la découvrir de visu et de participer à sa protection.
Les deux auteurs ont collaboré à des réflexions sur la vallée de l'Oise: Claude Legout a livré ses impressions, fruit d'une longue fréquentation du territoire et Jean-Claude Cavard, ses analyses de des mutations géographiques de cette vallée. Une bibliothécaire-documentaliste, résidant à Parmain et travaillant dans une autre ville du Val-d'Oise, ainsi qu'une résidente, ont témoigné de leur vécu local. Ces témoignages sont instructifs, car aucune étude, si bien faite soit-elle, ne remplace la connaissance intime du terrain, postulat des géographes.



Parmain - Jouy-le-Comte en 2007 (photo Patrick F.Joy)

A gauche, l'ancien parc loti des Conti, puis Jouy-le-Comte, puis la butte de Montrognon.
A droite, les aménagements modernes pour la navigation sur l'Oise

UNE PETITE COMMUNE PÉRIURBAINE

La commune de Parmain (4150 habitants en 1990 et 5 547 en 2012) a conservé sa propre identité malgré les évolutions récentes de l'urbanisation contemporaine.

Jouy-le Comte dépendait au XI° siècle des comtes de Beaumont, au XVIe siècle des domaines d'Anne de Montmorency, aux XVIIe et XVIIIe siècles des Conti. Parmain ne devint chef lieu de commune qu'en 1893.



Carte du XVIIIe siècle (musée Senlecq)

La commune s'allonge sur 920 hectares (9,20 km2), l'altitude passe de 24m au niveau de l'Oise, à 146m sur le plateau. Membre de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois-Forêts et du Parc naturel régional du Vexin français, ce qui symbolise bien sa dualité de part et d'autre de l'Oise, elle a cependant une prédominance pour l'appartenance à la vallée.
Le PNR est mal connu des habitants.

La topographie y est bien mise en valeur : courbure concave de la rive droite de l'Oise ; butte-témoin de Montrognon et coteau festonné de Champagne sur la vallée du ru de Jouy, où l'on voit l'étang de retenue du moulin de l'époque; éperon du plateau du Vexin entre la vallée de l'Oise et la vallée du Sausseron. Les possessions des Conti apparaissent clairement, depuis les îles de la Cohue et du Prieuré jusqu'à la rive droite. On distingue nettement les 40 hectares du Parc en amont, et les 8 hectares de potager en aval.

Une commune encore très rurale en 1906.

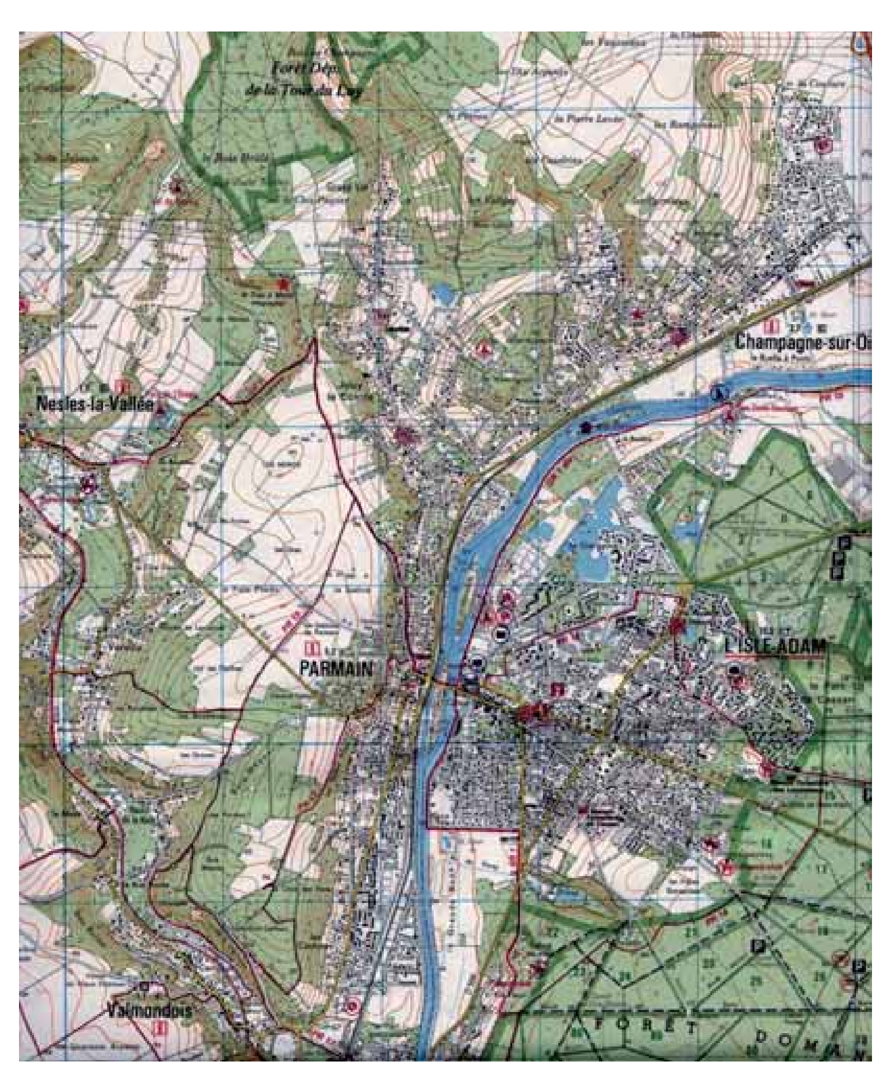


Carte d'Etat-major de 1906

Cette belle carte met en évidence la manière dont la sinuosité de la rivière a façonné la vallée du Sausseron, ainsi que les petites vallées adjacentes, dont celle du ru de Jouy.

Le Parc des Conti s'est en partie loti.

L'implantation humaine n'a cependant guère varié entre le dernier quart du XIXe siècle et le milieu du XXe.
La comparaison avec la carte de 1997 est éloquente.

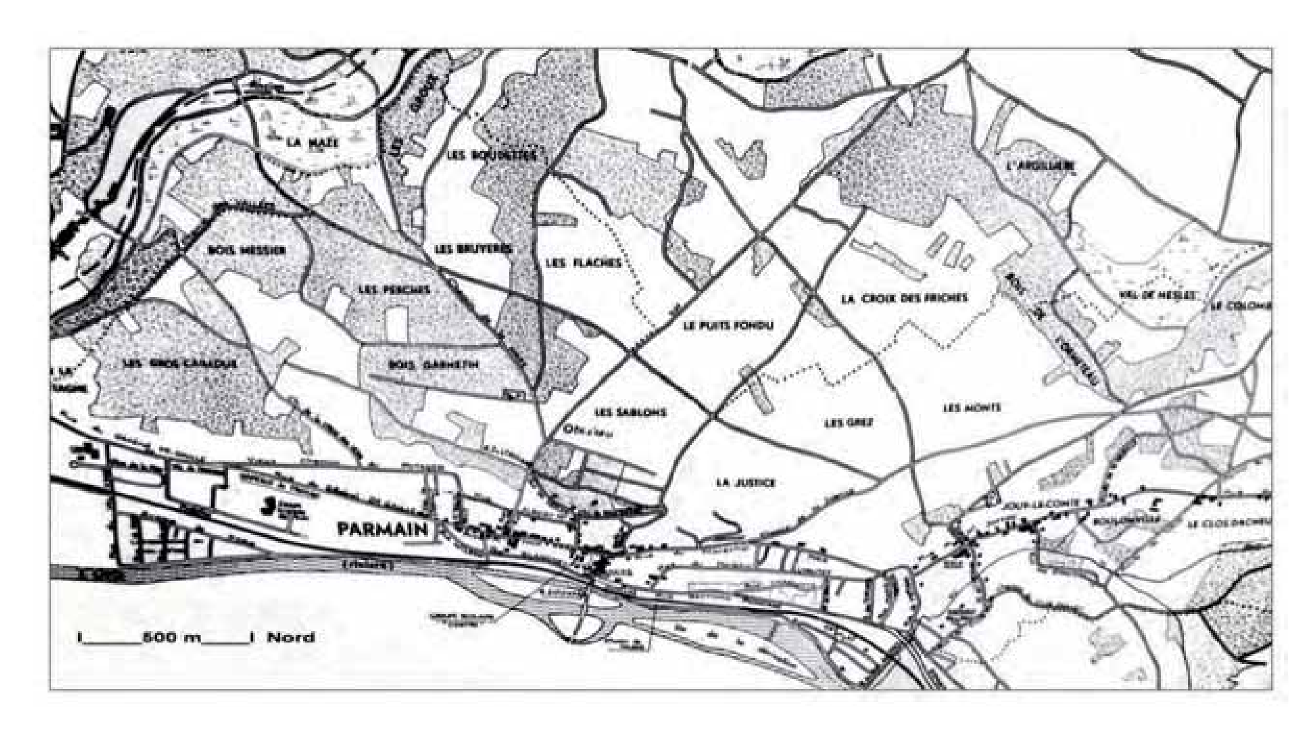


Carte IGN 1/25 000° (1997)

L'ancien espace du potager des Conti a été bâti jusqu'à la vallée du Sausseron à Valmondois.

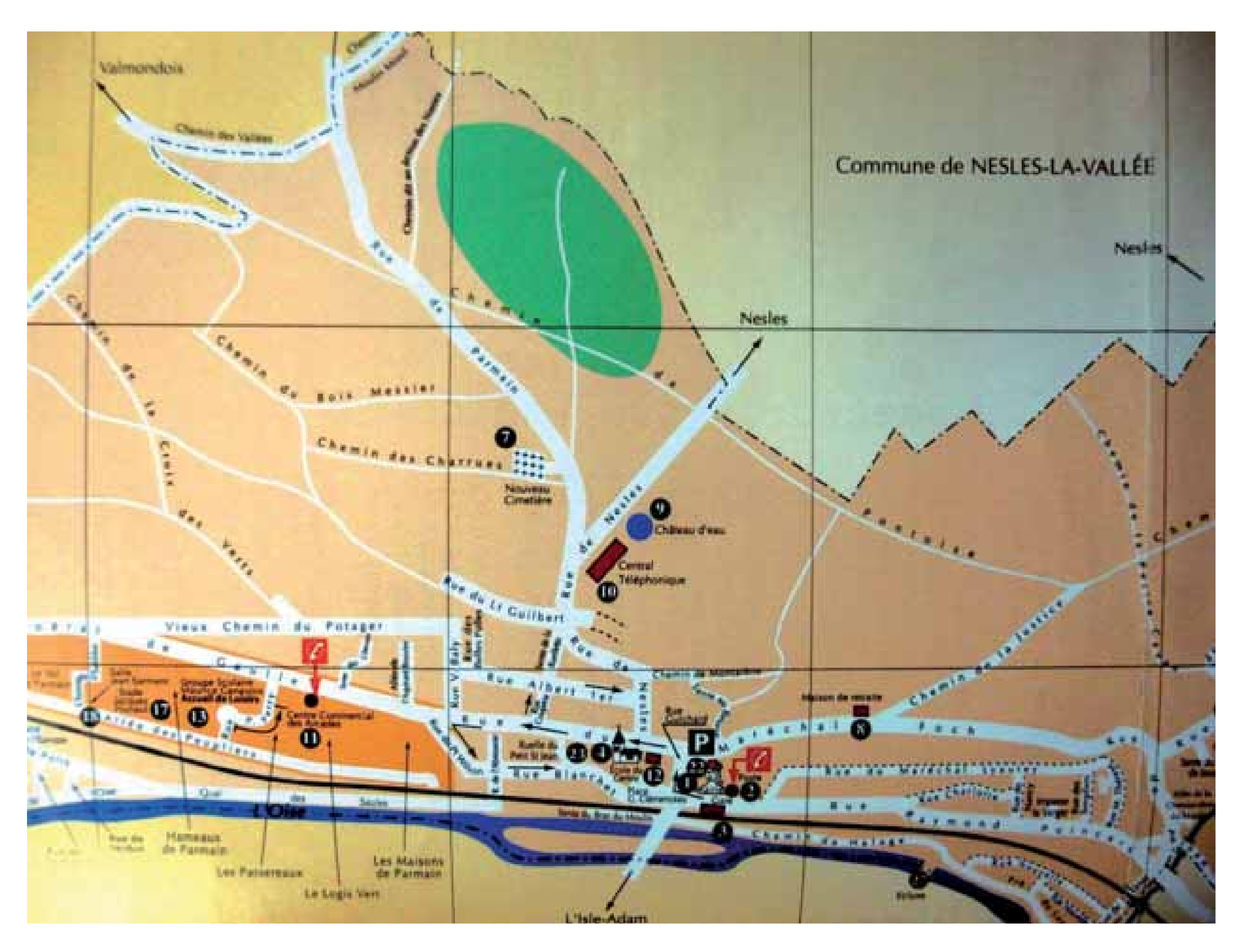
L'expansion urbaine s'est faite depuis la vallée du ru de Jouy en direction du Sud, le long de la rive droite de l'Oise, surtout entre les années 1960 et les années 1980

Le plan des années 1970, avec les lieux-dits, met bien en évidence l'étirement Nord-Sud des parties bâties de la commune sur plus de 6 km. Son intérêt réside surtout dans la localisation des Lieux-dits séculaires, très évocateurs comme La Justice (Fourches ou gibet ?).



Parmain : Les lieux-dits (vers 1970)

NI VILLE NI VILLAGE, UNE COMMUNE DIFFICILE A QUALIFIER.



Quelle est la réalité de cette commune difficile à qualifier tant sa morphologie urbaine est particulière. Coincée entre la voie ferrée et le versant de la vallée, elle s'allonge en se dédoublant, comme Auvers-sur-Oise. La route principale de Pontoise à Persan est assez bruyante alors que les petites rues du coteau sont beaucoup plus calmes et agréables. Elles gardent un charme un peu « provincial » et, à partir du printemps, par beau temps, on se sent loin de Paris. Quelques commerces bordent la rue Guichard qui monte vers Nesle-la-Vallée dans le Vexin. Les cyclistes l'affectionnent ou la détestent, car elle grimpe terriblement ! La belle mairie, située face à la gare, est l'ancien hôtel particulier construit par Madame Ducamp en 1828, et non pas le château de l'intendant des Princes de Conti comme on le dit souvent à tort. (photo p.5)

En 1846, date de l'ouverture de la voie ferrée, la gare portait uniquement le nom de L'Isle-Adam. C'est en 1877 qu'elle fut baptisée «L'Isle-Adam-Parmain », nom qu'elle conserve aujourd'hui.

En face, un petit hôtel, réactivé en 1989, rappelle les « café de la gare » de province, fréquentés par les représentants de commerce. Il est ouvert le dimanche après-midi, ce qui est quasiment unique dans le Vexin ! Quelques promeneurs s'y arrêtent. En allant vers Pontoise par la route départementale, on arrive vite dans le quartier des anciennes ZAC (zones d'aménagement concerté), plus prosaïquement celui des nouveaux village-types des années 1970-1980. Ici, l'urbanisation est sans prétention, avec un petit centre commercial, "Les Arcades", bien utile mais actuellement en difficulté.

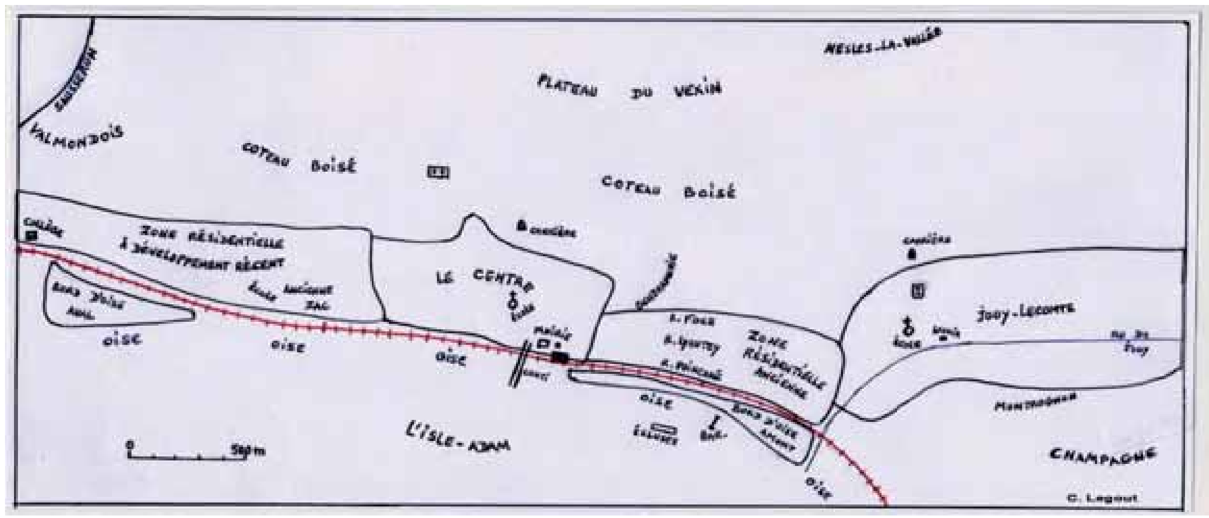


Schéma des zones d'urbanisation successives de la commune. (C. Legout)

L'esquisse de l'organisation spatiale de la commune, montre 6 quartiers bien différenciés ayant leur originalité et sûrement leur profil sociologique. Les rues Foch, Lyautey et Poincaré concernent le Parmain aisé si l'on se réfère à la notion "d'espace vécu" chère au géographe Armand Frémont. Le Centre, difficile à délimiter, comporte cependant la mairie, la gare, la poste, la médiathèque, un joli jardin public pentu, de modestes cafés et restaurants, des commerces, dont une boulangerie et une pharmacie, l'église, une école et la gendarmerie.

L'office du tourisme.

Si on revient dans le petit «centre» de Parmain (peut-on vraiment parler de centre?), on découvre un modeste office de tourisme, installé dans l'aile droite de la mairie, bien « achalandé », à l'accueil fort sympathique, mais paradoxalement fermé le dimanche après-midi du fait du manque d'effectif. En 2012, le Conseil général du Val-d'Oise a malheureusement arrêté de subventionner les offices de tourisme et syndicats d'initiative, alors que beaucoup de promeneurs du dimanche, voire de la semaine, venus par le train de la gare du nord, s'y arrêtent, pensant être arrivés… à L'Isle-Adam!



L'entretien[1] aimablement accordé par l'office de tourisme nous a éclairés sur les demandes des visiteurs. Beaucoup de randonneurs, surtout à la belle saison, s'enquièrent des promenades à faire dans le secteur. Malgré des retombées économiques limitées, l'office tient à assurer la promotion de la ville, et aussi de la vallée et de L'Isle-Adam. A la longue, cette politique a ses effets. Parmain, commune du Parc du Vexin, a la possibilité de mettre en évidence les multiples excursions réalisables sur le plateau vexinois. Les statistiques enregistrent de plus en plus d'étrangers de toutes nationalités.

Faire vivre un petit office, association 1901 où le bénévolat est la règle, n'est pas facile. Le gros des visiteurs vient pour L'Isle-Adam, ville connue et réputée, vantée dans tous les guides, alors qu'une commune pleine de charme, nommée Parmain, est plus anonyme[2].

---

1 Entretien de juillet 2014 avec Philippe Tantardini, président de l'office de tourisme de Parmain-Jouy-le-Comte. L'office fonctionne avec quatre bénévoles et un étudiant. L'office n'a pas les moyens de financer la permanence du dimanche après-midi mais assure celle des journées évènementielles.

2 Les guides présentent bien Parmain, mais d'une manière beaucoup plus sommaire que L'Isle-Adam. Il manque un guide de promenade pour le Val d'Oise tel que celui réalisé par le Comité départemental du Val d'Oise en 1999, maintenant épuisé. Il était alors possible à Paris, seul gisement de « touristes » conséquent, de prendre connaissance

Par ailleurs, les réformes régionales en cours sur la stratégie touristique n'aident pas Parmain, la région privilégiant les structures plus importantes.

Un souci ancien de se faire connaître… L'office de tourisme a une histoire : c'est en 1996 que fut créé le Syndicat d'initiative de la rive droite de l'Oise et de la vallée du Sausseron (SIOS), et ce à l'initiative des trois communes: Butry, Parmain et Valmondois.



Les premiers bulletins municipaux de la ville ont abordé souvent ce souci de faire connaître "ce charmant terroir de l'Ile-de-France, trop souvent ignoré…Aussi le SIOS désire-t-il qu'on le sache" (BM, 1969 n° 4). A la même époque, un maire adjoint ne disait-il pas "On se croit transporté dans quelque vallée d'Auvergne ou du Jura. Le sol est valorisé et tapissé de pâturages. L'air y est doux, la campagne calme" ! Ce fut aussi l'époque où le syndicat d'initiative édita des brochures de promenades proposant 7 itinéraires, tout en espérant la réalisation d'hypothétiques campings.
Enfin, on découvre une sympathique bibliothèque et un jardin public en hauteur, sur le talus bien aménagé, formant comme le décor urbain d'un ancien village devenu «commune de banlieue». Une poste, dans le style des années 1930, et la mairie, dans un ancien hôtel particulier, constituent les équipements fondamentaux, avec la gare, le café-hôtel, les commerces, des agences immobilières, et un peu plus haut une école et l'église vers Nesles, et la gendarmerie vers Jouy.

En montant la rue Guichard, des immeubles en attente de réhabilitation et une école primaire, constituent le paysage urbain. On y voit aussi une jolie et curieuse villa Art-Déco des années 1920, un îlot ancien à cour fermée, et un vieil immeuble aux murs décrépis investis par le lierre.



PARMAIN. — Rue Guichard vers 1910

On parvient alors à l'église du Sacré- Cœur de Parmain construite à la fin du XIXe siècle dans le style du XIIIème, et pourvue d'un campanile après 1960. Tout témoigne d'une histoire à épisodes.

---

des multiples centres d'intérêt du Val d'Oise. Les sites internet sont certes aujourd'hui indispensables mais ne suffisent pas, surtout pour les petites communes peu connues…ce qui est le cas de Parmain-Jouy-Le-Comte.

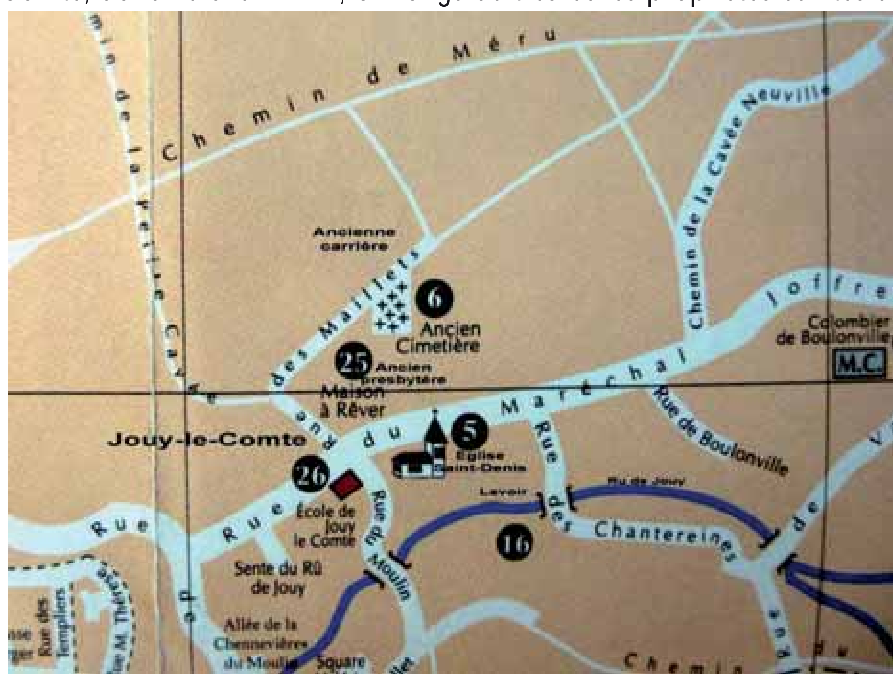

Eglise du Sacré Coeur

Il n'est pas rare de voir le dimanche des promeneurs, pas toujours jeunes, monter vers le plateau du Vexin par le chemin de grande randonnée, venant de la gare ou des parkings de L'Isle-Adam.



A côté de la mairie de Parmain, un centre de remise en forme (un fitness) s'est ouvert récemment, prêt à les accueillir ! On y vient de toutes les communes du secteur. C'est le côté rurbain de la commune.

En montant la rue du maréchal Foch, qui mène au «Hameau» (terme plutôt inadéquat en l'occurrence) de Jouy-le-Comte, donc vers le NNW, on longe de très belles propriétés ceintes de hauts murs. Elles rappellent que ce coteau de la rivière a été littéralement colonisé à la fin du XIX° siècle et début XXe par de riches familles parisiennes en mal de campagne. Ces villas tout à fait exceptionnelles occupent l'ancien verger et jardin d'agrément des princes de Conti, lequel s'étendait sur 80 arpents soit environ 40 hectares. Beaucoup de ces habitations portent un nom, comme beaucoup de villas cossues de la région parisienne : La Sirène, Bel Air, Les Mirettes etc. Le lecteur pourra se reporter à l'ouvrage récent d'Erwan Benezet "Parmain d'antan, vu par les cartes postales", publié en 2010. Ainsi, toute une rue de Parmain, celle du Maréchal Foch est bordée par ce type de très belles constructions[3].



.[3] Peu de communes du Val d'Oise ont autant de villas de cette ampleur. Montmorency, peut être, mais les villas y sont moins grandes. Cette ville a classé certaines propriétés pour tenter de les protéger de la promotion immobilière.





La rue du maréchal Foch, ancienne Grande rue de Parmain. On aperçoit 200 m plus haut, l'ancienne villa Bel-Air, devenue un hébergement haut de gamme pour personnes âgées dépendantes. A droite "La Sirène" (1907), villa abandonnée. Une de ces superbes propriétés à l'entretien ruineux

En contrebas, à gauche de la route de Persan en direction de Jouy, rue Raymond Poincaré, un lotissement récent assez cossu, est privée, tout comme à mi-pente, la rue du Maréchal Lyautey, voie privée bordée de résidences surtout anciennes et que les gens de Jouy appellent «la rue barrée», ce qu'elle est en effet !
Il est clair que la résidentialisation, comme disent les urbanistes, est importante, et que la sociologie parminoise est assez ségrégée d'un quartier à l'autre.

Quand on atteint Jouy-le-Comte et que l'on découvre son église et son école, le dépaysement est total.

On s'y sent à la campagne, en province, dans un « vrai village » !



Le cœur de Jouy-le-Comte vers 1950, avec l'école et l'église, vu de la rue du Moulin. (coll.C.L.)

A l'évidence, Parmain a une "histoire " plus singulière qu'on ne pourrait le penser de prime abord....C'est à cette découverte que nous invitons nos lecteurs.



Parmain vers 1960. A droite le beau bâtiment de la mairie. A gauche, l'ancien îlot Manceau, très commerçant, détruit fin des années 1970 pour aménager la circulation. (Collection particulière)

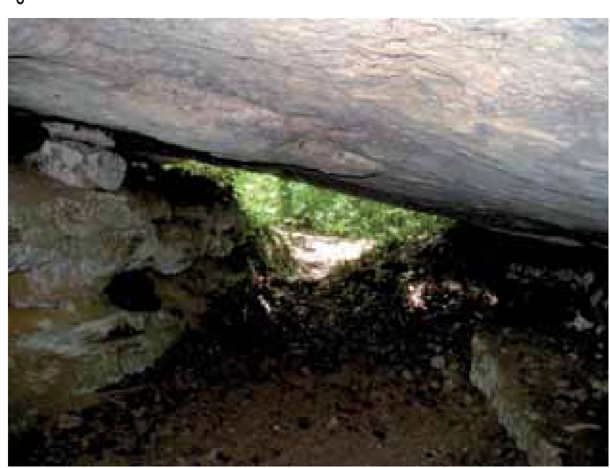
TÉMOIGNAGES

ENTRETIENS DE CLAUDE LEGOUT AVEC JEAN-CLAUDE CAVARD[4]

JCC : Comme dans toute cette partie de l'Ile-de-France, les mutations ont été très rapides en une quarantaine d'années. Le «local» était un «bassin de vie» beaucoup plus représenté qu'aujourd'hui.
Pour mieux appréhender cette commune, nous avons, bien évidemment, étudié son POS (plan d'occupation des sols), le droit de l'urbanisme local, ses équipements et le grand plan de zonage, affiché maintenant dans les mairies, avec ses sigles un peu complexes : zones U, A, ND, NC.
Mais ces documents techniques sont évidemment muets sur le vécu des habitants, d'où l'intérêt d'entendre un familier de Parmain et de Jouy-Le-Comte, où il est présent chaque semaine, *nous donner quelques clés pour mieux comprendre la «vallée».*
Né à Jouy-Le-Comte au début de la seconde guerre mondiale, Claude Legout a vécu à Parmain jusqu'en 1955. Habitant de toujours de la région de Pontoise, ayant enseigné à Cergy l'Histoire et la Géographie, passionné par l'Oise et la vie de la rivière, Claude, profond connaisseur de la vallée, est un précieux informateur pour qui se passionne, comme nous, sur l'occupation de l'espace.
Pour notre interlocuteur, la vallée de l'Oise donnait dans les années 1960 une impression de continuité. Le point de vue depuis le train, de Creil à Pontoise par exemple, était un excellent poste d'observation.

[4] JC. Cavard et C. Legout sont deux professeurs d'histoire-géographie retraités.

CL :« On était dans le longitudinal, on lisait le nom des gares, on voyait les usines…aujourd'hui, cette impression a disparu car la route ne suit pas la rivière. Globalement, les habitants sont repliés sur leur mini-agglomération et voient leur espace d'une manière concentrique, il y a une grande ignorance de l'amont pour l'aval, et vice-versa. Cela s'explique, il est vrai, par la particularité de cette commune. En effet, Parmain, tout comme Auvers d'ailleurs, s'allonge sur près de 7 kilomètres, et l'urbanisation progressive depuis le XVIIIe siècle s'est effectuée sous la forme d'un grand village-rue. Il suffit, pour s'en rendre compte, de remonter vers le bois de la Tour du Lay, lequel fut longtemps bois privé, avant que d'être racheté en partie par le département du Val d'Oise. Vous remarquerez, si vous vous promenez longuement, que vous pouvez monter vers les champs du plateau du Vexin par divers chemins, comme celui de la Justice et celui de la Cavée. Les relations entre Parmain-Jouy-le-Comte et le plateau étaient nombreuses. Les paysans allaient y chercher des pierres de construction par exemple. Les deux entités possédaient leurs carrières aux entrées encore visibles. On y exploitait le calcaire grossier, dont les blocs taillés étaient transportés par l'Oise. Sur les cartes un peu anciennes ou sur le cadastre (fig. p.3), les toponymes faisant allusion au travail de la terre sont multiples. Il fallut attendre les années 1980 pour que ces chemins séculaires soient goudronnés.



Les promeneurs peuvent marcher vers Hédouville en utilisant le chemin de randonnée.

Les sites archéologiques n'y sont pas négligeables, tel l'hypogée, répertorié au lieu-dit Le Colombier, appelé le Trou à morts.

Il a été décrit en 1902 par l'historien Denise….

Des ossements et des bijoux, retrouvés vers 1880, sont visibles au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

◄ *Le Trou à morts (vers 2000 av JC) vu de l'intérieur. Hypogée à vestibule néolithique (reste l'hypogée). (Photo CL)*



◄ *Le Polissoir néolithique du bois de la Tour du Lay mérite qu'on s'y arrête.*

Cette table de grès découverte en 1969 porte sur sa face supérieure sept stries, trois cuvettes de polissage et deux zones de percussion. Un nucleus de silex gris, deux percuteurs, deux haches polies, une lame en silex blond du Grand-Pressigny et une trentaine d'éclats ont été trouvés à proximité. La qualité de cet outillage suggère une utilisation du polissoir à la fin du Néolithique (2500-2200 avant notre ère).

Un peu d'histoire locale….

CL : Parmain appartenait au XVIIe siècle à la châtellenie de L'Isle-Adam et à la famille princière des Bourbon-Conti, qui y avait créé un grand potager de 8 ha en aval et, plus en amont, un grand parc de 40 hectares.

On le voit très bien sur la belle carte du XVIII° siècle (p.2). Une petite rue porte encore le nom de «rue du Potager». A l'origine, c'est l'actuel Jouy-le-Comte qui était, en tant que village ancien, le centre de la paroisse et plus tard de la commune, au moment de la Révolution. Ensuite, il y a eu ce que j'appellerai une inversion communale. C'est le train, qui a favorisé le hameau de Parmain, à partir de 1846 date de l'ouverture de la première ligne Paris-Valmondois-Creil (et Amiens- Lille), avant, en 1859, la création d'une ligne filant tout droit

par la Plaine de France et passant par Goussainville-Louvres-Fosses-Survilliers. La conséquence en fut le doublement de la population parminoise en 40 ans, et ce au profit du centre actuel, près du pont qui mène à L'Isle-Adam. En 1893, le conseil municipal vota le changement de nom, au grand dam des habitants du hameau de Jouy : Parmain au lieu de Jouy-Le-Comte! Pendant des décennies, les Jocassiens ont considéré les Parminois comme des usurpateurs (sic) Il en est donc résulté une certaine animosité à la Clochemerle.



◄ *L'imposante façade sud de l'église Saint-Denis de Jouy-le-Comte (12e-16e siècle), avec son clocher carré aux ouvertures gothiques. (Photo CL)*

Aujourd'hui, encore, le hameau conserve son identité. Une association participe à la mise en valeur de l'église Saint-Denis de Jouy-le-Comte[5], en procédant avec l'aide de la municipalité à sa restauration et en organisant régulièrement des visites et des concerts. Il a existé aussi une association de sauvegarde du vieux Jouy-le-Comte. Le toponyme de Jouy-le-Comte s'estompait, mais un heureux hasard a fait que le village est devenu le terminus d'une ligne de car venant de Cergy-Pontoise. Il est en effet nommé terminus de Jouy-le-Comte et non pas de Parmain !
C'est un clin d'œil aux vicissitudes de l'histoire ! On a ici un village-rue de 3 km, une très belle église commencée au XII° siècle, l'église Saint-Denis, et une fière école d'époque Jule Ferry arborant sa tour élevée. Il faut se souvenir que jusque vers 1950, trois petits cafés-épiceries animaient Jouy-le-Comte.



La mairie-école de l'époque Jules Ferry

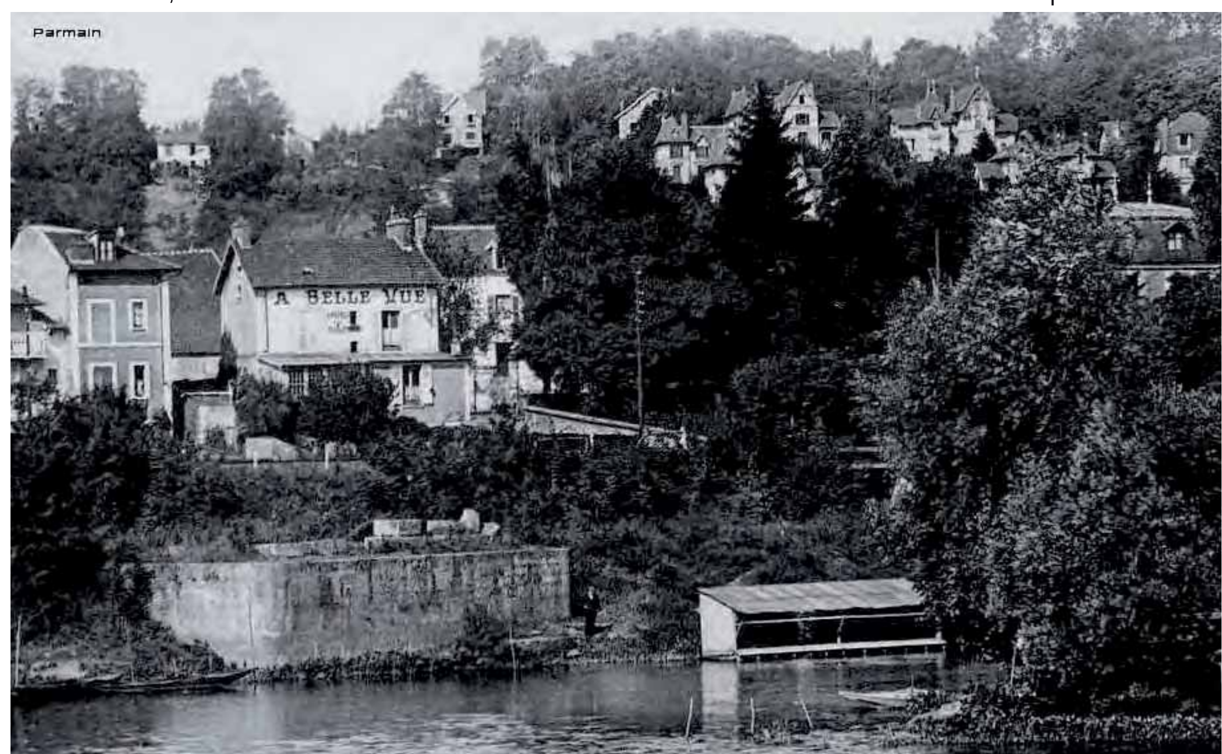


▲ *L'ancien presbytère de Jouy, bâti en 1670 grâce à Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, princesse de Conti. (Photo Christian Mourget)*

JCC : Dès la fin du XIX° siècle, Parmain devient lieu de villégiature pour parisiens aisés.
Les imposantes villas, ceintes de hauts murs, nous intriguent : comment expliquer une telle densité de vastes et belles demeures sur une si grande longueur de la commune ?[6]

[5] L'association pour la rénovation de l'église, animée par Christian Mourget (AREJ), fait beaucoup pour la notoriété des lieux.
[6] L'ouvrage d'Erwan Benezet en aborde l'histoire (cf. bibliographie).

CL : Les extraordinaires villas qui ont été construites à la fin du XIX° siècle et au début du XX° siècle l'ont été surtout par de riches rentiers, et ce sur de vastes lots issus du démantèlement du grand Parc des Conti. Les promoteurs de l'époque ont utilisé les anciens jardins : on le voit bien sur la cartes ancienne. On pourrait presque parler de jardins suspendus, car toutes ces grandes villas ont de vastes terrains, bien exposés au soleil vers le midi. Les rues montent très en pente sur un coteau particulièrement escarpé. C'est moins net aujourd'hui, car d'autres constructions, ainsi que de hauts arbres, ont en partie éclipsé la vue d'ensemble. Il suffit de voir, de la rue du Maréchal Foch, les serres ou les bow-windows. Peu de communes du Val d'Oise ont d'aussi remarquables villas.



Le coteau aval de Parmain et ses villas perchées (vers 1920). Il subsiste la culée du barrage de 1831, démoli en 1902, et un beau lavoir actif à l'époque. (Collection particulière).

Cette urbanisation du coteau, très bien vu du sud de L'Isle-Adam, est assez unique en Val-d'Oise. Certes Auvers est riche en villas et grands pavillons mais sur une distance moindre car le coteau, trop raide, a empêché l'urbanisation. Seule, Montmorency serait comparable au niveau patrimonial, par l'importance de son architecture éclectique (tourelles, toits en forte pente, escaliers monumentaux, vérandas de grande ampleur). Le lecteur pourra se reporter à l'ouvrage du journaliste Erwan Bénézet. On aimerait en savoir plus, et disposer d'une monographie plus détaillée de ces villas.

Monter Parmain par la rue Guichard, la rue Albert 1er, la rue du Maréchal Foch, ou la rue de Nesles, permet cette découverte, que sans doute beaucoup de promeneurs venant à L'Isle-Adam ignorent. Les guides régionaux ou les sites internet oublient souvent le «remarquable» ! Construites par des architectes locaux, ces villas portent des noms comme dans les stations balnéaires ou les villes de villégiature. L'une, très imposante, malheureusement en « friche », la villa La Sirène, fut ainsi construite en 1907, pour un fabricant de corset, d'où son nom ! Au gré de la promenade, d'autres noms se dévoilent : La Coquette, Montarène, les Ifs….

Si les coteaux ont été investis par la bourgeoisie parisienne en mal de campagne, les bords de la vallée de l'Oise ne furent pas non plus dédaignés. En témoignent les villas La Rive ou La Roseraie du Val d'Oise, devenue un élégant hôtel-restaurant dans l'entre deux guerre. Et, tout à fait par hasard, elle reçut la dénomination du futur département ! On devine que ces constructions ont fait vivre un monde de carriers et maçons, et des gens de maisons. Elles ne sont ni inscrites,

ni classées, et seul le POS peut les protéger. Leurs parcs, sur des parcelles de surface importante, ont un grand intérêt. Il est donc évident que, pour les héritiers, des coûts d'entretien très élevés posent la question de leur pérennité. Ainsi la villa Bel-Air a été récemment agrandie et transformée en hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD de 81 lits, 33 salariés).

Jouy-le-Comte, jadis «centre», ancienne commune devenue un «écart», conserve toujours une forte identité.

JCC : Voulant en savoir plus sur le hameau de Jouy-le Comte qui me semblait avoir conservé, pour ses habitants dont beaucoup sont des « rurbains », une réelle identité, je questionnais Claude sur son enfance. J'avais déjà pu apprécier l'intérêt de ses remarques et souvenirs, lors d'une visite des AVF, menée par lui, en juin 2014 à L'Isle-Adam, et consacrée à l'Oise et la navigation. Il avait passionné son auditoire avec ses connaissances et ses souvenirs quelquefois nostalgiques.

CL :N'êtes vous jamais monté par la rue des Maillets voir le cimetière qui domine la vallée, maintenant hélas cachée par les arbres, tout comme l'église ! En face du mur du cimetière, on voit l'entrée condamnée de l'ancienne carrière s'enfonçant à 1km sous le plateau. C'était encore une champignonnière jusqu'en 1960. Là-haut, le chemin continue vers Hédouville, le Lay et la chapelle Saint Robert, lieu de pèlerinage édifiée vers 1850 près des vestiges de l'ancien prieuré».





«De l'église, on descend la rue du Moulin, pour découvrir en bas, le ruisseau, haut-lieu de mon enfance ! Au Moyen- Age, il y avait là un moulin, une chute, un étang de retenue et des marais insalubres. Ensuite vous remontez vers le château de Montrogon, une belle butte témoin, et vous arrivez à Champagne.

◄*Rurbanisation : un champ séculaire, en aval de l'église, s'est converti récemment en lotissement, avec une allée neuve dite « du ru de Jouy ».(Photo JCC)*

De l'autre côté, 150 mètres après l'église, en direction du « fond de Jouy », sur la droite en descendant un petit chemin, vous pouvez découvrir le lavoir où ma mère frappait du battoir, à genoux dans une caisse emplie de paille. La brouette était dure à remonter ! J'évoque aussi la famille Carnelle, horticulteurs et pépiniéristes sur la place de l'église, chez qui j'allais jouer et apprendre le secret des fleurs. J'ai bien connu aussi l'écrivain Jean Sarment, contemporain de Sacha Guitry, avec qui je conversais quand j'avais 10 ou 12 ans ! Et j'ai souvent croisé l'acteur André Luguet, qui habitait le Colombier de Boulonville.

La conversation se poursuit en évoquant la vie socio-économique.

« Dans les années 1960 existait à L'Isle-Adam une usine de mécanique, l'usine Gramme, qui employait 500 personnes. Elle a fermé en 1978, et ce fut dans le secteur une catastrophe locale. En effet, les ouvriers venaient de tous les villages du coin en vélo ou à mobylette. Malgré les petits salaires, elle était une aubaine pour l'emploi local. Aujourd'hui, comme vous le savez, Parmain est devenue en partie une commune dortoir. Il y a, certes, de l'emploi administratif, quelques commerces, un centre de remise en forme et quelques artisans. Plus l'EHPAD qui a ouvert en 2013. Les gens vont travailler à Paris, à Cergy, voire à Roissy. La plupart des actifs sont des migrants-alternants ! Dans les années 1950-1960, la vie économique locale me semblait plus importante et endogène. Dans ces années 1950, Parmain, commune de Seine-et-Oise, était beaucoup plus rurale qu'aujourd'hui. Il y avait encore 5 fermes familiales dans la commune, dont 4 à Jouy, et beaucoup de jardins familiaux ou potagers. Mon père,

cheminot, travaillait à Persan. Plusieurs copains avaient un père maçon. Dans les années qui ont suivi la guerre, les conditions de vie étaient difficiles et les salaires très bas. Cultiver son jardin n'était pas un luxe ! A cette époque beaucoup des grandes demeures employaient encore des femmes de ménage, ce qui créait un peu d'emploi».

JCC : Faisant part à mon interlocuteur de mon sentiment que Parmain semble être une sorte de «quartier de L'Isle-Adam», je lui demande de bien vouloir préciser les rapports de ces deux villes entre elles.

CL : Non, pas du tout, Parmain n'est pas un quartier de L'Isle-Adam, c'est une commune à part entière, qui a sa propre spécificité. La commune a une histoire et une véritable identité.

Mais Parmain n'a pas vraiment de centre, c'est plutôt un croisement de voies. Il y a un élargissement devant la mairie, et c'est tout. C'est d'ailleurs gênant, par exemple quand il s'agit d'effectuer des cérémonies. Il n'y a pas de place, au sens urbain du terme. Et dans cet étirement en longueur sur près de 7 km, la gare-mairie-école-église-gendarmerie-cafés-pharmacie-restos constitue un nodule. Pour ces raisons topographiques, Jouy-le-Comte, après avoir été jadis le cœur et le centre de la commune, n'est pas «intégrable» ! C'est un écart trop lointain du centre de Parmain. C'est tout de même un retournement de situation original !

JCC : Comment se font les relations entre les Jocassiens et les Parminois et avec la ville voisine de L'Isle-Adam ?

CL : Depuis la construction du collège, au bout de la ville, c'est-à-dire vers Valmondois, les ados restent scolarisés sur Parmain, alors que « nous », dans les années 1950-1960, nous «allions en ville», à L'isle-Adam. A Parmain même, nous fréquentions le petit centre, là où il y avait les commerces, plus nombreux qu'aujourd'hui ! Et aussi à la fête communale de septembre, ou au monument aux morts le 11 novembre.

Vous me demandez ce que je pense des relations entre Parmain et L'Isle-Adam. C'est un peu le complément de ce que je viens de vous dire. Entre les jeunes, le «mélange» ne s'opère qu'à l'époque du lycée, c'est-à-dire à partir de la seconde, âge à mon avis trop tardif pour qu'ils se sentent, si je puis dire, « fusionnels » !

Les relations sont étroites entre les deux villes car les médecins, la clinique, l'hôpital et les divers spécialistes de la santé sont à L'Isle-Adam. Il y a aussi des éléments fédérateurs : le grand marché de L'Isle-Adam par exemple, ou la gare. Voyez le soir ou le matin tous les usagers de la gare. Certains, résidant à L'Isle-Adam, s'arrêtent faire des courses à Parmain. Dans ces éléments fédérateurs, il y a également la Plage, et surtout la piscine, le cinéma multisalles du Conti, et encore le parc Manchez avec ses attractions et fêtes récurrentes. Parmain n'a aucune place publique pour de telles manifestations. Quant au vaste centre commercial du Grand Val, situé loin à la sortie de L'Isle-Adam, près de l'A16, il est beaucoup trop excentré et il vit sa vie, complètement à l'écart des deux communes.



◄*L'ancien chemin de halage, rive droite amont, une promenade vers le nouveau barrage construit en 2007. (Photo JCC).*

La rivière Oise est un important élément de vie sur ses deux rives, en parallèle c'est le cas de le dire : la navigation et ses aménagements modernes, les fêtes sur l'eau, les promenades à pied et à bicyclette, le tourisme. Par ailleurs, la crainte de voir l'Oise jouer, bientôt peut-être, son rôle naturel de lien fluvial européen moderne, est largement exagérée, faute d'argumentation contradictoire objective. J'y suis favorable et je peux en démontrer la grande utilité pour une faible nuisance !

Il y a aussi quelques problèmes. En effet, l'Oise, et le passage à niveau, donc la voie ferrée, sont des éléments physiques et psychologiques sécateurs entre Parmain et L'Isle Adam. Les ponts et le passage à niveau créent des embouteillages qui paralysent de façon récurrente, 30 à 40 fois par jour, les deux centres villes, et il n'y a pas de solution à cela ! Partout d'ailleurs, dans la vallée de l'Oise, la rivière et la voie ferrée ont cet effet séparateur. Voyez Creil-Montataire, Persan-Beaumont, Auvers-Méry, Pontoise-Saint-Ouen l'Aumône !



Le Transilien file, mais bloque la circulation routière 30 à 40 fois par jour. (Photo JCC 2015).





Passage à niveau fermé, circulation bloquée sur l'île du Prieuré.

Les automobilistes ont tout le loisir d'observer à gauche le monument commémorant la résistance des Parminois aux Prussiens, du 23 au 30 septembre 1870, et à droite l'un des deux pavillons de conciergerie du château des Conti du XVIIIe siècle, miraculeux rescapé de la révolution et de trois guerres. (Photos C.L. et J.C.C.)



◄*Le superbe barrage d'amont, automatisé à clapets, a remplacé en 2007 le barrage Derôme de 1902. (Photo CL).*



► *L'actuel pont métallique du Moulin, troisième depuis 1902 en raison des guerres.* (Ph. CL)

Ce pont de 26 m a remplacé en 1902 le pont de pierre à 5 arches datant d'Anne de Montmorency (vers 1550). Il portait en encorbellement aval un moulin, une salle d'audience et une prison.



JCC : Le « nouveau Parmain » mérite qu'on s'y arrête. Que pensez-vous de la croissance de cette commune ?

CL : On sait que l'urbanisation des années 1970 s'est faite sous la forme de grandes ZAC, les « nouveaux villages » comme on les appelle. Sur le plan de la ville, on lit bien les noms de ces quartiers construits à cette époque, le «Hameau de Parmain » par exemple. Il y a eu un glissement vers le sud du centre de gravité de la population.
Les ZAC ont été habitées par des populations plus jeunes, en majorité des employés. Il a fallu construire pour eux un collège 600[7] et des équipements sportifs, qui servent bien sûr à toute la population. Il est évident que la sociologie n'est pas la même, et que ce sont un peu des «nouveaux habitants», même si la population a vieilli ou a déménagé, car il y a une forte rotation des résidents.



Le collège des Coutures, construit en 1977, accueille les élèves de Parmain et des petites communes environnantes. (Mairie de Parmain)



◄ *Dans l'ancienne ZAC, les pavillons sont accessibles à la « classe moyenne ». (Photo JCC)*

Tout cela est d'ailleurs classique en Ile-de-France. Par manque de place, l'urbanisation parminoise s'est faite un peu en «triangle». Les habitants semblent s'y plaire : écoles à proximité, attrait de l'Oise et ses promenades.
Les transports sont aisés, avec pour certains le choix d'une un accès plus proche de leur domicile par la gare de Valmondois.

JCC :En conclusion, pouvez vous me dire en quelques mots vos souhaits pour l'avenir de Parmain ?

CL : Question difficile en raison de l'étirement du territoire ! Disons : augmenter les manifestations sportives et culturelles pour fédérer une population qui, aux deux extrémités de la commune, s'ignore. Accepter un peu plus de logements sociaux dans un si beau cadre. Sauver le centre commercial des Arcades. Accepter, avec les réserves prudentes déjà formulées au niveau de l'agglomération de Cergy-Pontoise, l'utilisation moderne de l'Oise dans le respect du développement durable.

[7] Norme définissant un collège pour 600 élèves ou plus.

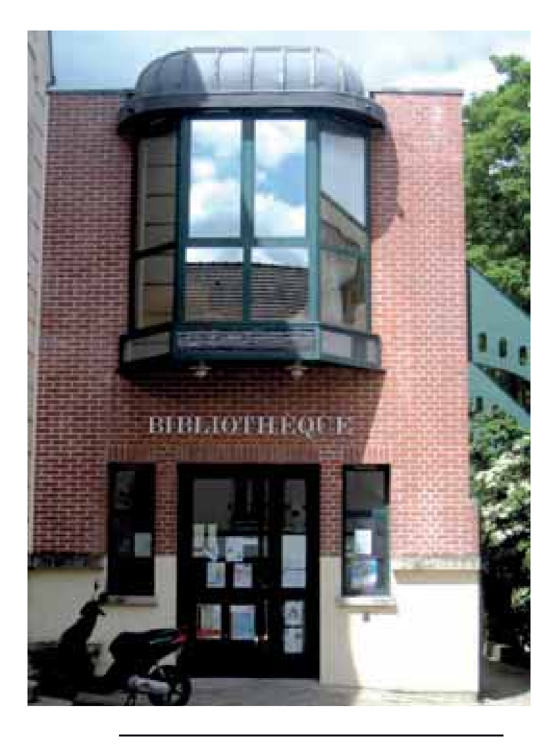


La salle Jean Sarment[8], inaugurée en avril 1992, porte le nom d'un auteur dramatique, contemporain de Sacha Guitry, ayant résidé pendant plus de 30 ans à Jouy. Dans le "nouveau Parmain", le long de l'allée des Peupliers, cette vaste salle polyvalente, de médiocre architecture, est le lieu de nombreuses manifestations communales. (Mairie de Parmain)

Le "hameau" de Jouy-le-Comte revit chaque jour, depuis quelques années grâce au bus et la dénomination de son terminal.

Belle promotion ! ►





◄ *La médiathèque du Centre, avec sa vue sur un petit parc verdoyant, connait un grand succès.*

[8] Jean SARMENT (1897-1976), comédien et poète, surtout connu comme auteur dramatique dans l'entre deux guerres, habita à Jouy le Comte de 1940 à sa mort dans une maison située en face du colombier de Boulonville.

ENTRETIEN AVEC UNE RÉSIDENTE (JUILLET 2014)

En juillet 2014, le hasard de ce travail de terrain m'amena à parler, dans une médiathèque de la banlieue parisienne, avec une bibliothécaire, jeune femme de 30 ans, parminoise depuis toujours. Son témoignage est intéressant et nuancé. Nous reprenons en totalité son texte. Elle avait récemment déménagé de Parmain pour habiter une commune la rapprochant de son lieu de travail. Mais, nous dit-elle, elle préféra revenir vite à Parmain ! Retour vers son lieu familial, attachement à un secteur plus calme et plus campagnard, elle ne peut l'expliquer. La commune de son lieu de travail est pourtant assez calme bien que plus près de Paris, mais beaucoup plus banlieusarde en réalité ! Ce retour au lieu initial est intéressant.

Pour les habitants de Parmain, la proximité de L'Isle-Adam compte beaucoup ; on profite des avantages (commerces, restaurants, cinéma, piscine). Parmain est un peu moins cher (au niveau des prix immobiliers) et les impôts aussi. Tout le monde fait ses courses au Grand Val, le grand centre commercial de L'Isle-Adam, ou au Leclerc. Mais des habitants regrettent de voir que Parmain s'appuie beaucoup sur L'Isle Adam. En dehors du centre commercial des Arcades, à Parmain, il n'y a pas grand-chose ! Le calme et le cadre de vie sont ici importants. On voit beaucoup de jeunes couples avec enfants s'installer et former de petites communautés dans les lotissements. Ils apprécient d'élever leurs enfants dans un environnement assez harmonieux, près de la forêt, avec des équipements scolaires proches (3 écoles et un collège) et un lycée à proximité à L'Isle-Adam. Le chemin scolaire est donc tout tracé ! Il faut dire aussi que la ville, tout en longueur, est divisée en quartiers très distincts les uns des autres, avec des populations différentes. Ainsi, le quartier du « Val-d'Oise », c'est une ZAC type nouveau village classique, un peu considéré comme le quartier pauvre, et les lotissements récents avec des allées vertes «Les maisons de Parmain» représentent une bonne part de la population.

Notre interlocutrice nous parle alors des grandes propriétés habitées par des personnalités attachées à ce caractère « Vieille France », provincial, tout en étant proche de Paris.

Allez voir cette très grande demeure qui est abandonnée, La Sirène, et qui étonne ! …ainsi, la chanteuse de jazz Dee Bridgewater a habité une de ces grandes propriétés.

En 2012, la commune a fait réaliser un chemin en enrobé, qui longe la voie ferrée et relie le bas des lotissements, autour des Arcades, jusqu'à la gare. Les travaux ont été effectués dans le cadre du projet Paris-Londres à vélo, et ce chemin est très emprunté.

Un sujet, très sensible pour les riverains, est évoqué pour finir :

Le projet Seine-Nord est globalement mal perçu car on craint des conséquences sur l'environnement, avec dégradation des berges, passage de gros bateaux et problème des ponts ! Faudra-t-il les reconstruire ? Des réunions ont eu lieu à Persan pour s'organiser, pour protester et tenter de stopper !

Il s'agit des réunions publiques sur le projet MAGEO[9] en 2012, à l'occasion desquelles, le maire et conseiller général Roland Guichard exprima ses inquiétudes et son opposition à la mise à grand gabarit de l'Oise. Lors des réunions de concertation, les débats furent houleux et il y eut tension entre le public et les représentants de Voies navigables de France. La presse locale en s'en fit largement l'écho.

ENTRETIEN AVEC UNE SECONDE RÉSIDENTE

Je n'ai pas L'impression que les habitants parlent beaucoup du PNR, mis à part ceux d'entre eux qui participent à la randonnée. Il faut que vous sachiez qu'il existe un club de randonnée sur Parmain organisé par le CPLLC. C'est une association qui propose de très nombreuses activités artistiques et sportives.

En fait, je ne sais pas si on peut réellement parler de quartiers sur Parmain, mis à part, peut-être, le « quartier » dit du Val d'Oise. C'est un groupement pavillonnaire situé près du collège des Coutures. A mon avis, les habitants se «repèrent», si j'ose dire, grâce au nom des lotissements (les Hameaux), et bien sûr grâce aux rues.

Le problème de Parmain, c'est qu'il n'y a pas de centre à proprement parler ! Les deux petits groupements commerciaux sont les Arcades, en difficultés, et celui de la rue Guichard.

Vous me demandez quel est pour moi le principal attrait de Parmain. A mes yeux, c'est son côté presque rural, calme, qu'il a conservé mais sans pourtant être trop isolé, et ce grâce à la ligne ferroviaire H et à la proximité de L'Isle-Adam. Donc, je crois que c'est un bon compromis entre la proche banlieue, au cadre moins agréable, plus urbaine, et le «Vexin profond» style Magny-en-Vexin, très isolé, notamment au niveau des transports. Je sais que mes parents ont choisi, à la trentaine, de s'installer à Parmain pour cette raison.[10] Ils quittaient un HLM de Saint-Gratien. Ils avaient envisagé d'habiter dans un des villages plus tranquilles du Vexin, mais l'isolement et le manque d'infrastructures les en avaient dissuadés.

[9] MAGEO : Mise Au Gabarit Européen de l'Oise, projet porté par Voies Navigables de France (VNF)

[10] On reconnait ici la fidélité directionnelle. Les emménagés récents s'installent souvent dans le quadrant géographique qu'ils connaissent empiriquement.

CONCLUSION

Ces témoignages se complètent et s'enrichissent mutuellement. L'un parle davantage de Jouy-le-Comte, centre identitaire vécu depuis longtemps, et les autres davantage des nouveaux quartiers en relation avec le «vieux Parmain». Chose mal connue dans la littérature géographique universitaire, les petites communes périurbaines ou rurales ont leurs quartiers souvent assez ségrégés socialement. Ainsi, la commune voisine de rive gauche, L'Isle-Adam compte, dans le vécu de la population, 7 «quartiers» pour une ville de 13 000 habitants !

Un seul de nos interlocuteurs fait mention du Parc naturel régional du Vexin : oubli, ou le fait que Parmain se sente davantage « vallée de l'Oise » que commune du Vexin ce qui, géographiquement parlant, est d'ailleurs exact ! La petite ville de Parmain (est-ce une ville ?) n'appartient pas à l'unité urbaine de Paris et, dans tous les entretiens effectués par l'un ou l'autre auteur, personne ne dit se sentir en banlieue, alors que d'évidence la commune fonctionne comme une commune classique de banlieue un peu éloignée de la capitale, encore qu'elle soit à une heure de Paris par le train. La qualité de vie, le calme, certes un peu troublés par la circulation automobile ou ferroviaire, et un aspect provincial, semblent être aujourd'hui encore des atouts indiscutables. Le RER, prévu pour relier Valmondois à Paris, selon les plans de l'Etat fin des années 1960, n'a jamais vu le jour. Nul doute que sa réalisation eût profondément modifié le peuplement de tout ce secteur de la vallée, en engendrant une urbanisation conséquente. Mais il y a quand même l'actif Transilien.

Commune du Parc Naturel du Vexin français, bien que située dans la vallée de l'Oise, Parmain a conservé la spécificité et l'originalité d'une commune-rue, allongée et en discordance de densités. Un de ses «quartiers », Jouy-le-Comte, demeure, vécu par ses habitants, comme un véritable village. Sans tomber dans le piège d'une historicité artificielle, il est souhaitable, nous semble-t-il, que cette originalité demeure.

Remerciements à Madame Sylviane Saumier, du service de communication de Parmain, pour sa disponibilité et pour les dossiers mis à notre disposition, à Monsieur Philippe Tantardini, président de l'office de tourisme et à nos deux témoins, dont Mathilde Rouger.

BIBLIOGRAPHIE

INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS

Documentation consultée en mairie et fournie par le service de la communication
- bulletins municipaux de 1965 à 2015
- articles de presse et notes diverses regroupées par le service communication
- POS : documents d'urbanisme et dossiers de ZAC des années 1970
- OTOS (office de tourisme de la rive droite de l'Oise et de la vallée du Sausseron) : dépliants touristiques et documents divers sur Parmain-Jouy-le-Comte.

PUBLICATIONS

- DELSAUX Denise, Histoire de la gare de L'Isle-Adam-Parmain, L'Isle-Adam, Les Cahiers de L'Histoire, Amis de L'Isle-Adam, n° 9, déc. 2014
- BENEZET Erwan, Parmain d'antan à travers les cartes postales, HC Editions, 2010, 93 pages.
- CAVARD Jean Claude, La vallée de l'Oise et le Vexin Français, Bulletin des Amis du Vexin Français, n°69, déc 2013.
- LEGOUT Claude, Histoire de la canalisation de l'Oise vue des berges de L'Isle-Adam de 1830 à nos jours, L'Isle-Adam, Les Cahiers de l'Histoire, n° 5, déc. 2013.

SITES INTERNET

- INSEE Parmain : fiche monographique avec présentation des grands indicateurs démographiques et sociologiques (selon le système du RGP actualisé).
- WIKIPEDIA : donne une information générale de qualité sur l'histoire de la commune.
- IAU Île-de-France (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) : fiches

ROLAND VASSEUR (1920-1995)

UN ERUDIT HUMANISTE, DECOUVREUR DU VEXIN

2015, marque le vingtième anniversaire de la mort d'André Vasseur, personnalité exceptionnelle à qui l'on doit, tout comme à Jacques Dupâquier, que le Vexin français soit maintenant un territoire protégé et reconnu. En témoigne le récent label de "Pays d'art et d'histoire".

Instituteur à Théméricourt pendant 30 ans, de 1946 à 1976, date de sa retraite, Roland Vasseur[1] passionné par la transmission du savoir, enseignant exemplaire en milieu rural, il consacra sa vie à découvrir les richesses artistiques du Vexin et fut le premier à étudier scientifiquement, recenser et sauver des patrimoines, en particulier religieux, si souvent ignorés ou méprisés.

Vice-président en 1971 du "Comité départemental de pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du département" il en devient le directeur en 1976. En 1978 il est le premier "Conservateur du Service des Antiquités et Objets d'Art du Val d'Oise".

L'INSTITUTEUR

Né le 25 décembre 1920 à Saint Germain-en-Laye, orphelin à 3 ans d'un père militaire, il passe son enfance dans un village de Thiérache, berceau de sa famille. Il y fait ses études primaires puis, ayant obtenu une bourse, il poursuit ses études secondaires au lycée de Saint-Quentin. Après son baccalauréat, il souhaite devenir historien, mais la déclaration de guerre en septembre 1939 ne lui en laissera pas le temps, car il est appelé à exercer la fonction de maître d'école, au Familistère de Guise, en place d'un instituteur mobilisé. Nommé à Niort, Montmorency, Haravilliers, il se fixe à Saint-Leu-la-Forêt ou il se marie en 1943. A la fin de la guerre sa demande d'un "poste en campagne" est acceptée. Le 28 septembre 1946, il s'installe avec Andrée, son épouse, dans le logement de la mairie école de Théméricourt ou il exercera 30 années, de 1946 à 1976. Homme du Nord, réservé, secret et un peu bourru, il avait un grand sens du bien public. Sa vie sera marquée par le bénévolat. Il s'impliqua tout naturellement dans la vie locale : secrétaire de mairie puis conseiller municipal et premier adjoint au maire de Théméricourt pendant 30 ans.



Roland Vasseur va toute sa carrière enseigner dans une classe unique, mixte, d'une trentaine d'élèves, de 5 à 14 ans. C'est une classe à l'ancienne, haute de plafond, avec un solide parquet en chêne. Les tables en bois à deux places sont de format standard, ce qui pouvait être très inconfortable, étant donné les différences d'âge et de taille entre les élèves. Sur le côté s'étalaient les cartes en couleurs : celle de la France physique et en relief, de la France administrative avec les préfectures et les sous-préfectures,

[1]Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques.



de l'empire français et bien sûr, le traditionnel globe terrestre. Au milieu de la classe le poêle en fonte était allumé et chargé en charbon les matins d'hiver, par l'élève désigné pour cette tâche. Il arrivait que ce fameux poêle enfumât la classe par temps de brouillard ou s'embrase jusqu'à devenir rouge. Les normes de sécurité n'étaient pas les nôtres ! Les tables, pourvues de deux trous, contenaient les encriers qui recevaient l'encre violette. C'était le règne de la plume sergent major ! Il y avait deux tableaux noirs fixes, et un tableau tournant dans un coin de la classe. Quand un élève faisait une bêtise, M. Vasseur le sermonnait d'un "bougre d'âne" et l'envoyait au piquet derrière ce tableau, hors des regards de la classe.

A leur arrivée les élèves prenaient connaissance sur le tableau noir, inscrites à la craie blanche d'une élégante calligraphie, de la liste des leçons du jour, particulièrement de la leçon de morale quotidienne.

C'était un maître d'école à l'ancienne, respecté, scrupuleux et ferme, à l'écoute de tous ses élèves. Il savait expliquer patiemment et simplifier.



◄ *A Génainville en 1975*

"On ne guérit de l'ignorance que ceux qui aspirent au savoir, et ceux-là seulement"

C'était aussi un maître moderne car il n'hésitait jamais à aller au-delà du programme fixé par l'éducation nationale, comme d'emmener ses élèves sur les hauteurs du village pour leur apprendre à observer la nature et leur faire des leçons d'orientation.

En 1950, en avance sur son temps, il orienta, pour une entrée en 6e, un élève vers le collège Jean Claude Chabanne de Pontoise et deux autres vers le centre d'apprentissage d'Epluches. Pour déceler les meilleurs, il faisait passer des épreuves à blanc, afin qu'ils ne stagnent pas dans la classe avec pour objectif le simple certificat d'études primaires.

Pour ses anciens élèves, Roland Vasseur était un maître d'exception. Nombre d'entre eux sortirent de l'école communale de Théméricourt avec un bagage, qui leur permit d'accéder dans la vie active à une place de cadre ou d'agent de maîtrise.

Dans sa classe unique il forma pendant une trentaine d'années tous les enfants du village.

LE DEFENSEUR DU PATRIMOINE

Depuis toujours, Roland Vasseur recueillait les objets[2] de tradition populaire, liés à la ruralité et aux artisanats du Vexin et d'ailleurs. L'école était bourrée d'objets divers, posés sur les meubles ou les rebords de fenêtre, accrochés aux murs et bien sûr dans le grenier. Il adorait les girouettes surmontées d'un coq ! Il voyait avec peine l'outillage ancien agricole ancien disparaître inéluctablement dans les mains des brocanteurs ou dans les décharges ! Une démarche auprès du

---

[2] Une grande partie des collections est visible (espace Andrée et Roland Vasseur) au Musée du Vexin à la maison du parc au château de Théméricourt.



Préfet afin de trouver quelques modestes moyens pour les sauver était restée sans lendemain. Sans se décourager pour autant il persévéra sur le terrain en s'efforçant de sensibiliser les agriculteurs.

◄*Roland Vasseur examinant des reliques à La Roche-Guyon*

Exigeant pour tout ce qui touchait les recherches historiques, archéologiques, patrimoniales, il ouvrait largement sa porte dès qu'il percevait le sérieux de son interlocuteur et n'était jamais avare d'informations et de documentations. Il semblait tout connaître des patrimoines de chaque village et églises du Vexin.

LE DIRECTEUR DU PRE-INVENTAIRE DU VAL D'OISE ET CONSERVATEUR DES ANTIQUITES ET OBJETS D'ARTS DU VAL D'OISE ET DU VEXIN

Vice-président, dès 1971, du "Comité départemental de pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du département" il animait les rares réunions ou se retrouvaient un représentant de l'Etat et quelques érudits locaux, eux aussi âme et mémoire du Vexin français.
Deux ans après sa retraite en 1978, il devient Directeur du pré-inventaire du Val d'Oise qu'il animera jusqu'en1989. Ce service détaché des Archives départementales est doté d'un budget propre.
Le pré-inventaire est chargé de préparer l'Inventaire général créé à l'initiative d'André Malraux par la loi du 4 août 1964. Sous l'impulsion de Roland Vasseur le Pré-inventaire a pris une importance remarquable dans le Val d'Oise. Par sa méthode rigoureuse de travail, sa connaissance du terrain, ses relations avec les élus, les responsables des églises, les habitants, la découverte et l'étude approfondie des archives départementales, il a patiemment établi une documentation scientifique essentielle dans la connaissance et la sauvegarde du patrimoine.



L'équipe du Pré-inventaire en 1985.

On reconnait de gauche à droite, entourant Roland Vasseur, Isabelle Lhomel, actuelle responsable de l'ARPE[3], Andrée Vasseur, notre amie Agnès Somers, ancienne conservatrice des archives du patrimoine et ses deux collègues des Archives départementales.

[3] Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie

En 1986, Roland Vasseur est nommé Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts (CAOA) du Val d'Oise et du Vexin (1986-1995). Laissons lui la parole : « Le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art est chargé de contrôler les objets, inscrits sur la liste des objets classés ou à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. A cet effet, il doit, sur une période de 5 ans, en avoir opéré le contrôle systématique. Il dresse un récolement des objets, avec ses observations, qu'il adresse aux autorités locales et aux ecclésiastiques affectataires. Il tient à jour un fichier photographique des objets inscrits ou classés. Il propose à la direction du Patrimoine par le truchement de l'Inspecteur des Monuments Historiques toutes mesures utiles pour assurer la sécurité et le bon état des objets qui sont sous sa surveillance; en particulier il participe, à la Conservation régionale des Monuments Historiques, à l'élaboration des programmes de restauration.
Il conseille de manière générale le Préfet ou les autorités départementales et locales pour ce qui a trait à la présentation, la mise en valeur, l'aliénation ou la désaffectation cultuelle des objets mobiliers anciens de caractère historique, artistique ou ethnologique, non protégés.
Tout aussi importante est sa mission de recensement et d'étude.
Au cours des visites qu'il effectue dans tous les édifices publics, classés ou non, il recherche les objets mobiliers qui ont échappé au classement ou à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.
Les lois du 21/12/1913 et du 19/10/1971 prévoient qu'il peut requérir tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa mission et que les détenteurs d'objets classés ou inscrits sont tenus de les lui présenter.
Les objets mobiliers retenus au cours des recherches sont présentés à la commission départementale des objets mobiliers et adressés à l'inspecteur des Monuments Historiques pour examen par la Commission supérieure des Monuments Historiques.»

C'est Christian Olivereau, successeur de Roland Vasseur qui est l'actuel Conservateur des antiquités et objets d'art et qui préside la Commission des objets mobiliers du Val d'Oise. Ceux d'entre vous qui ont assisté à notre XXXème Rencontre ont apprécié sa remarquable conférence sur les trésors artistiques de la Vallée du Sausseron et sa connaissance exhaustive du patrimoine religieux.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE PONTOISE, DU VAL-D'OISE ET DU VEXIN.

Membre de la Société historique depuis 1950, Roland Vasseur en devient logiquement président en 1986, et ce jusqu'à son décès. Il fréquente les sociétés savantes, dont il devient le correspondant, et collabore avec le ministère de la culture ou il est une référence appréciée. L'histoire tenait une place importante dans son érudition. Il avait d'ailleurs, tout en continuant d'enseigner, repris des études et s'était inscrit à la Sorbonne en licence libre d'histoire. Les jeudis, en toute saison, il partait le matin pour Paris par le car Citroën attendu sur la RN 14 ! Il lui est même arrivé de se rendre à la Sorbonne en bicyclette. Entre 1954 et 1995, il écrivit plus de 70 articles dans diverses revues savantes ou de vulgarisation. Il fut le principal auteur de deux plaquettes sur l'architecture du Vexin français, qui demeurent des références. Il collabora à divers ouvrages, notamment : le Vexin à travers les âges, le Guide du Vexin français. Il obtint avec Françoise Waro, pour une brillante étude sur Génainville, le prix Sully-Olivier de Serres qu'il recevra des mains du ministre de la culture.

On peut regretter qu'il n'ait pas trouvé le temps d'écrire une histoire de l'art religieux dans le Vexin français voir une encyclopédie du Vexin français. Bien qu'il ait laissé un grand nombre d'écrits, on ne peut s'empêcher de penser qu'il n'ait pas transmis l'intégralité de ses connaissances sur les patrimoines, particulièrement le "petit patrimoine" de nos villages.

Il fut cependant présent dans tous les combats pour la protection du Vexin français : fondation en 1967 de l'association des Amis du Vexin français dont il deviendra le vice-président, inscription du Vexin français à l'inventaire supplémentaire des sites, Sauvegarde du site et des châteaux du domaine de Villarceaux, création du PNR avec une action déterminante en tant que conseiller scientifique auprès de la mission du Parc Naturel du Vexin français. Un hommage doit

être rendu au souvenir de son épouse Andrée qui l'assista en permanence aussi bien quand il faisait la classe que dans le travail du pré-inventaire dont elle assuma le secrétariat, bien évidemment totalement bénévole.

Le 3 avril 1995, lâché par un cœur qu'il n'avait pas ménagé, il meurt à l'hôpital de Pontoise, un mois avant la naissance du Parc Naturel Régional du Vexin français, dont le décret de création est signé le 9 mai. Modeste consolation pour ses amis, il savait cette création acquise.



Jacques DUPAQUIER inaugurant à la mairie de Théméricourt la plaque inaugurale à la mémoire de Roland VASSEUR
On reconnait de gauche à droite Pierre STREET, Noëlle CHOUBLIER-GRIMBERT et Yves de KERVEGUEN.





LE COLLEGE ROLAND VASSEUR DU BORD'HAUT DE VIGNY



Son souvenir est perpétré par le "collège Roland Vasseur" du Bord'Haut de Vigny, inauguré le 5 septembre 2005. Ce baptême n'a pas été aisé. De nombreux édiles et responsables départementaux y compris de l'Education nationale, ignorants d'évidence le rôle déterminant joué par Roland Vasseur dans la mise à jour de l'identité vexinoise et la sauvegarde des patrimoines, lui préférait le nom de Joseph Kessel. Ce grand écrivain, bien que mort à Avernes, n'avait pourtant jamais porté un grand intérêt au Vexin.

C'est à Jean Ferlier que l'on doit, d'avoir proposé, lors de l'assemblée générale 2002 des Amis du Vexin, de donner au futur collège le nom de Roland Vasseur. Cette suggestion, applaudie et vigoureusement soutenue par nos associations reçut immédiatement l'accord et le soutien du Conseiller général, maire de Vigny, Yves de Kerveguen.

La construction débuta au cours de l'été 2004 et la "première pierre" officiellement posée le 10 décembre 2004. Lors de son discours, Yves de Kerveguen après avoir présenté l'historique de l'implantation du collège, fit l'éloge de Roland Vasseur : « Il a été un instituteur plein de mérite, très connu dans la région et ayant participé très largement à la création du Parc. Nous ajouterons que cet érudit était le plus Vexinois des Vexinois ». Se tournant alors vers le président du conseil Général, M. François Scellier, il proposa que le collège porte son nom, emportant une décision encore contestée.



C'est le troisième collège du Vexin mais le premier du Val d'Oise répondant aux normes HQE (haute qualité environnementale). Il s'intègre parfaitement dans le paysage. Son coût a été de 11,5 millions d'Euros.

Le 5 septembre 2005, sous un ciel bas et gris, six cars défilent le long de la rue Roland Vasseur et déposent 420 collégiens.

A la rentrée 2014, le collège compte 490 élèves : 104 en 6^{em} (4 classes), 130 en 5eme (5 classes), 140 en 4eme (5 classes) et 116 en 3eme (4 classes). Demain, à côté de l'école de musique, un gymnase sortira de terre.

ÉGLISE SAINT-MARTIN - VALLANGOUJARD
RELEVÉ ARCHITECTURAL

Il nous a semblé d'un grand intérêt de publier, pour sa valeur scientifique, ce relevé architectural de l'Eglise Saint-Martin réalisé en février-mai 2012, dans le cadre d'un exercice académique de l'Ecole de Chaillot, qui forme les architectes à la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Son auteur, Lindsay Humbert, alors architecte étudiante à l'Ecole de Chaillot avait choisi cette église avec l'accord de Marc Giroud, maire de Vallangoujard.
Si d'extérieur, l'église semble peu harmonieuse par son incomplétude et ses remaniements, l'intérieur est remarquable par sa richesse stylistique. Ce petit édifice voûté est un témoignage intéressant de l'architecture gothique en milieu rural du Val d'Oise.
L'intérêt architectural du bâtiment, son échelle rurale et son état sanitaire nécessitant un réel programme de restauration avaient justifié ce choix.

Lindsay Humbert , Architecte diplômée de l'ENSA Paris Val de Seine est architecte du Patrimoine, diplômée du Centre des Hautes Etudes de Chaillot - DSA « Architecture et Patrimoine », habilitée à l'exercice de la maîtrise d'œuvre (ADE HMONP)[1].

Son parcours académique et professionnel aborde des sujets passionnants tels que l'architecture naturelle, l'environnement, le paysage en milieu urbain et la reconversion du patrimoine bâti. De nationalité franco-britannique, elle est membre de l'union franco-britannique des architectes. Elle œuvre aujourd'hui pour la requalification des quartiers anciens en région parisienne.
Originaire du Val d'Oise, elle est également sensible au patrimoine vernaculaire et au charme des villages tels que ceux du Vexin français. Le relevé de l'Eglise Saint Martin de Vallangoujard - présenté dans ce bulletin - a été réalisé en 2012 dans le cadre de son apprentissage à l'Ecole de Chaillot. Le relevé architectural y est abordé comme le premier outil d'analyse de l'édifice étudié.

Créée en 1887, l'Ecole de Chaillot est devenue, en 2004, le département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris.

Son Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA), « Architecture et Patrimoine » dépend du Ministère de la culture et de la communication. Il spécialise les architectes à "la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager, en vue de sa mise en valeur et de son usage dans la société contemporaine " [2].
La formation permet d'acquérir les outils théoriques, techniques et opérationnels pour intervenir en qualité de maître d'œuvre responsable sur l'existant. A cet effet, elle intègre une pratique de diagnostic et de recherche, une démarche de réflexion de l'échelle bâtie à l'échelle urbaine, et donne accès aux connaissances culturelles, administratives et législatives, qui accompagnent et encadrent ces interventions.

---

[1] "Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre"
[2] Les lecteurs intéressés par l'enseignement sont invités à consulter la page internet de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine : http://www.citechaillot.fr/fr/formation/dsa/

PATRIMOINE

ÉGLISE SAINT-MARTIN - VALLANGOUJARD

Lindsay Humbert - Architecte du Patrimoine



Élevée sur une butte, l'église, bâtie en pierre de taille de la région, domine la vallée du Sausseron.

Elle se compose d'une nef, d'un bas-côté, d'un chœur à chevet plat et d'un portail occidental, dont les origines remontent au XIIIe siècle. L'église primitive semble avoir perdu ses bas-côtés.

La nef, de trois travées, est de style gothique. Les grandes arcades, basses et fortement brisées, sont portées par de grosses colonnes à chapiteaux à crochets et tailloirs carrés.

Le clocher, en moellons, supporté par la troisième travée, aurait perdu un étage, son couronnement et les croisillons qui l'épaulaient. Il a été arasé au niveau du faîtage de la nef et couvert d'une toiture en bâtière perpendiculaire à la nef.

L'église, hormis son bas-côté Sud et la sacristie, est classée Monument Historique depuis 1915.

Les églises rurales du Vexin français s'inscrivent dans le patrimoine architectural et paysager de la région. Nombreuses sont protégées au titre des Monuments Historiques, et nécessitent une attention particulière.

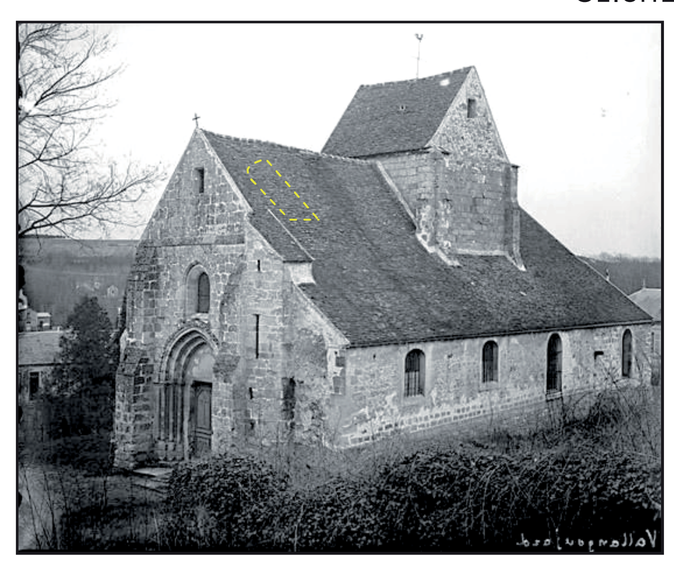
RELEVE ARCHITECTURAL DE L'EGLISE SAINT-MARTIN DE VALLANGOUJARD
FEVRIER-MAI 2012

Le relevé architectural de l'Eglise Saint-Martin a été réalisé dans le cadre d'un exercice académique de l'Ecole de Chaillot, qui forme les architectes à la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager.

En tant qu'architecte étudiante à l'Ecole de Chaillot et originaire du Val d'Oise, c'est dans ce cadre, avec l'accord du Maire de Vallangoujard en 2012, que j'ai choisi l'église notamment pour son intérêt architectural, son échelle rurale et son état sanitaire nécessitant un réel programme de restauration. Si d'extérieur, elle semble peu harmonieuse par son incomplétude et ses remaniements, l'intérieur est remarquable par sa richesse stylistique. Ce petit édifice voûté est un témoignage intéressant de l'architecture gothique en milieu rural du Val d'Oise.

PHOTOGRAPHIES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

AU DEBUT DU XXème SIECLE
CLICHES ANCIENS





Diapositives anciennes - Source: collections des musées de France: http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr
Photographe : Ruprich-Robert, Gabriel – n° photographies : 60L02713 et 60L02715

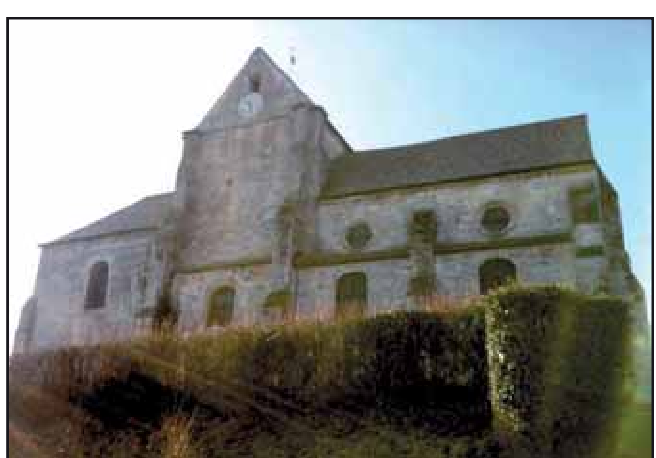




Cartes postales anciennes - Source: Histoire et Patrimoine du Vexin: http://hpvexin.free.fr/
-----Eléments modifiés ou disparus depuis le début du siècle.

AUJOURD'HUI
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE









Prises de vues personnelles en 2012

Le relevé architectural s'inscrit dans une démarche de recherche et de « lecture » de l'édifice. C'est une base à la compréhension de l'édifice, qui témoigne de ses évolutions au cours du temps, de son histoire et sa construction. Il permet aussi d'apprécier son état sanitaire, et devient un préalable au diagnostic du bâti et à l'acte de réhabiliter.

Une pré-recherche documentaire permet de retrouver des données sur l'édifice. Des clichés anciens sont disponibles sur les sites internet Collections des musées de France et Histoire et Patrimoine du Vexin, ainsi que la Base Mérimée. Des archives sont disponibles en consultation à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Charenton-le-Pont), notamment des plans signés par l'architecte Gromort en 1941.

Des incertitudes sur les documents anciens amènent à la nécessité de réaliser un relevé de l'édifice, nouvelle base d'étude à tout projet de restauration. Le relevé architectural devient une nouvelle source documentaire, tant par l'observation sur le terrain que par le support dessiné, qu'il soit technique ou représentatif.

ETAT SANITAIRE

Cette belle église vexinoise est dans un état général critique. Hormis son bas-côté Sud, elle n'a pas fait l'objet de travaux de restauration depuis plusieurs années. Elle mériterait d'être restaurée avant aggravation des pathologies.

LES DESORDRES EXTERIEURS



Façade Nord

- humidité importante par remontées capillaires
- développement de mousses vertes dues aux ruissellements des eaux de pluies fréquentes dans la région; les glacis n'assurent plus de protection.
- affouillement des sous-bassement de maçonnerie
- développement de végétations et arbustes.



Façade Ouest

- solin fissuré le long de la toiture du bas-côté.
- quelques mousses vertes sur les contreforts.



Façade Ouest

- forte pente importante vers le Nord: les fondations sont fragiles et les contreforts présentent des signes de déchaussement.
- descellement des pierres du parvis; certains joints ont été traités au ciment.
- reprises partielles de pierres équarries, et de certaines colonnettes du porche.



Façade Est

- maçonnerie des murs et des contreforts très dégradée,
- descellement et desquamation des pierres de parement,
- les fondations sont affouillées.



Couverture

- versant nord-est : petites tuiles plates couvertes de mousses vertes.
- versant sud-ouest : des tuiles plates sont cassées et manquantes suite à des impacts de jets de pierres, causant des fuites dans le bas-côté.

LES DESORDRES INTERIEURS



Nef

- les voûtes sont fissurées le long des grandes arcades entre la nef et le bas-côté
- les arcs doubleaux sont fissurés.
- les polychromies des voûtes (lignes d'appareillage rouges) tendent à s'effacer.
- l'enduit à la chaux blanche est fortement estompé sur les arcades Nord.
- plusieurs piliers ont été restaurés.



Chœur

- des fissures apparaissent en sous face de la grande voûte en plâtre, au niveau des naissances. Le mur porteur, percé entre le chœur et la sacristie, est étayé.
- les peintures polychromes seraient contemporaines du lambrissage du XIXe siècle.



Charpente de la nef

On note des reprises sur la charpente ancienne
- remplacement de pannes et chevrons
- pied de poinçon et entrait neuf pour la seconde ferme (f2).



Charpente du chœur

Elle a été restaurée lors de la campagne de travaux des années 1980 :
- voûte en plâtre sur un coffrage de chevrons
- charpente à entraits retroussés, moisant les arbalétriers pour les fermes du chœur.



Beffroi

- les poutres partiellement encastrées dans la maçonnerie ne permettent pas un jeu libre.
- le joug de la cloche est accolé à l'entrait et contraint les sonneries à la volée.

MINUTES DE RELEVE

- MARS-AVRIL 2012 -

Le relevé architectural est un support pour « lire » l'édifice. L'observation approfondie permet d'établir l'analyse constructive et de procéder au diagnostic technique.

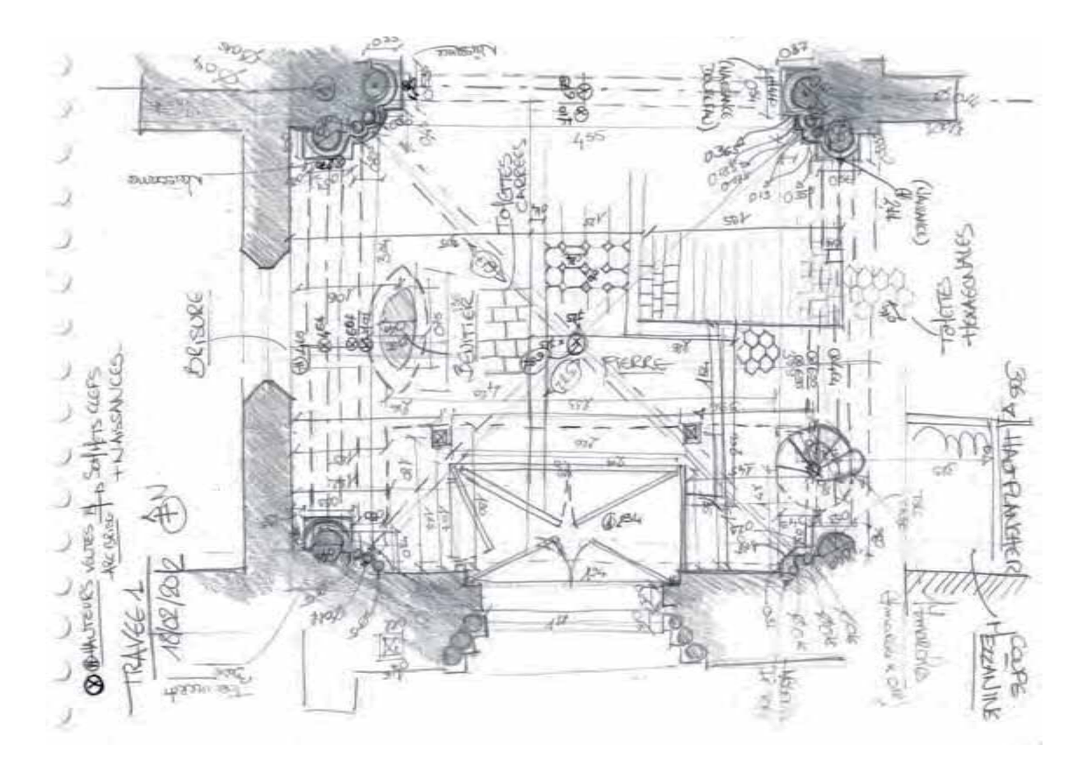
Les minutes de relevés recueillent un maximum d'information, du général au détail, complétées d'un reportage photographique exhaustif. Il s'agit de capter un maximum d'information sur site (implantation, dimensions, matériaux, pathologies, détails...), par différents techniques, et de les retranscrire en dessin.

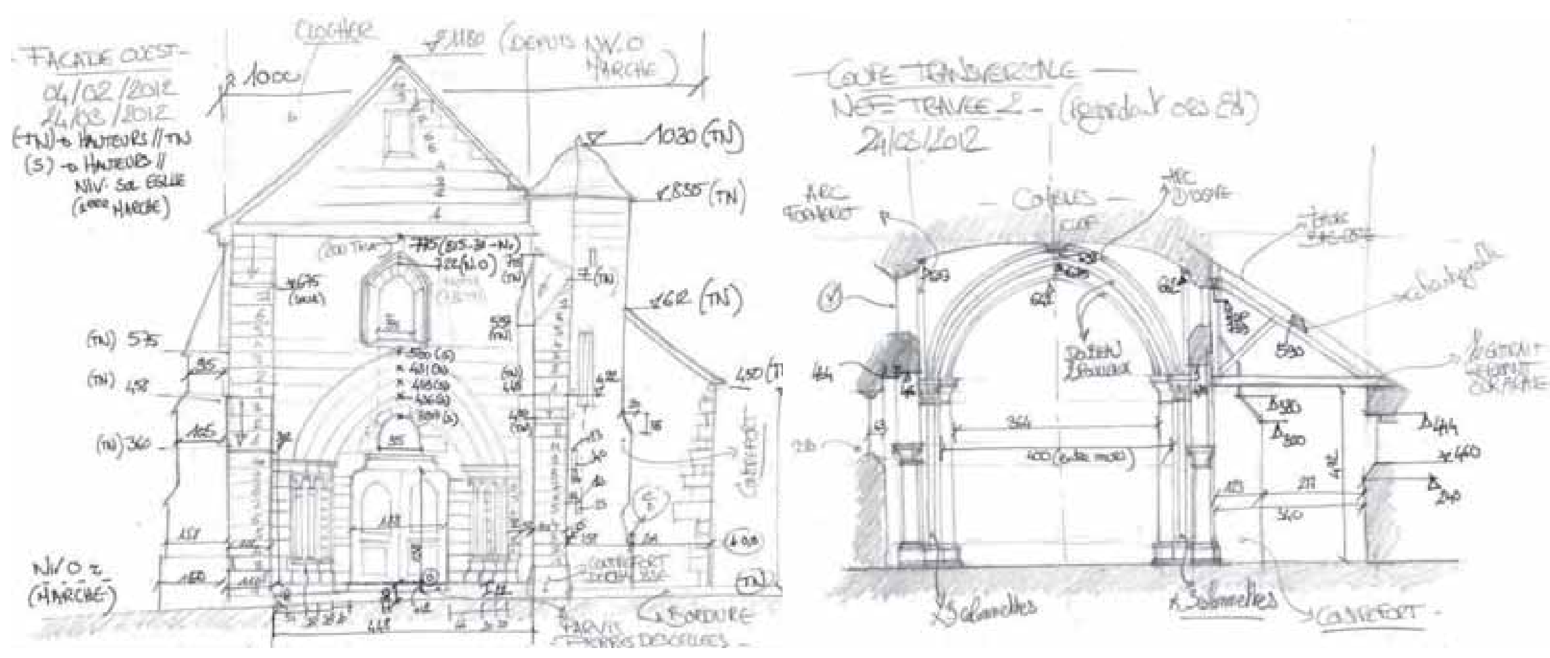
De manière sensible, le relevé est l'expression d'une architecture et de son état, avec la compréhension de son histoire. Il devient support de l'analyse architecturale.

Minutes de relevés - extraits
18/02/2012 et 24/03/2012

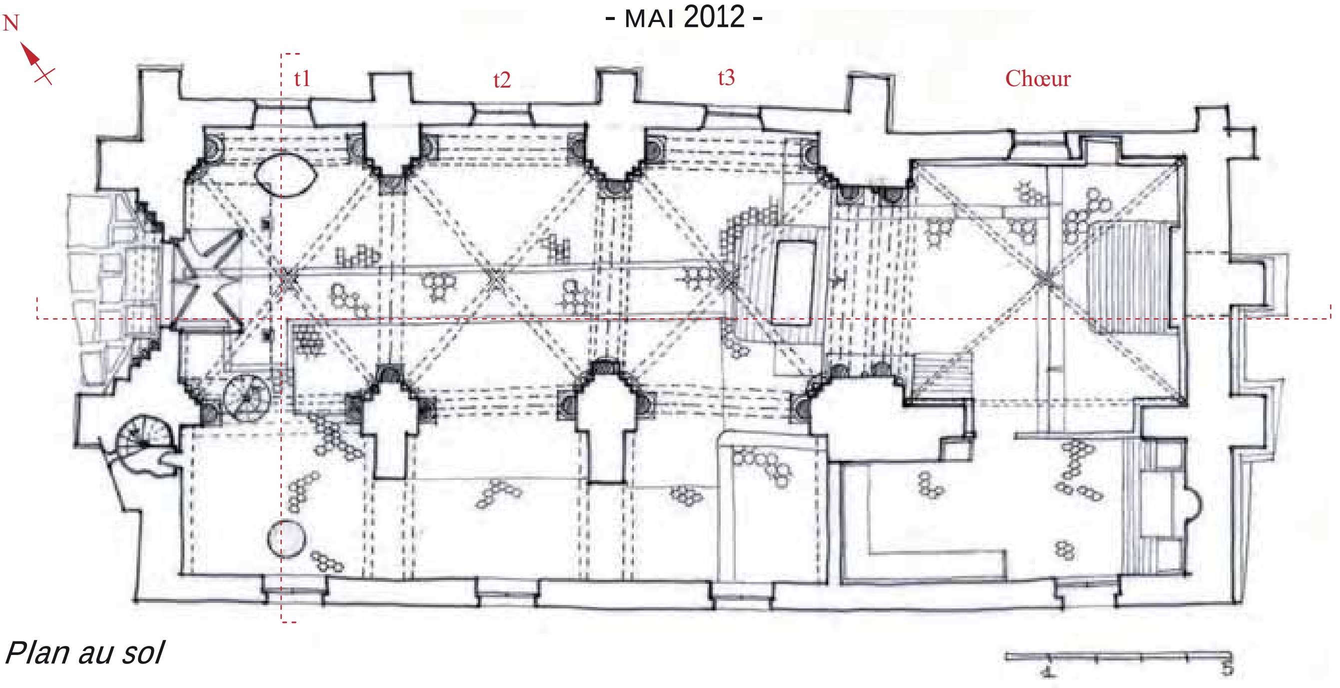
Les minutes de relevés, dessins côtés, sont l'information brute, captée sur site et à retranscrire lors de la mise au net.

.





RELEVE ARCHITECTURAL
- MAI 2012 -



Plan au sol

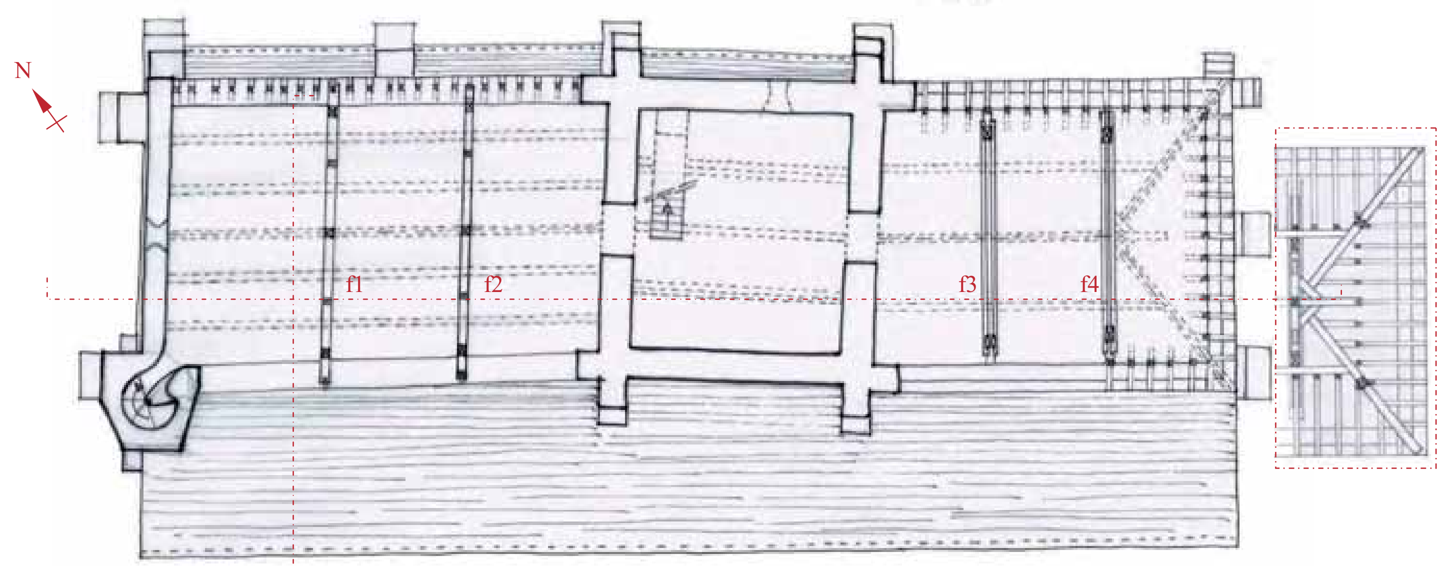
L'église, orientée nord-ouest/sud-est, se compose d'une nef de trois travées du XIIIe siècle, dont la base du clocher, d'un chœur carré à chevet plat du XIIe siècle, d'un bas-côté sud du XVIIIe siècle, et d'une sacristie attenante au chœur.

Pierre tombale

Le plan transcrit un désaxement de la nef par rapport au chœur, lisible par le resserrement des piliers (l'un a été tronqué en base facilitant probablement l'accueil des fidèles) et par l'orientation des pierres tombales dans le dallage d'avant-chœur.

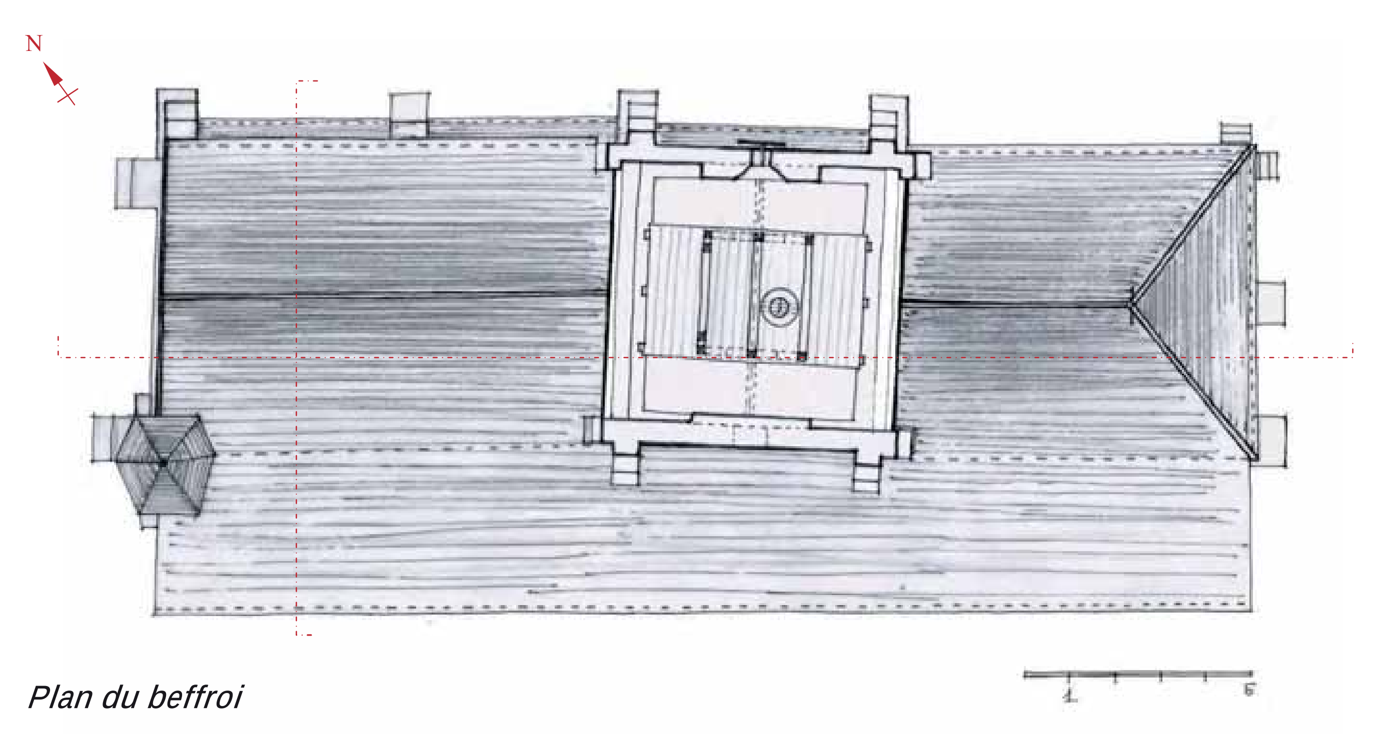
La variété des matériaux au sol définit les différents espaces:
- dallage en pierre pour l'allée centrale et le chœur
- tomettes carrées en quinconce pour la nef (orientation différente au nord et au sud)
- tommettes hexagonales sur tout le bas-côté sud y compris la sacristie

Deux cuves baptismales - des XIIIe et XVIe siècles - se situent dans la première travée.



Plan de charpente et d'enrayure

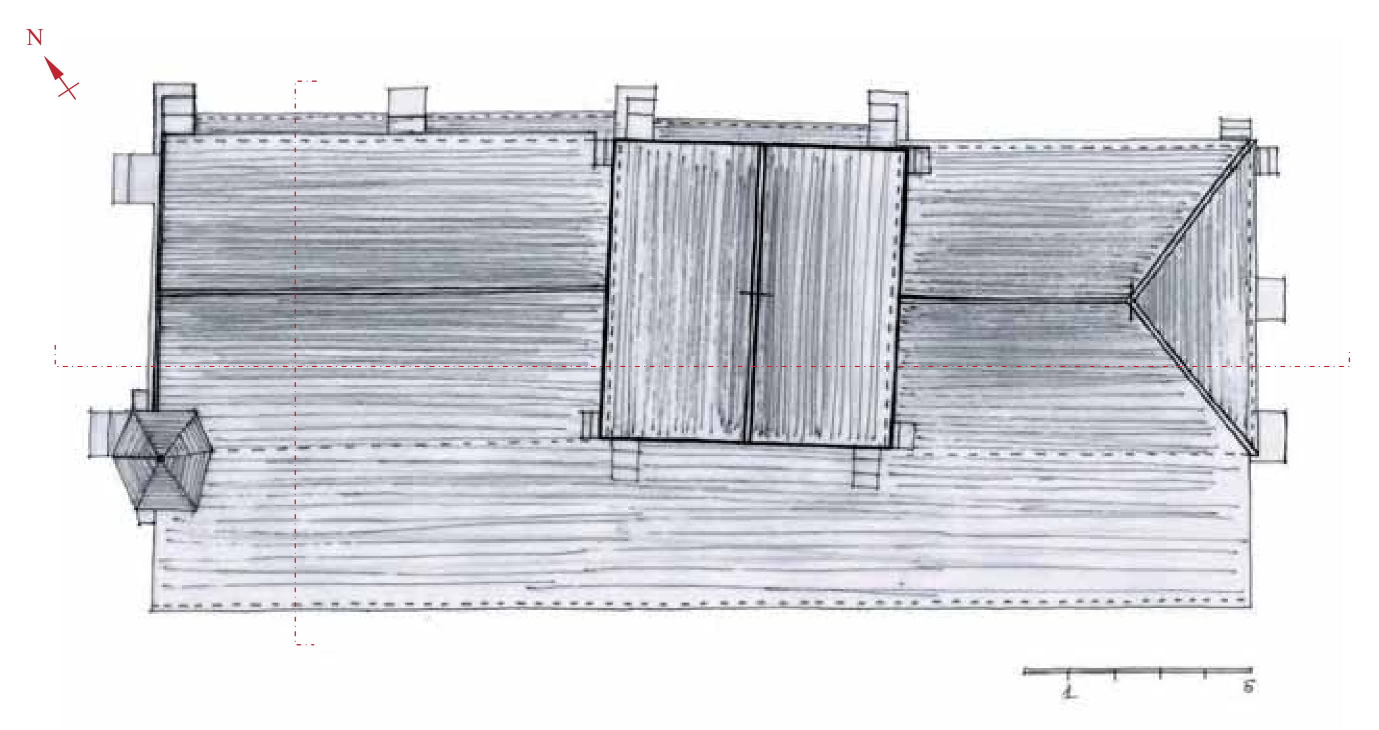
Seuls les chevrons relevés ont été représentés. Les sections bois sont de faible équarrissage.



Plan du beffroi

Le clocher ne comporte pas d'étage de beffroi ; il situé sous la toiture en bâtière. Les pignons sont pourvus de simples ouvertures rectangulaires sans abat-sons. Les poutres sont partiellement encastrées dans la maçonnerie, le jeu n'est pas complètement libre.

Il peut accueillir deux cloches. Est suspendue une cloche, baptisée Martinne (1611), dont le joug trop proche de l'entrait contraint les sonneries à la volée. Une seconde cloche (1524) est posée au sol dans la nef ; elle provient du hameau de Mézières.



Plan de toiture

La couverture est en tuiles plates. Le clocher central, arasé et coiffé d'une toiture en bâtière perpendiculaire à la nef, aurait perdu un étage, son couronnement et les croisillons qui l'épaulaient (probablement durant la guerre de Cent Ans).

f1 f2 f3 f4

Coupe longitudinale – élévation septentrionale

1 5

t1 t2 t3 Chœur

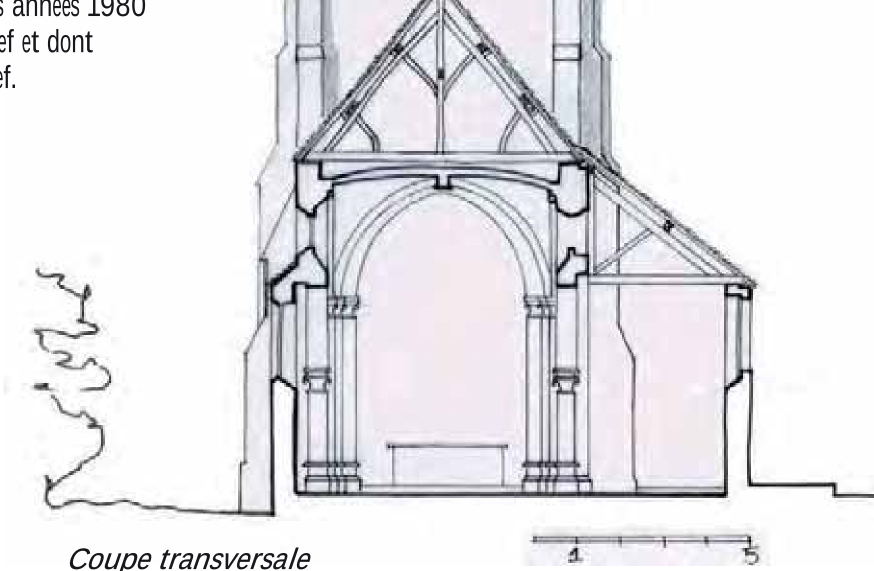
La nef est voutée, de style gothique. Les ogives, doubleaux et formerets retombent au sol par de fines colonnettes élancées. Les murs gouttereaux sont ouverts par de grandes arcades brisées en tiers-point, surmontées d'oculus, reposant sur des colonnes à chapiteaux à crochets et tailloirs carrés. Le mur septentrional semble avoir remplacé un ancien bas-côté. Au regard de la composition, il semble que la nef possédait alors deux bas-côtés et que la base du clocher était la croisée d'un transept avec deux croisillons.



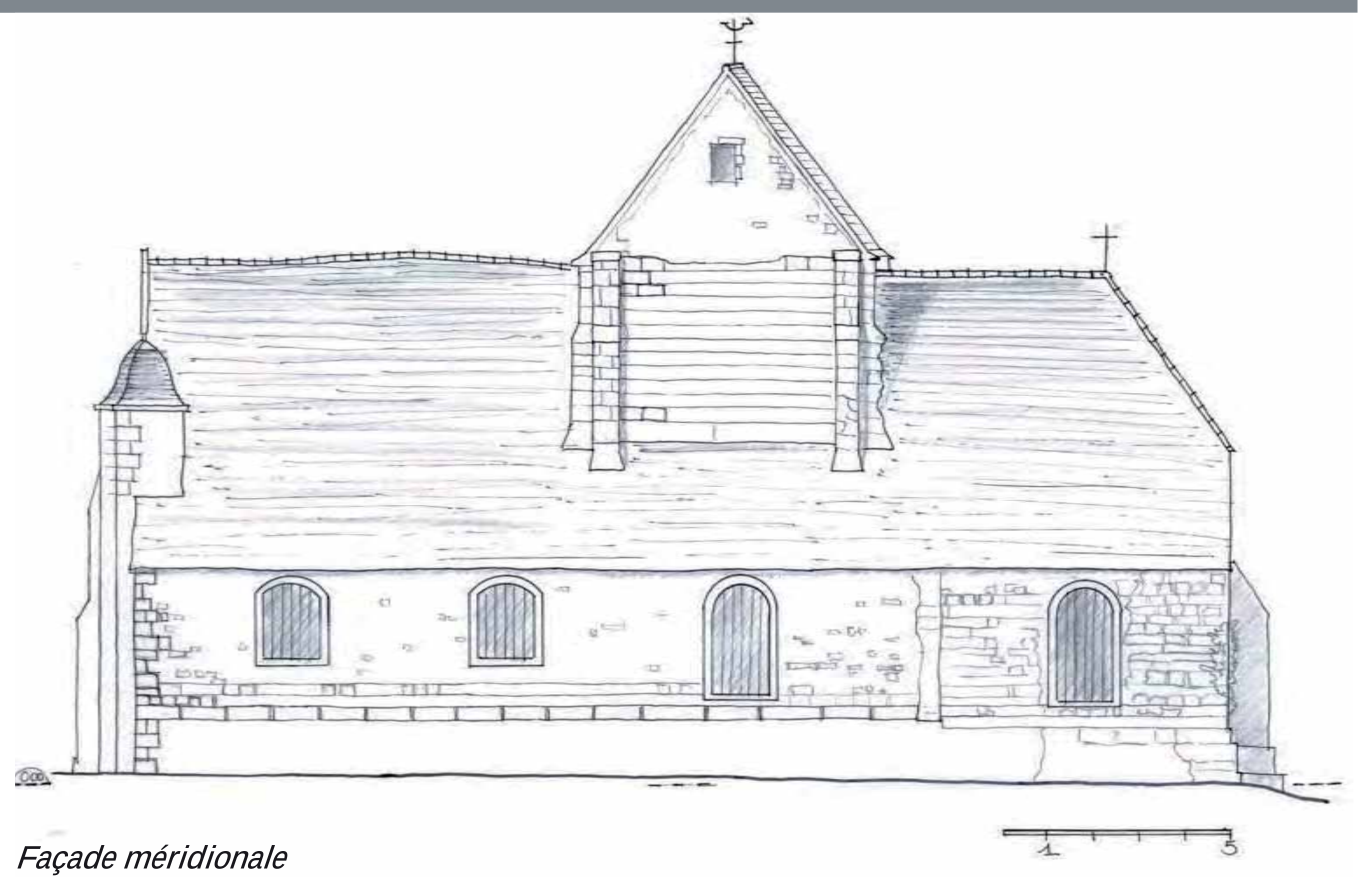
Le chœur à chevet plat a été lambrissé au XIXe siècle.
Les peintures polychromes de sa voûte seraient de la même époque.
Le relevé de la charpente montre des renforcements du chevronnage (années 1980).
Le bas-côté Sud tel qu'il nous apparaît a été rapporté au XVIIIe siècle, non voûté, dont le plafond était alors maintenu par des tirants.
Il a été restauré avec sa charpente actuelle dans les années 1980 dont les entraits moisent les contreforts sud de la nef et dont les chevrons prolongent le rampant du toit de la nef.



Cliché : Martin-Sabon Félix - MH0045805



Coupe transversale

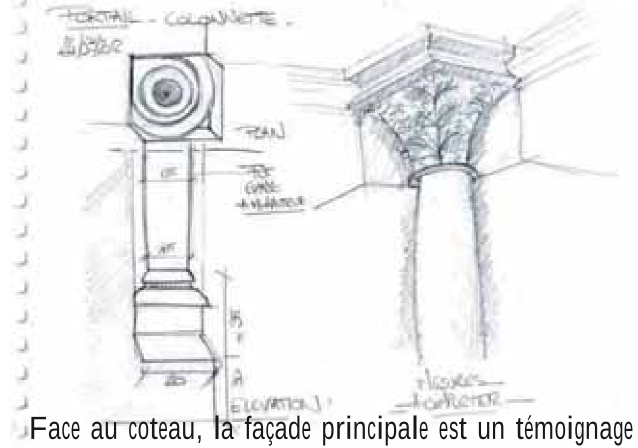


Façade méridionale

Le bas-côté méridional, reconstruit au XVIIIe ou XIXe siècle, a été restauré dans les années 1980 (non classé).

La façade est de style très simple, avec des baies tantôt cintrées tantôt ou en anse de panier.

La maçonnerie du clocher a manifestement été reprise en moellons.



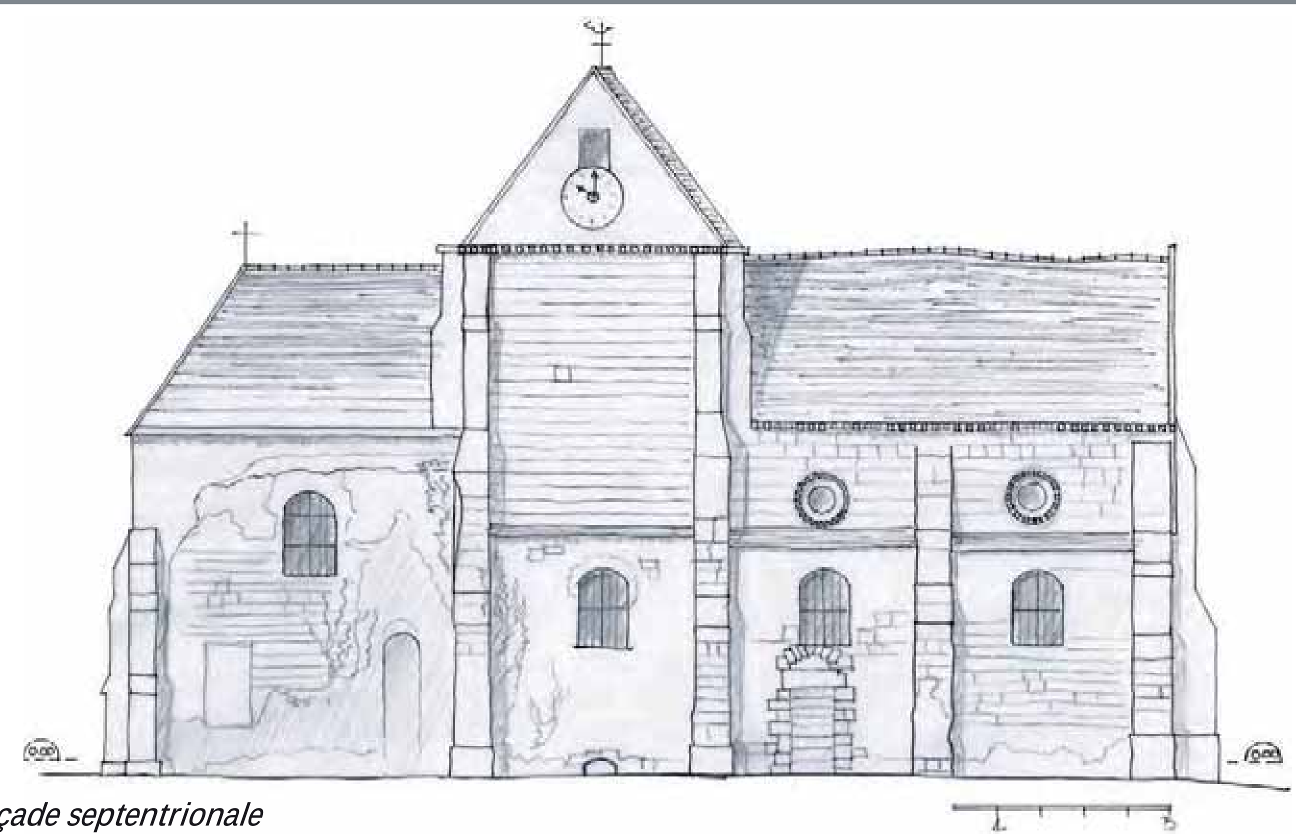
Face au coteau, la façade principale est un témoignage intéressant de l'architecture gothique en milieu rural.

Le portail comporte un ébrasement et une voussure à triple archivolte ogival, surmonté d'un cordon de billettes, reposant de chaque côté sur trois colonnettes à chapiteaux feuillus. Les colonnettes de gauche ont été restaurées. Le tympan, désormais muré, pouvait contenir une statue de Saint Martin.

La tourelle carrée de l'escalier hors-œuvre mène aux combles. Elle est couverte d'une toiture cloche qui a changé d'aspect depuis le début du siècle



Façade occidentale



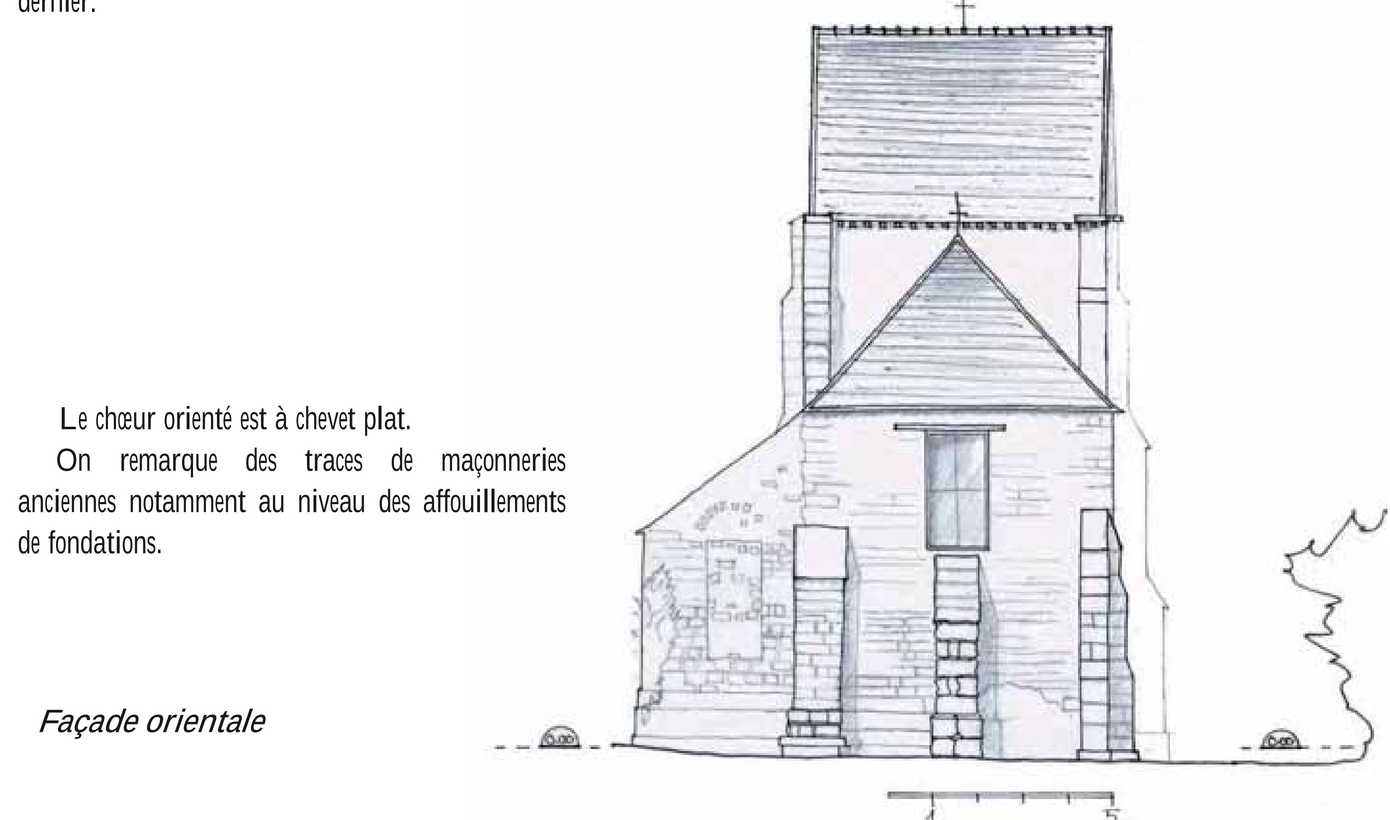
Façade septentrionale

La façade septentrionale présente une forte hétérogénéité de ses matériaux - pierre de taille, moellons et remplissage :

- le long de la nef, un mur en moellons aurait été élevé entre les contreforts après la disparition d'un éventuel bas-côté ;
- un glacis couvert de tuiles à mi-hauteur, peut être interprété comme vestige de ce bas-côté ;
- la façade présente des traces d'enduits au droit de la troisième travée et du chœur, et on note de nombreuses reprises de maçonnerie ;
- on note des fantômes de baies qui menaient probablement à une simple extension selon les photographies du début du siècle dernier.

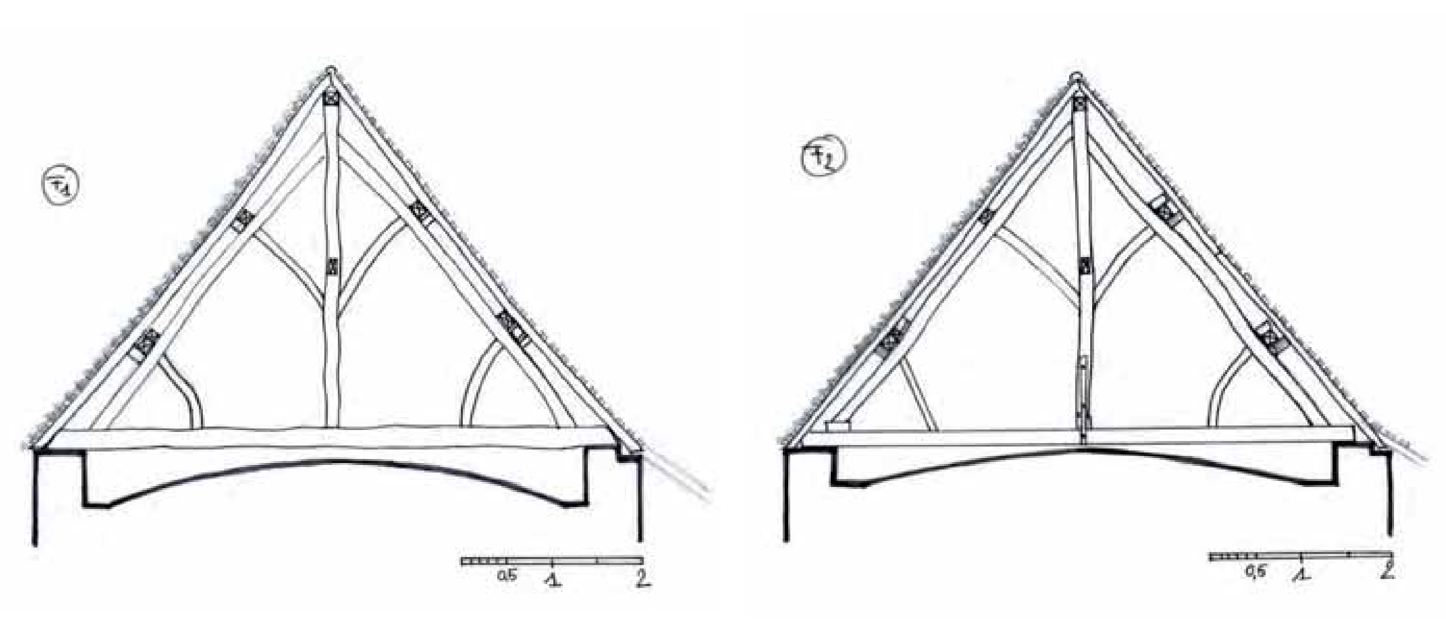
Le chœur orienté est à chevet plat.

On remarque des traces de maçonneries anciennes notamment au niveau des affouillements de fondations.



Façade orientale

RELEVÉ DES FERMES DE CHARPENTE



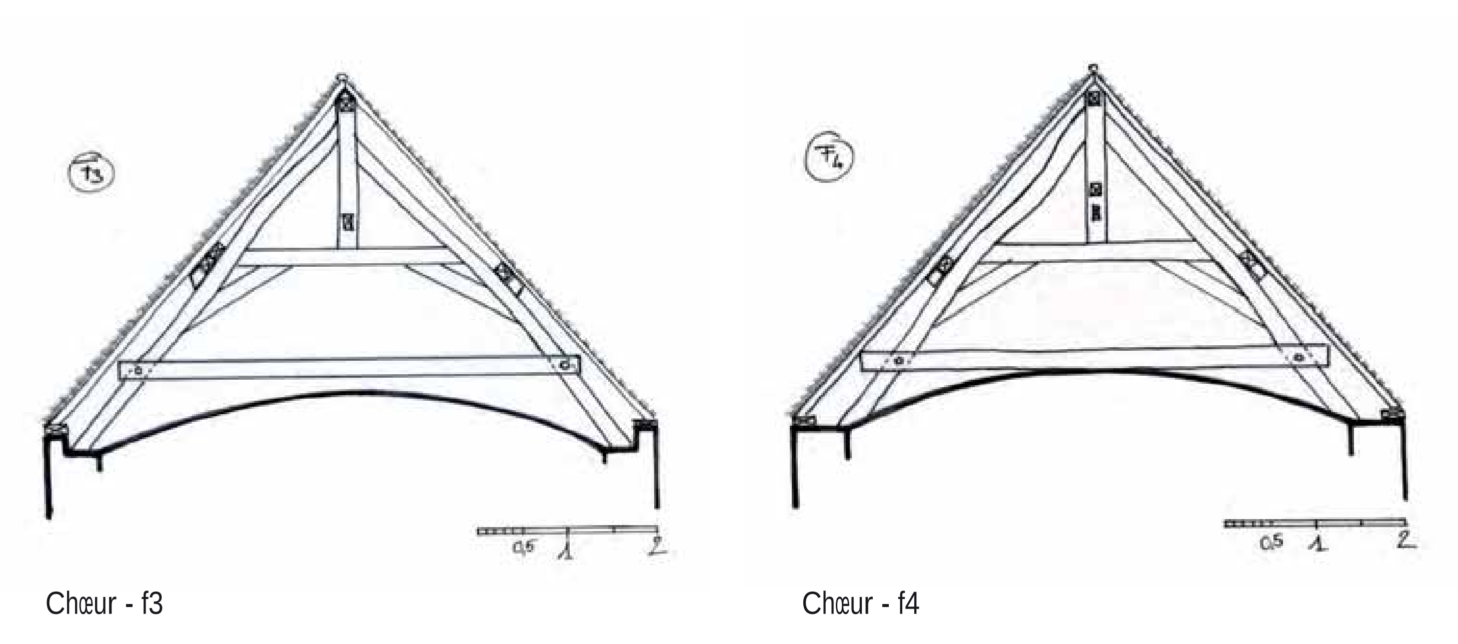
Nef - f1

Ferme ayant conservé ses éléments d'origine, avec renforcements remplacés

Nef - f2

Pied de poinçon repris, entrait et jambe de force

La charpente de la nef (datation XVIIe / XVIIIe siècle) est de faible équarrissage. Elle se compose d'entraits de large section et de bois incurvés pour les jambes et contrefiches. Les chevrons anciens, chevillés aux pannes, reposent à plat sur les arases de maçonnerie. Les renforcements du chevronnage datent de la campagne de restauration des années 1980.



Chœur - f3

Chœur - f4

La charpente du Chœur a été restaurée dans les années 1980. Les entraits retroussés moisent les arbalétriers. Les chevrons reposent sur des sablières. La voûte en plâtre repose sur un coffrage de chevrons.

ÉGLISE SAINT-MARTIN - VALLANGOUJARD

L'église de Vallangoujard est encore riche d'un patrimoine d'objets mobiliers, en particulier de sculptures. Elles avaient été présentées et savamment commentées par Christian Olivereau, Directeur des patrimoines du val d'Oise, à l'occasion de notre XXXIIème Rencontre "Le Sausseron, terre d'artistes".
Nous présentons ici quelques uns de ces objets d'art enrichis des commentaires de Christian Olivereau.



Bâton de procession début 19ème (ISMH 1988)

Ce bâton de procession n'est pas le plus ancien du Val d'Oise, puisqu'il date au mieux de la fin du 18e s. Mais il est particulièrement réussi avec ses 4 colonnes à chapiteaux et son toit composé de 4 consoles qui forment ce qu'on nomme une chapelle ou un édicule. A l'intérieur est placée une petite statue votive : ici un chevalier monté sur un cheval cabré, comme une véritable statue équestre. Il s'agit très probablement de saint Martin, ancien cavalier des légions romaines, qui se convertit au christianisme, devint évêque de Tours et eut la célébrité qu'on lui connaît, dans toutes les villes et villages de France. Cette petite œuvre est en bois doré, ce qui est habituel pour ces objets de procession. C'est même en totalité qu'il était doré, le blanc étant une sous couche d'apprêt.

L'église de Mézières possédait aussi plusieurs statues de même époque dont le style correspond au maniérisme de la fin 16e siècle. Elles sont de belle qualité, notamment cette statue de saint Jean-Baptiste, à l'allure un peu dansante presque affectée.
Les drapés et les plis des vêtements, à la fois réalistes et décoratifs sont d'une exécution remarquable que l'on peut comparer avec de très belles peintures de la même époque, et même des peintures lointaines d'écoles étrangères et notamment des Flandres, de Hollande, d' Allemagne, d'Europe centrale et bien sûr d'Italie d'où est née cette mode artistique issue de la Renaissance (la puissance et la force de Michel Ange en est le prototype).



Saint-Jean Baptiste-bois peint vers 1600 (CLMH 1960)[1]

[1] Classé Monuments Historique (CLMH)

OBJETS MOBILIERS



Par exemple la figure du Christ de ce tableau de la Résurrection de Lazare du peintre hollandais Joachim Wtewael (1560-1638) présente la même typologie physionomique que notre saint Jean : visage allongé, même gestuelle des bras, genoux avancé et ventre légèrement proéminent.
On a ici une composition sophistiquée, presque chorégraphiée. Ce sont ces excès de beauté, d'élégance et d'exubérance décorative (d'où le terme maniérisme qui définit ce style) qui seront abandonnés par Le Caravage.

▲ Résurrection de Lazare
Huile sur toile vers 1600
Musée des beaux arts -Lille



St Nicolas, bois peint vers 1600 (ISMH 1990) ►

Vient aussi de l'église de Mézières ce saint Nicolas avec les 3 enfants nus regroupés dans le saloir. La légende dit qu'ils avaient été tués par un boucher, découpés en morceau puis salés comme des porcs. Puis saint Nicolas les ressuscita, et comme le veut l'iconographie, ils apparaissent ici remembrés et bien vivants, implorant et remerciant le bon Evêque, l'un sortant déjà du baquet. On comprend pourquoi saint Nicolas est associé aux fêtes de Noël des enfants.
Ici encore la statue de saint Nicolas, de la même époque et sans doute du même atelier que le saint Jean, garde la trace presque complète d'une polychromie extrêmement riche et variée, faite notamment de gros motifs imitant les brocarts et broderies de fils d'or sur le manteau rouge. Du même ensemble de statues en bois, il y a aussi un saint Pierre (avec beaucoup de polychromie) et un saint abbé (bois décapé) et comparativement on voit toute la variété possible des expressions dans des visages qui sont soit idéalisés ou plus typés et réalistes, comme saint Nicolas et saint Pierre.
En réunissant ces statues, on imagine pouvoir composer une peinture comme celle de Wtewael avec des faciès et des attitudes très différentes.

Vers 1990 ces statues ont été retrouvées dans l'ancien presbytère de Labbeville et, quand il ne fut plus habité, transférées en sécurité dans une réserve puis restaurées.
Pour des raisons de conservation, ces statues en bois qui avaient été exposées à l'abbaye de Maubuisson en 1993, n'ont pas été replacées dans l'église.



Cependant dans l'église deux belles statues en pierre, classées MH, ont été restaurées et refixées sur des socles qui leur assurent une bonne sécurité contre le vol et la chute, ainsi qu'une meilleure présentation.
En effet la statue de la Vierge à l'enfant qui est un beau modèle, assez classique de la sculpture d'Île-de-France du 14e siècle, mal positionnée sur un socle instable était tombée (vers 2008). Comme on le voit les morceaux de pierre cassés en plusieurs endroits avaient été réunis et
reficelés par le prêtre de Nesle-la-Vallée. C'est l'une des plus simples dans sa typologie qui est ici réduite à l'essentiel avec une très légère sinuosité du corps et un agencement régulier et harmonieux des plis des vêtements. Le visage bien dégagé et ovale de la vierge avec ses traits simplifiés et idéalisés est aussi caractéristique de nos sculptures d'Île-de-France

◄ Vierge à l'enfant pierre polychrome, 14éme siècle (CLMH1914)

Avant restauration ►



Dans ces cas il faut intervenir le plus vite possible pour que les restaurations nécessaires se fassent. Nous avons insisté auprès des propriétaire, ici la mairie, pour qu'elle délibère et fasse une demande d'autorisation de travaux, avec demande de subvention. Ce qui a été fait, entre 2009 et 2010 par Vallangoujard, pour cette statue et aussi ce beau Saint Antoine qui était placé sur un socle tout aussi instable et pouvait tomber.



◄ Pierre polychrome limite 15-16 ème siècle (CLMH 1960)

Pour la statue de la Vierge à l'enfant nous avons pris le parti de la laisser intégralement avec son décor peint du 19e siècle (bien qu'il y ait des traces de polychromie plus anciennes comme le montrent des sondages faits au moment de la restauration de l'œuvre). Cette polychromie néo-gothique étant complète et nuancée, ne dénaturant pas la qualité de la sculpture, elle a été nettoyée et il faut ajouter que le dégagement de la polychromie est aussi un travail extrêmement long et donc coûteux. Les mains droites de la Vierge et de l'enfant qui avaient été restaurées en plâtre ont été à nouveau restaurées pour donner une meilleure unité et réparer les cassures. Le bras gauche de l'enfant manquant n'a pas été complété.
Le saint Antoine a aussi retrouvé une meilleure vivacité de coloris qui anime la figure de ce vieil abbé barbu, engoncé dans sa robe de bure à capuchon des moines de son ordre.

Comme c'est souvent le cas dans l'art populaire, tous ses attributs sont bien détaillés et visibles : les flammes symbolisant le mal ardent ou « feu de saint Antoine », la clochette (attribut des ermites), le livre de la règle monastique, le chapelet, le bâton en forme de tau (aussi brodé sur son épaule), et bien sûr le cochon, son inséparable compagnon. Au Moyen-âge, l'ordre des Antonins était un ordre religieux hospitalier.



◄ ***Saint Sebastien-bois peint 16ème siècle. (CLMH 1924)***

Ce petit saint Sébastien venant aussi de l'ancienne église de Mézières est caractéristique des statues en bois que le temps a meurtri : datant du milieu 16e siècle, elle a presque 500 ans.
On voit les trous des flèches sur le cou, les côtes et le bassin. Même sans bras elle reste très belle.
L'important était que le bois soit traité contre les xylophages et que l'ensemble soit bien consolidé dans ses parties authentiques.





Cloche en bronze nommée "Nicolle" et datée 1584 (CLMH-1927)

Cette cloche, déposée au sol dans l'église Saint Martin de Vallangoujard, provient de l'ancienne église disparue de Mézières. Sur sa ligne d'inscription sont gravés la date 1584 et son nom « Nicolle ». elle fut faite par les habitants de Mézières. Dans le clocher demeure l'ancienne cloche de l'église actuelle, faite en 1611 par les habitants de Vallangoujard et nommée Martine. Elle est décorée d'un écu avec la croix et les instruments de la Passion et des figures de saint Nicolas avec les 3 enfants dans le saloir. Elle n'est pas classée et devrait l'être.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : RISQUES, ENJEUX, OPPORTUNITÉS... IMAGINATION ET DIALOGUE.

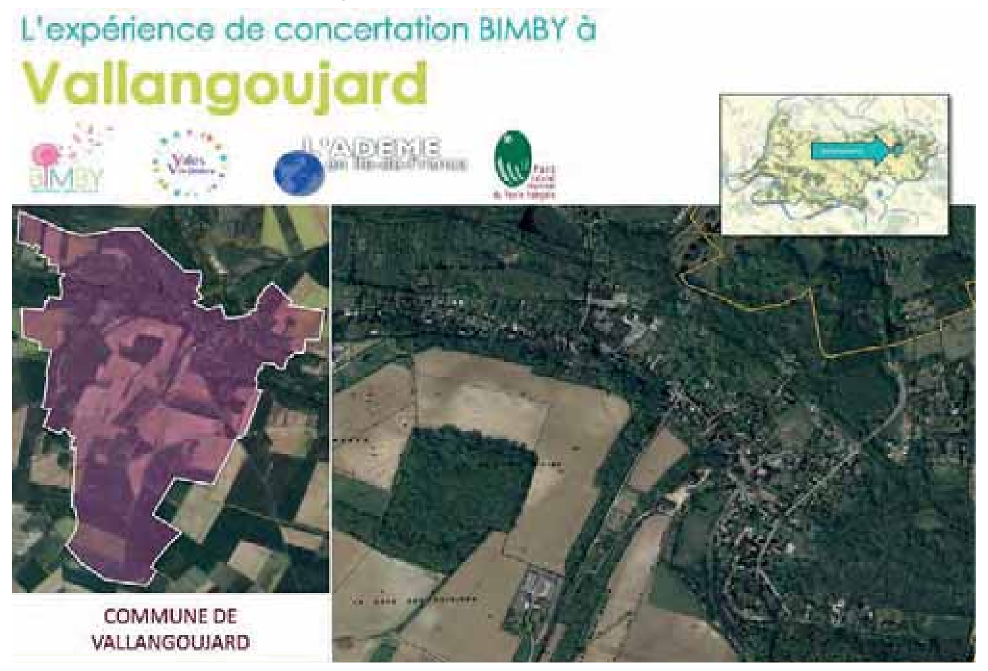
A PROPOS DU PLU DE VALLANGOUJARD

Marc GIROUD, Maire de Vallangoujard

Cerner les enjeux et se protéger des risques. Inventer l'avenir en choisissant parmi les possibles…L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU)[1] est, pour nos villages, la démarche politique par excellence.

REFUSER L'URBANISME INTERCOMMUNAL

C'est, à nos yeux, le premier pas dans cette démarche. L'État, qui a fixé ses objectifs (ex : création de logements), estime qu'il est plus facile de les atteindre en échappant au niveau communal et en centralisant les décisions. Pour cela, la loi rend automatique, en 2018, le passage du PLU à l'échelon intercommunal, sauf si le quart des communes d'une Communauté y fait opposition. Faisons donc tout pour constituer cette minorité de blocage. Sinon, inexorablement, l'âme de nos villages s'évanouira. On peut, en effet, militer en faveur des communautés de communes pour gérer les voiries, créer des services à l'enfance, développer les mutualisations, etc. tout en considérant que la Commune, cœur de la vie locale, est le niveau pertinent en matière d'urbanisme. Précisons toutefois que refuser la centralisation ne signifie pas tourner le dos aux **objectifs nationaux et régionaux** tels que la limitation de l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, la préservation de la biodiversité, la maîtrise de l'énergie...... tous objectifs portés par le Schéma régional et la Charte du PNR, dont le PLU doit respecter les prescriptions.



Le concept « Bimby » (Build In My Back Yard) vise à densifier les constructions des cœurs de gros bourgs pour éviter l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles. Son application à un village de la taille de Vallangoujard (expérimentation soutenue par l'ADEME et le PNR) a transformé le regard de la population, fait émerger des solutions concrètes et permis de faire évoluer le concept : il ne s'agit plus ici

[1]Le PLU, fixant les règles d'utilisation du sol, doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales (principes du développement durable, gestion économe de l'espace…) et les spécificités d'un territoire (Art. L.121-1 du code de l'urbanisme)

***de densifier en construisant dans chaque fond de jardin, « back-yard », mais, avec la même méthode (examen au cas par cas par un architecte et les intéressés eux-mêmes) de rechercher les quelques « points singuliers » du village où des constructions nouvelles peuvent être harmonieusement regroupées (voir un exemple en dernière page)*.**

BIEN IDENTIFIER L'ENJEU CENTRAL : LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE.

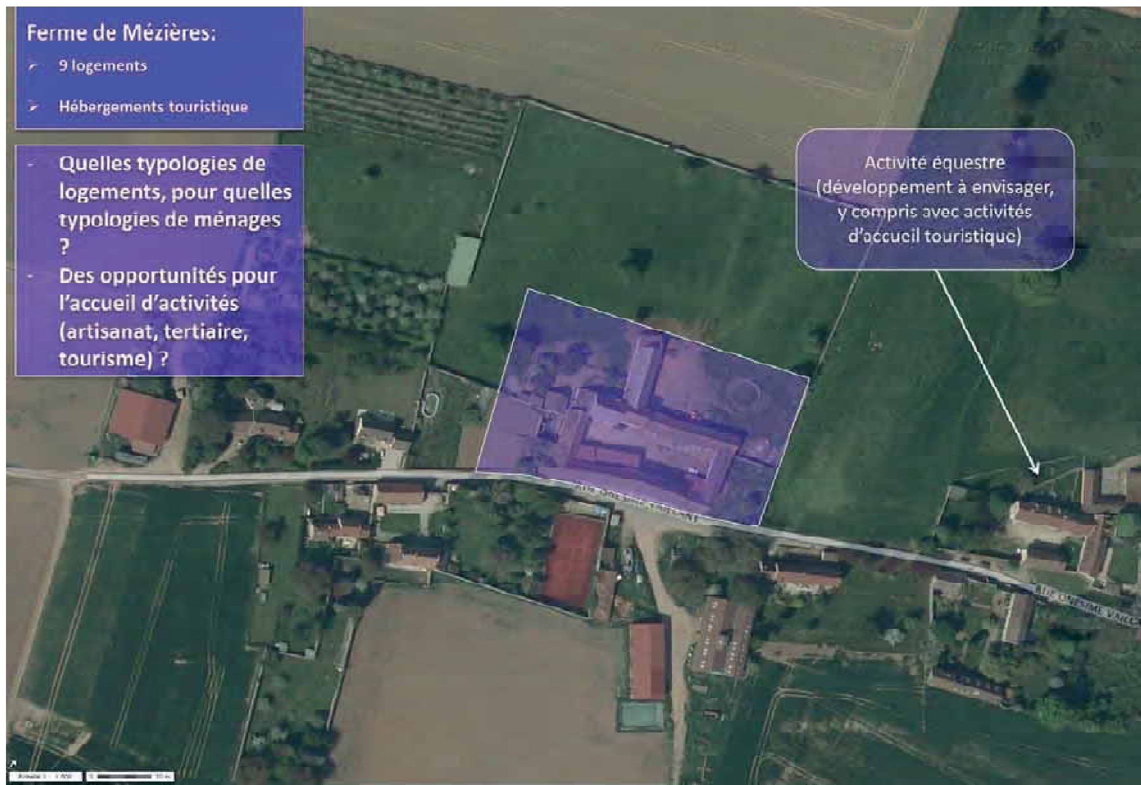
Cette préservation est importante pour les habitants. Mais pas seulement. Elle représente également un enjeu collectif majeur : la pérennité du Vexin français auquel nous tenons tant (et dont l'intérêt est régional) repose, bien évidemment, sur la qualité de l'urbanisme et des paysages de chacun de nos petits villages. La remarquable harmonie de ce territoire pourrait très facilement être rompue. À cet égard, dans le nouveau cadre réglementaire, la disparition du coefficient d'occupation du sol (COS) dans le but de favoriser la densification, pourrait s'avérer destructrice.

DÉCLINER LOCALEMENT LES OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PNR.

Éviter tout mitage du territoire. Préserver les paysages. Renforcer la biodiversité (trame verte et bleue). Recréer une mixité sociale et générationnelle dans l'habitat, mise à mal par le renchérissement de l'immobilier et le vieillissement de la population, mais indispensable à la vie locale, en particulier au maintien de l'école.

OPTER POUR UN « PLU + », PARTICIPATIF ET ENVIRONNEMENTAL

Une fois les objectifs de la charte posés, la démarche gagne à être la plus ouverte possible, raison pour laquelle la Commune de Vallangoujard a opté pour **un « PLU + », participatif et environnemental**.. Il s'agit d'une expérimentation conduite avec l'appui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le PNR du Vexin français, représenté par les urbanistes, Amandine Vidal appuyée par Patrick Gautier.



Réfléchir au devenir d'une ferme familiale





Exemple d'esquisse d'aménagement proposée par Thomas Hanss (bureau d'études Bimby Villes Vivantes) pour être soumise à la réflexion des élus et à la concertation.
Cette esquisse n'est en rien un document validé.

ASSOCIER LES HABITANTS, DÈS LE DÉBUT DE LA DÉMARCHE, À L'ÉLABORATION DU PLU

Associer les habitants diffère des habituelles procédures dans lesquelles la population n'a son mot à dire qu'au moment de l'enquête publique, c'est-à-dire à un stade où tout a été discuté et tranché, sans réelles possibilités de n'y rien changer. Cette association de la population s'avère particulièrement fructueuse. En tout premier lieu, parce que les habitants ont unanimement souligné leur indéfectible attachement au cadre de vie. Ensuite parce que, face à la demande de l'État de « densifier » et aux quelques éventuelles possibilités de nouvelles constructions au sein du bâti existant (par exemple, en fond de parcelle), le consensus sur la protection du patrimoine et du cadre de vie s'est consolidé ; ce qui, bien évidemment, renforcera l'inclination naturelle des élus dans ce sens, face aux pressions à la densification. Pour autant, la participation des habitants n'a pas stérilisé les débats, ni contrarié l'émergence de nouvelles pistes.



À l'entrée du village en venant du nord, l'espace sur la gauche de la photo, apparaît comme l'un des « points singuliers » du village pouvant recevoir une opération de création de logements locatifs ainsi qu'un stationnement collectif.

LES NOUVELLES PISTES.

Nous ne ferons ici que les citer, mais cela suffira à montrer que le PLU en création va bien au-delà du seul objectif de préservation :

● trois terrains ciblés pour recevoir des opérations d'habitat locatif pour héberger de jeunes familles, dans quelques logements de taille modeste, économes en énergie, faisant une large place aux espaces partagés, avec, lorsque l'opération le permet une bonne intégration, une architecture contemporaine lumineuse s'inspirant des idées naissantes au sein du PNR (suite au récent concours d'architecture contemporaine)

● un parking (près de l'ancienne gare) destiné à faciliter le « rabattement » d'habitants de villages voisins pour promouvoir le covoiturage, l'accès au car Méru-Cergy, ou les randonnées sur le tronçon de la Boucle du Vexin qui vient tout juste d'être inaugurée

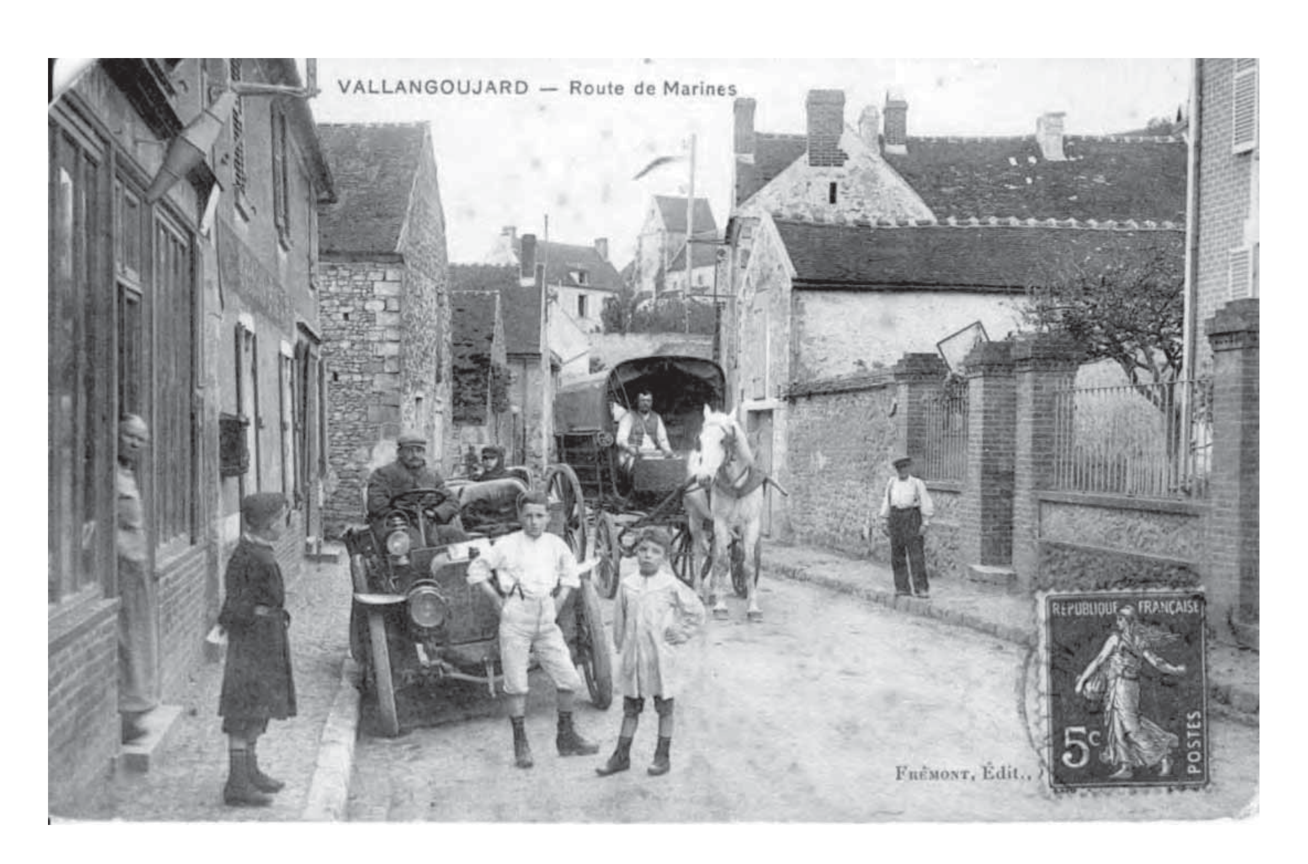
● des espaces de stationnement collectif pour limiter l'omniprésence de l'automobile

● plusieurs sites identifiés pour développer le tourisme (gîtes, restauration…) ou l'artisanat ; quelques terrains réservés pour la création de vergers

● des préconisations pour la mise en valeur de cônes de vue, y compris par la suppression d'obstacles mal venus…



Secteurs à vocation touristique et à activités de loisirs



La rue de Marines demeure un secteur à haute valeur patrimoniale

PAYSAGE ET AGRICULTURE

Régis AMBROISE[1]

Après la seconde guerre mondiale la modernisation de l'agriculture s'est accompagnée d'une transformation radicale et volontaire du parcellaire agricole.

Il fallait agrandir la taille des parcelles pour simplifier le travail des tracteurs qui remplaçaient les bœufs et les chevaux, drainer et irriguer les sols, rectifier les cours d'eau.



Dans le même temps, la généralisation des engrais chimiques et des traitements phytosanitaires donnait la possibilité aux agriculteurs de se détacher du système de polyculture élevage qui s'était généralisé en France depuis le XIX° siècle avec des adaptations aux caractéristiques géomorphologiques et sociologiques de chaque territoire.

Les régions se sont ainsi spécialisées : grande culture d'un côté, élevage d'un autre, cultures spécialisées et vigne encore ailleurs. Par contre les régions où, pour des raisons topographiques (pente ou humidité), la mécanisation s'avérait trop difficile ont été abandonnées à la friche ou plantées d'épicéas en montagne ou de peupliers le long des fleuves et des rivières. Ainsi le projet d'industrialisation de l'agriculture s'est-il traduit par une banalisation ou une fermeture des paysages.

Le modèle agricole industriel de la seconde moitié du XX° siècle remis en cause.



Aujourd'hui, ce modèle agricole est remis en cause du fait des pollutions qu'il engendre et de la dépendance aux ressources fossiles qu'il suppose.

Avec le réchauffement climatique qui devient un problème central concernant toutes les activités, une nouvelle orientation est donnée à l'agriculture : l'agro-écologie qui consiste à produire en s'appuyant sur les ressources naturelles renouvelables et non plus sur les ressources fossiles responsable des émissions de CO^2 (engrais chimiques, fuel, phytosanitaires). Les agronomes proposent aux agriculteurs de renouer avec des rotations plus longues comportant des légumineuses, de se lancer dans le labour superficiel des sols, de réintroduire de l'élevage dans les systèmes de cultures de façon à pouvoir se passer de la chimie sans baisser les rendements et la rentabilité. Mais un tel projet demande une restructuration complète du paysage agricole.

---

[1] Régis AMBROISE ingénieur agronome, coauteur avec Monique TOUBLANC de l'ouvrage *Paysage et agriculture, pour le meilleur !*, Educagri-éditions, 2015. Président du collectif *Paysages de l'après pétrole*.

Un modèle industriel incompatible avec la mise en œuvre d'une véritable agro-écologie.

Il n'est pas possible en effet d'imaginer mettre en œuvre une véritable agro-écologie dans un cadre spatial imaginé pour une agriculture industrielle, avec des parcelles de plus de 10 ha, en changeant simplement les pratiques de culture. Remplacer le modèle industriel par un modèle « vert » comportant les mêmes recettes pour tous les agriculteurs conduirait à un échec comme on le voit avec les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan éco-phyto.

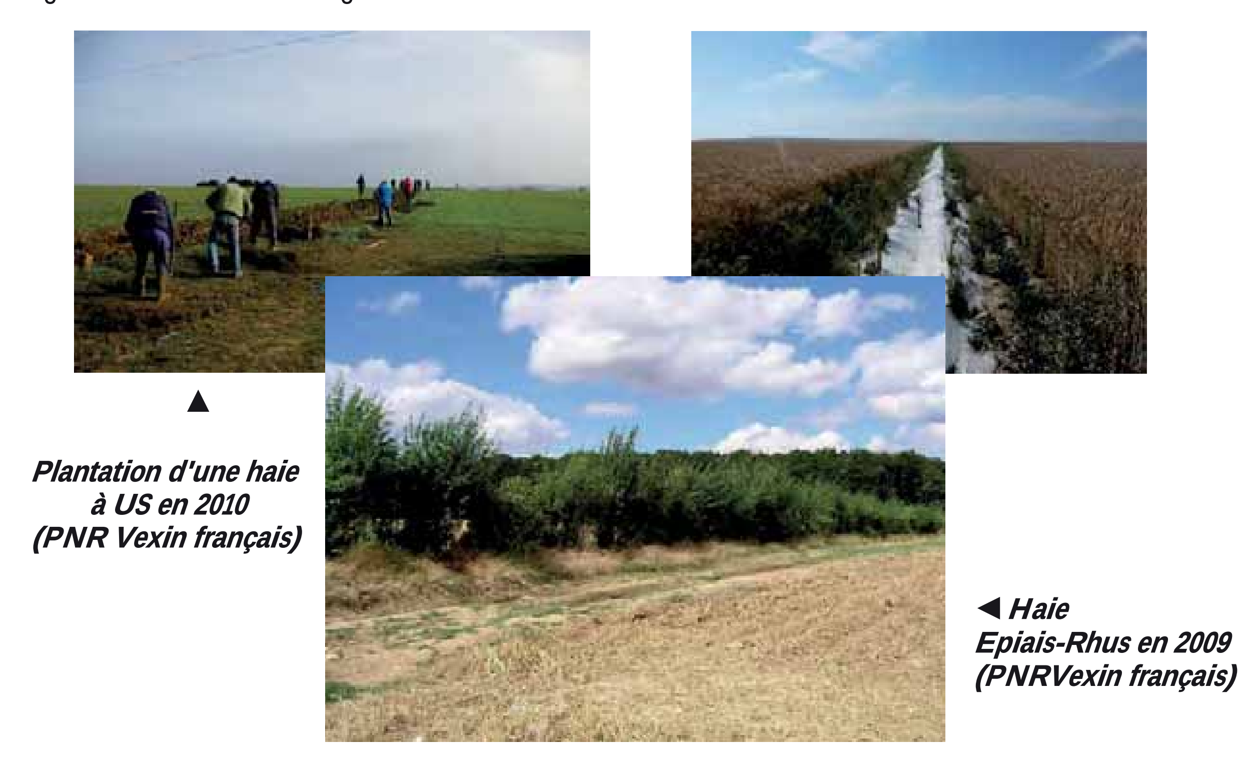


Les paysages, une aide précieuse pour déterminer des règles de réorganisation de l'espace.

Pour éviter ces dérives, l'observation retrouve sa place comme outil principal de l'agronomie.

La connaissance des potentiels agronomiques des sols redevient indispensable à partir du moment où on s'interdit de compenser, par des engrais chimiques, leurs éventuelles carences. L'usage des auxiliaires des cultures pour remplacer les traitements phytosanitaires demande de leur offrir des zones de refuges rapprochées (bandes enherbées, haies, arbres isolés, pierriers, mares).

L'allongement des rotations conduit à un assolement plus diversifié et donc à une réduction de la taille des parcelles qui demande à être réfléchie. Les démarches paysagères fondées sur une analyse précise des caractéristiques naturelles et humaines des territoires sont d'une aide précieuse pour déterminer des règles de réorganisation de l'espace adaptées à chaque région, à chaque exploitation. Elles conduisent à localiser de façon pertinente les cultures et les prairies, à remodeler la taille et la forme du parcellaire, à réintroduire des arbres et autres éléments paysagers au sein même des parcelles agricoles, à organiser des échanges de parcelles entre agriculteurs. Ainsi pour que des systèmes agro-écologiques puissent se mettre en place avec le maximum de chances de succès, il est important de se préoccuper de l'adaptation aux conditions du milieu avec la même énergie que celle qui a conduit à organiser les paysages agricoles au service de l'agriculture industrielle.



▲

Plantation d'une haie à US en 2010 (PNR Vexin français)

◄ ***Haie Epiais-Rhus en 2009 (PNRVexin français)***

AGRICULTURE

Un nouveau projet agricole ne peut être réfléchi indépendamment de la ville.

Mais ce nouveau projet agricole qui va transformer les paysages ne peut se réfléchir indépendamment de la ville. Là où il y avait dix paysans il y a un siècle, il n'en reste plus qu'un. La société rurale est devenue urbaine, l'exode rural est terminé et la ville reconquiert les campagnes.

Les meilleures terres agricoles proches des villes et maintenant, également celles proches des villages, sont utilisées pour installer des zones d'activité, des zones commerciales, des lotissements, des routes, des autoroutes, des aéroports. Pour se défendre contre l'étalement urbain, le monde agricole, doit convaincre de l'utilité de son activité face au monde urbain.



Menucourt, ancien village vexinois!

L'argumentaire des systèmes agro-écologiques est bien plus riche que celui des systèmes de monoculture. En effet, l'allongement des rotations conduit à une plus grande diversité des productions contribuant ainsi à enrichir l'offre alimentaire de proximité. Les systèmes de production avec peu d'intrants chimiques offrent une eau de meilleure qualité et une nature plus préservée. Enfin des paysages diversifiés donnent aux citadins et aux visiteurs un cadre de vie agréable qu'il est possible de rendre plus attractif avec des investissements somme toute assez réduits pour mettre en scène le travail réalisé par les agriculteurs (chemins, traitement des lisières, mise en valeur par des belvédères, qualité des bâtiments). Ainsi, une agro-écologie adaptée aux caractéristiques de chaque territoire joue une multitude de fonctions positives en plus de sa fonction nourricière plus diversifiée.

Les démarches paysagères qui s'appuient sur une connaissance fine des caractéristiques historiques et géographiques des lieux et sur une mobilisation des acteurs constituent donc une aide efficace pour faciliter la mise en œuvre de tels projets multifonctionnels. Elles méritent d'être mieux utilisées par le monde agricole pour réussir la transition vers des paysages agricoles, sans pétrole, contribuant à un développent durable et harmonieux des territoires.



MANIFESTATION DES ÉLEVEURS : UNE RÉVOLTE SANS ALTERNATIVE ?

Diane GIORGIS
Ingénieure agronome, Agro-campus ouest-Rennes

Après les éleveurs de volailles et de porcs, après les légumiers finistériens, les éleveurs bovins et laitiers manifestent depuis plus d'un mois contre la baisse du prix de la viande sur le Marché. La « candeur » de ces éleveurs, de la FNSEA[1], le syndicat agricole majoritaire, et des politiques qui s'obstinent à trouver des solutions dans le compromis avec la Grande Distribution, ne peut que nous étonner : la situation actuelle n'est pas nouvelle et était pourtant prévisible. Retour sur l'entêtement dans un système morbide alors même que des solutions alternatives viables, vivables et durables existent.

AGRANDISSEMENTS ET SPECIALISATION DES FERMES ET DES TERRITOIRES

Les exploitations agricoles françaises ne cessent de se spécialiser et de s'agrandir depuis le milieu du XX ème siècle [1].



D'une agriculture paysanne, diversifiée et vivrière, le paysage agricole français s'est transformé en une agriculture familiale spécialisée, avec des surfaces d'exploitations agricoles plus grandes et moins de travailleurs. Le mécanisme des aides PAC, les prêts accordés par les banques et les aides à la mécanisation ou à l'investissement proposés pour la profession agricole sont les principaux moteurs de ce phénomène. L'organisation des filières a également contribué à une relative spécialisation des territoires agricoles.

Dynamisant des zones rurales prometteuses (Beauce, Marne, Bretagne...) et reléguant les zones « difficiles » (montagnes, zones à forte déprise agricole) dans le rang des petites agricultures en difficulté, cette spécialisation agricole génère de fortes inégalités entre les territoires et les exploitations agricoles. Contrairement à la communication faite sur ces systèmes, ils ne produisent pas de mieux être chez les agriculteurs : augmentation du stress, de l'exposition à des produits nocifs, diminution du niveau de vie, augmentation du surendettement et isolement social sont le lot de nombreux agriculteurs français, pourtant à la tête de « grandes exploitations ».[2] Ce phénomène est également allé de pair avec une modification des circuits de commercialisation et une orientation de ceux-ci vers un réseau de filières qui alimentent la Grande Distribution.

COMMERCIALISATION EN GRANDE DISTRIBUTION : OU COMMENCE LE MODÈLE D'INTÉGRATION ET OU FINIT L'AUTONOMIE DE L'AGRICULTURE ET LE MYTHE DU « CHEF D'EXPLOITATION ».

80 % des producteurs vendent leurs produits en circuit long, incluant plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur [3].

Ces filières longues structurent le réseau et permettent de redistribuer les produits alimentaires à grande

1 Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

échelle, via les antennes de la Grande Distribution (coopératives laitières, grandes surfaces etc.).

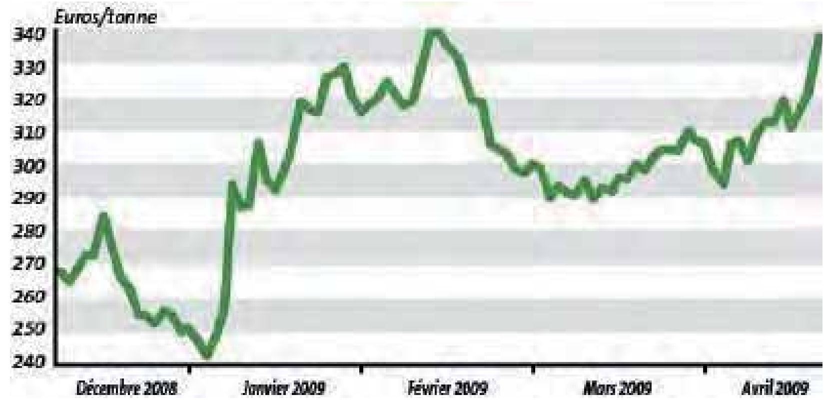


Face à ces géants commerciaux, les agriculteurs, bien que structurés en syndicats, réseaux et coopératives, se sont progressivement retrouvés dépossédés à la fois de leur maîtrise du prix de vente et de la valeur ajoutée de leur production : celle-ci étant captée par les industries agroalimentaires et les enseignes de Grande Distribution qui transforment la matière première et revendent ensuite les produits transformés.
Cette structuration en filière longue marche main dans la main avec l'ouverture sur le Marché International et la mise en concurrence des structures agricoles, qui imposent aux fermes de toute la planète de toujours plus baisser le prix des produits. La baisse du coût des produits agricoles ne peut s'obtenir qu'en s'agrandissant à outrance, en augmentant les rendements, en réduisant le coût de la main d'œuvre ou en diminuant la rémunération du chef d'exploitation. L'agrandissement nécessite un fort apport en capital et, dans une certaine mesure, une concentration des animaux et des moyens de production : il ne sera accessible qu'à une minorité d'exploitations, qui absorberont les autres, en reléguant les considérations environnementales et sanitaires aux oubliettes[2].

L'augmentation des rendements n'est possible que jusqu'à un certain seuil, impliquant la concentration des animaux et la dépendance de l'exploitation vis à vis des distributeurs de compléments alimentaires.

Ces compléments, produits également par l'agro-industrie, sont à base de matières première, comme le soja, importées d'Amérique Latine et produites de façon plus que critiquable tant socialement que pour l'environnement. La réduction du coût de la main d'œuvre n'est possible, en France, qu'en délocalisant la production (en achetant des terres à l'Est par exemple) ou en exploitant de la main d'œuvre étrangère à bas prix, parfois dans des conditions sanitaires et sociales discutables[4]. Pour autant la baisse du coût des produits agricoles se traduit le plus souvent par la baisse, voire la suppression de la rémunération des chefs d'exploitation, et c'est bien pour cela que les éleveurs manifestent.

La mise en concurrence sur le Marché Mondial a introduit le mécanisme de la spéculation financière dans les logiques des exploitations agricoles.



Le moindre incident climatique dans un pays producteur de soja peut provoquer une flambée des cours du tourteau, tant les disponibilités mondiales sont réduites. (P. Le Douarin)

Dépendantes des prix des matières premières pour les compléments alimentaires, les fermes sont de plus en plus soumises à la pression des prix fluctuants de ces matières premières. Comment alors baisser de façon viable et sans risque les coûts de production si le coût de la matière première peut varier du simple au double dans une année ? Ce sont pourtant les mêmes géants

2 Nous en avons l'exemple avec les diverses fermes-usines qui voient le jour en France et dans le reste du monde.

agro-industriels, cotés en bourse, qui font varier plus ou moins artificiellement le prix de ces matières premières et qui imposent une baisse toujours plus importante du coût de production.
Peut-on encore parler de chef d'exploitation quand l'agriculteur ne maîtrise plus ni ses coûts de production, ni son prix de vente, ni l'endettement et la structure financière de son entreprise, ni son temps de travail, ni même sa propre rémunération ? L'agrandissement, la spécialisation, l'accroissement des inégalités, la prolétarisation et la dépendance au Marché : on retrouve ici les stigmates de l'industrialisation et de la financiarisation issues du vent néolibéral qui souffle sur notre société mondiale. Les agriculteurs et leurs animaux sont en passe de se transformer en simples outils, rouages intégrés dans un système financier mondial, où les consommateurs, eux aussi ne sont pris en compte que comme de simples éléments de l'équation et où tout est remplaçable, interchangeable ou supprimable en cas d'inutilité ou d'inefficacité économique. Mais ces transformations, si elles ont été anticipées et auraient pu être évitées [5], sont pour le moment encore rattrapables.

PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT : SOURCE D'EMPLOIS STABLES ET DE REVENU VIABLE

Loin de moi le regard nostalgique vers un passé idéalisé et le traditionnel adage « c'était mieux avant ». La mécanisation de l'agriculture et la structuration en filières ont permis de nombreuses avancées économiques et sociales pour le monde agricole et la société en général. Cependant, il faut savoir regarder avec lucidité les dysfonctionnements du système actuel : les inégalités toujours croissantes et la prolétarisation progressive des agriculteurs d'une part, et les problèmes de « malbouffe », d'environnement et de santé publique d'autre part. Nous ne devons pas nier ces mécanismes qui conduiront, inexorablement, à la maîtrise de la souveraineté alimentaire des pays et des citoyens par le Marché Financier et ses grandes structures aveugles à force d'être géantes. Des solutions modernes et viables existent et sont expérimentées partout en France et dans le Monde. Elles nécessitent de revisiter le fonctionnement des mondes agricoles et les rapports entre agriculteurs et non-agriculteurs, de s'organiser collectivement et ne se mettent pas en place en un claquement de doigts, mais constituent de réelles alternatives au modèle d'industrialisation dominant le secteur agricole.[6]



Outre la mise en place de systèmes de régulation du Marché mondial des matières premières agricoles [7], la mise en place et le soutien des circuits courts, ainsi que l'adoption, par les agriculteurs de systèmes agricoles diversifiés, locaux et basés sur les ressources propres du territoire seraient des moteurs efficaces d'une transition vers un modèle résilient au niveau environnemental mais également au niveau social.

Ces divers systèmes et formes de coopération sont connus pour structurer les liens territoriaux et créer de l'emploi et des richesses qui circulent sur les territoires, au lieu de partir vers les marchés financiers [8]. Les emplois, les liens et les filières locales créés par la commercialisation en vente directe et les systèmes diversifiés sont durables et les paysans retrouvent la maîtrise de leur production et de sa valorisation. Ces systèmes encouragent également la coopération territoriale et les installations collectives, qui permettent souvent de produire de la valeur ajoutée dans les fermes (en initiant un atelier de transformation, en installant un paysan-boulanger etc...), ainsi que d'apporter une flexibilité du travail et une diminution des astreintes liées à l'élevage. Sans investir dans un robot de traite (très onéreux), les associés peuvent se répartir les traites et les week-end de garde par exemple. Enfin, ces systèmes ne sont pas exempts de solidarité et la mobilisation des acteurs permet de faire émerger des solutions durables d'accès à une alimentation saine par les populations défavorisées, ce que ne

permettent absolument pas les systèmes de grande distribution, qui laissent aux populations défavorisées les miettes du système global, c'est à dire, la pire alimentation qui soit et la sous - alimentation. [9]

Les systèmes locaux de vente directe et les systèmes solidaires d'échange et de commerce permettent aux citoyens et aux paysans de reprendre en main leur alimentation, leur impact sur la société et sur le monde et la gestion de leur activité. Il est certain que des initiatives de plus en plus nombreuses émergent un peu partout, non seulement en France, mais également dans le reste du monde, quel que soit le pays.





Le Bouc vert [Auvers-sur-Oise]
Production de fromage de chèvre.
Agriculture biologique.



Ferme de la Distillerie[Gouzangrez]
Moutarde du Vexin, lentilles, farines alimentaires.
Ferme pédagogique.

Le Vexin français est un territoire fortement marqué par sa vocation agricole. Dominé par la grande culture céréalière, il accueille aussi des productions maraîchères, de l'arboriculture, de l'élevage bovin. Nombre d'agriculteurs proposent la vente directe à la ferme et plusieurs produits bénéficient de la Marque Parc.

Cependant, l'heure n'est plus à les considérer comme de simples initiatives innovantes. Les politiques publiques et les décideurs élus par les citoyens doivent prendre en main et soutenir réellement ces projets pour leur donner de l'ampleur et inverser la tendance.
Il ne faut pas confondre « soutenir » et « instiguer » ; pour que de tels projets fonctionnent, les différentes parties (paysans et consommateurs-citoyens) doivent en être les porteurs et les acteurs. Le rôle des pouvoirs publics est bien d'agir sur la facilitation et le soutien, plutôt que de chercher à créer des initiatives. Légiférer efficacement sur l'origine et la qualité des produits proposés dans les cantines, soutenir les installations collectives et les associations facilitatrices de ce type d'installations (Terre de liens, CIVAM…), donner des moyens et des espaces de débats pour l'éducation à l'environnement et à

la citoyenneté, Soutenir l'organisation de l'aide alimentaire via les circuits courts, encourager et soutenir la mise en place et l'entretien de coins nature dans les établissements scolaires… autant de mesures que les collectivités et les pouvoirs publiques peuvent mettre en place pour soutenir et donner de l'ampleur aux initiatives résilientes et vertueuses.

Bibliographie

[1] Rapport agreste primeur 2011, Les productions se concentrent dans des exploitations spécialisées. http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur272-2.pdf

[2] Laplante J-J.,2012, Stress, isolement et conditions de travail en agriculture, Rapport MSA France-Comté http://www.msafranchecomte.fr/lfr/documents/98905/1304222/STRESS+ISOLEMENT.pdf

[3] Rapport agreste primeur 2012, Un producteur sur cinq vend en circuit court, http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf

[4]http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:ioOhYVDOOh8J:francais.rt.com/france/2903-quand-droit-travail-nest-pas-respect%25C3%25A9-France+&cd=9&hl=fr&ct=clnk&gl=fr

[5] Voire la bibliographie des auteurs Rabhi Pierre, Bourguignon Claude, Purseigle François, Van der Ploeg Jan, ainsi que les films de Marie-Monique Robin ou Coline Serrau.

[6] Van der Ploeg Jan, 2014, Les paysans du XXIème siècle, mouvements de re-paysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui, Editions Charles Léopold Mayer

[7] Calame M, 2008, La tourmente alimentaire, Editions Charles Léopold Mayer

[8] Traversac et al., 2010, Circuits courts, contribution au développement régional, Editions Educagri

[9] http://www.projet-solalter.org



Hier et demain !

LE SAUSSERON EN 2015

Monique Cossard

Ce joli ruisseau coule dans le nord du département du Val d'Oise sur une vingtaine de km. Il prend sa source au hameau d'Heurcourt, à une altitude de 84 m, sur la commune de Berville qu'il traverse sous le nom de Soissonne, en terrain plat sur 1 km environ.


La Soissonne, source à Berville

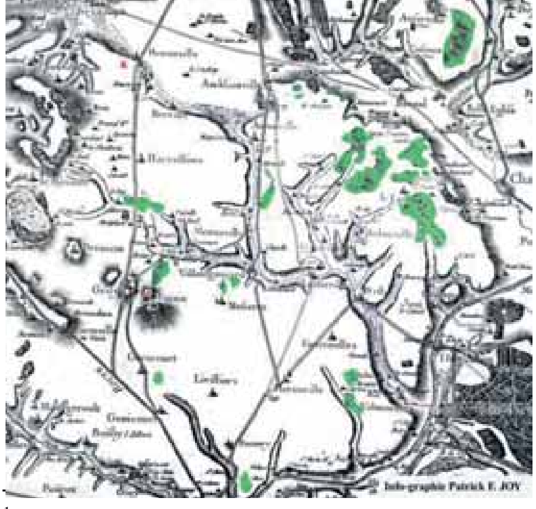
A partir du marais du Rabuais où il s'intensifie il prend le nom de Sausseron. Son cours s'enrichit, au fil de sa vallée, des apports de nombreux rus. Son bassin versant couvre un territoire de 19 000 ha étendu sur 22 communes.

Il serpente selon une orientation ouest-est, puis s'infléchit vers le sud au hameau de Verville pour rejoindre l'Oise au lieu-dit « le Port aux loups » à Valmondois en limite de Parmain à une altitude de 24 m. Il affiche ainsi un dénivelé de 60 m, ce qui lui confère un écoulement rapide.



Pour comprendre la réalité physique du Sausseron, on peut lire l'excellent travail de Jean Claude CAVARD, intitulé : « Hydrologie », publié dans le bulletin SVS n° 28 (2010). L'auteur nous invite à découvrir l'analyse géographique de la vallée du Sausseron et de ses affluents.

Au cours des âges, l'eau et le lit de la rivière ont été modifiés par la construction d'ouvrages hydrauliques, tels les moulins à aube, à partir du 13ème siècle pour moudre le grain (le Vexin est terre céréalière par excellence), l'industrialisation, une urbanisation très dynamique, de nouvelles pratiques agricoles intensives et polluantes, des travaux inappropriés, mettant à mal la continuité écologique en changeant sa morphologie, son hydrologie et en polluant ses eaux. La faune piscicole s'appauvrit, ayant de plus en plus de mal à remonter vers l'amont.



STATUT JURIDIQUE: LE SAUSSERON, COURS D'EAU DE PREMIERE CATEGORIE.

Cette catégorie est attribuée aux rivières dont le peuplement piscicole dominant est constitué de salmonidés (truite, omble chevalier, huchon et leur cohorte de vairons et de chabots). Des écrevisses autochtones y croissaient avant la dernière guerre[1].

[1] Rappel historique par notre ami et ancien vice-président de la SVS, Pierre Meyer(†).

Le marais, non domanial, appartient à trois collectivités locales et à des particuliers. La rivière n'est pas domaniale non plus. Elle est la propriété des riverains pour la moitié du lit et pour les berges qui longent leurs parcelles. (article L215-2du code de l'environnement).
L'eau, patrimoine national n'appartient pas aux riverains. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de sa ressource utilisable relèvent de l'intérêt général.



L'eau un patrimoine commun

ORGANISMES DE GESTION DES COURS D'EAU

Pour bien apprécier les mécanismes de la gestion d'un cours d'eau, il nous faut évoquer quelques lois, quelques organismes et documents juridiques qui s'y rapportent. La liste n'est pas exhaustive!

L'AGENCE DE L'EAU DU BASSIN SEINE NORMANDIE (AESN)

C'est un établissement public du ministère de l'écologie qui a pour mission principale le financement des actions de protection et de lutte contre les pollutions, des ressources en eau. Elle agit dans le cadre d'un programme qui fixe les objectifs à atteindre, le montant des aides à apporter et les redevances à recouvrer (regardez le détail de votre facture d'eau). Elle s'attache à vérifier la conformité des projets qui doivent être en adéquation avec les directives de la législation sur l'eau.

L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (ONEMA)

Il a été créé à la suite de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006. Il dépend du ministère de l'écologie. Il a en charge, avec un pouvoir de police, la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et des actions menées sur le terrain. Il donne des informations sur la continuité écologique.

LA DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, LA RECHERCHE ET L'ENVIRONNEMENT (DRIRE-IF)

Elle dispose d'une station de suivi de la qualité des eaux du Sausseron à Nesles. Des relevés mensuels sont établis, analysant les paramètres physico-chimiques et les polluants spécifiques, avec un bilan oxygène et un relevé quotidien qui mesure le débit de la rivière.

LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU (DCE)

Emanant du contexte législatif européen du 23 octobre 2000 (2000-60), elle vise à donner une cohérence à l'ensemble de la législation, avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau. Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par bassin

hydrographique au plan européen dans une perspective de développement durable. La restauration des flux migratoires des poissons s'inscrit dans cette logique.

LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE)

Ce n'est pas un organisme mais **le document de référence**. Institué par la loi sur l'eau de 1992, le SDAGE sert à planifier les orientations fondamentales de chaque bassin hydrographique d'une gestion équilibrée de la ressource en eau, dans l'intérêt général et le respect des principes de la DCE et de la loi sur l'eau, avec des objectifs environnementaux pour chaque masse d'eau. Le but à atteindre : « Bon état de l'eau en 2015 »

DECLARATION D'INTERET GENERAL (DIG)

La déclaration d'intérêt général (code de l'environnement :L211-7) est un arrêté préfectoral, pris pour autoriser les travaux. Il autorise entre autres de pénétrer dans les propriétés privées.
Le code de l'environnement dans son article L215-14, fixe les obligations des riverains : ils sont tenus d'entretenir régulièrement le cours d'eau, afin de maintenir celui-ci dans un profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à un bon état écologique, par enlèvement des embâcles et autres débris , élagage et recépage de la végétation rivulaire.
Ils peuvent utiliser l'eau en accord avec la Police de l'Eau, en prélever pour arroser modérément, abreuver les animaux, et pêcher avec un permis de pêche.



Pêche, avec ou sans permis?

LES FÉDERATIONS DÉPARTEMENTALES DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES (FDPPMA).

Ces fédérations départementales sont des structures à caractère d'établissement d'utilité publique[2]. Elles participent à des actions de gestion équilibrée, de protection et de surveillance du patrimoine piscicole. Elles œuvrent entre autres pour la valorisation des milieux aquatiques pour la pratique de la pêche.

LES ASSOCIATION AGRÉEES DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES (AAPPMA)

Elles sont chargée de mettre en place un plan de gestion piscicole sous l'égide de la FDPPMA. Elles contribuent à la surveillance de la pêche et exploitent les droits de pêche qu'elles détiennent.

[2] L'établissement d'utilité publique est un organisme régi par le droit privé dont la création a été officialisée par décret

On constate en France un empilement de réglementations, dont l'interférence peut rendre parfois leur application malaisée, même si elles tendent vers un objectif honorable: la bonne santé écologique et la conservation du cours d'eau.

LA GESTION DU SAUSSERON

Dès le second empire les riverains, certainement conscients des difficultés d'une gestion d'ensemble, se sont regroupés en association pour entretenir la rivière.
En 1963, le syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée du Sausseron a pris la suite **(SIAVS).**
Il siège en mairie de Nesles la Vallée. Le ***comité syndical regroupe les délégués municipaux des 11 communes que traverse le Sausseron ou ses principaux affluents en Val d'Oise*** : **Berville, Arronville, Menouville, Vallangoujard, Labbeville, Nesles la Vallée, Valmondois, Theuville, Epiais Rhus, Frouville, Hédouville.**
Le SIAVS perçoit une redevance annuelle, acquittée par les riverains et établie au prorata du linéaire de leurs berges.
Notons que la commune d'Amblainville riveraine au droit du Rabuais mais située dans l'Oise, n'adhère pas au syndicat.

ROLE DU SIAVS.

Gestion, aménagement, restauration, entretien et mise en valeur de la rivière Sausseron relèvent de la compétence du syndicat. Il s'attache à la préservation de la biodiversité végétale et piscicole, par exemple en protégeant les berges, biotope de la faune et de la flore. **Les rats musqués et les ragondins** introduits à la fin du XIXème siècle pour leur fourrure dégradent celles-ci par leur habitat terrier et leur consommation de végétaux aquatiques. Il faut limiter leur prolifération.



Ragondin ►



De même il faut éradiquer **la renouée du japon** espèce invasive et toxique par ses racines.

Par la consolidation de l'écotone, l'entretien de la végétation rivulaire, un corridor biologique prend forme, apte à filtrer les eaux qui proviennent des terres adjacentes.

◄Il n'y a pas que sur les rives du Sausseron, qu'on lutte contre la renouée.

Les riverains ont tout à fait le loisir de participer à l'entretien du cours d'eau. Le SIAVS peut les y aider, les conseiller et apporter un soutien technique. Prendre les conseils du SIAVS avant d'entreprendre des actions, éviterait bien des erreurs.

Par exemple, le curage intensif d'une parcelle à Berville, sans accompagnement, a provoqué des dommages sur l'aval immédiat (écoulement interrompu et stagnation du cours) vers le marais. La gestion doit être globale, une erreur d'appréciation pouvant être préjudiciable à l'ensemble du cours d'eau.
La cohérence de la gestion, éclairée et coordonnée, est assurée, conformément aux articles L151-36 à L151-40 du code rural, sous l'œil vigilant de l'ONEMA.
Grace à la politique de contrat de bassin mise en œuvre, le syndicat a pu entreprendre de gros travaux pour pallier aux altérations des eaux, constatées dès 1992, dues entre autres à l'intensification de **l'industrie agroalimentaire durant trois années.**

CONTRATS DE BASSIN

LES CONTRATS DE BASSIN SONT DES PROGRAMMES, PLURIANNUELS ET RENOUVELABLES, DES TRAVAUX A REALISER.



Curage de la rivière: quelle méthode préférez-vous?

Ces travaux sont financés :

- **par les redevances des riverains**
- **par des subventions :**
  - **des communes**
  - **de l'entente interdépartementale Oise-Aisne** (entente interdépartementale pour la protection de l'Oise de l'Aisne et de l'aire et de leurs affluents) dont le siège est à Compiègne
  - **de l'Agence de l'eau Bassin Seine Normandie (AESN)**
  - **du Conseil régional de l'Ile de France**

Le Conseil Départemental du Val d'Oise ne subventionne quant à lui que les opérations sur le marais du Rabuais.

UN PREMIER CONTRAT DE BASSIN A ÉTÉ ÉTABLI DES 1998

Il visait la maitrise du ruissellement des terres agricoles, la plantation de haies, l'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles, et l'entretien léger de la rivière avec une surveillance accrue.
Par exemple, trop décaper le lit de la rivière nuit à la flore, refuge des espèces, alors que laisser quelques embâcles favorise la faune aquatique sans perturber le flux.

SECOND CONTRAT EN 2004

Il s'est agi de renforcer les actions auprès des agriculteurs et de s'intéresser au potentiel piscicole.

La continuité écologique était bloquée par une soixantaine d'obstacles de tous types, infranchissables par les poissons en montaison comme en dévalaison[3]. L'AESN fait état «d'une ségrégation des populations de truites perturbées par le cloisonnement du cours principal et une déconnexion des affluents, d'où la nécessité d'aménager certains ouvrages pour la truite et ses espèces d'accompagnement.».

TROISIEME CONTRAT EN 2012

Le SIAVS a établi un nouveau projet, dans la continuité des précédents pour tendre vers l'excellence de la rivière. Son montant, estimé à 322 980 euros, est subventionnable à 65% (soit 210 056 euros).
Il porte sur :

- **la restauration hydrologique du marais du Rabuais**
- **la protection des berges**
- **la réouverture d'anciens méandres**
- **la création d'abreuvoirs**
- **la restauration de la ripisylve**[4] (abattage sélectif, taille en têtards des saules, plantations……)
- **la restauration du petit patrimoine lié à l'eau**
- **la renaturation des berges**
- **les opérations de continuité écologiques**

Pour retrouver en totalité cette continuité originelle il fallait traiter sept obstacles majeurs : le moulin de la Naze à Valmondois, le moulin de Brécourt, le moulin de Nesles, le moulin de Rank à Nesles-la-Vallée, le moulin de Labbeville, le radier du pont de la rue du Grand Biard à Frouville et l'ouvrage de Messelan.
Il fallait aussi permettre la libre circulation des sédiments.

L'AESN très partante avec un financement optimum, préconisant le retour du Sausseron dans son lit originel effaçant les moulins, s'est désengagée pour partie, suite à la décision du comité syndical de ne pas remettre le ruisseau tel qu'à son origine.
Le SIAVS a envisagé des solutions moins drastiques. En effet, certains moulins sont toujours actifs et la majorité des riverains peu enclins à voir leur terrain déserté par la rivière. La proposition d'installer des échelles à poissons et de remettre quelques tronçons du ruisseau dans son talweg, sans toucher aux moulins, a toutefois été rejetée.
Avec un financement moindre, l'ordre des priorités dans les travaux s'est trouvé modifié. Pour compléter, l'Entente Oise-Aisne a renvoyé à une date ultérieure la décision d'attribution de subventions. Les fonds de cette dernière semblent moins assurés.
Le nouveau projet occultant l'effacement des moulins a fait l'objet d'une enquête publique, qui s'est déroulée du 10 juin au 11 juillet 2013, sur toutes les communes concernées par la rivière, onze en Val d'Oise et une dans l'Oise.

Le Commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête a émis un avis favorable à la demande d'autorisation de travaux formulée par le SIAVS.

---

[3] La dévalaison est l'action pour un poisson migrateur de descendre un cours d'eau pour retourner dans son lieu de développement.
[4] La ripisylve encore appelée forêt riveraine ou rivulaire est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.

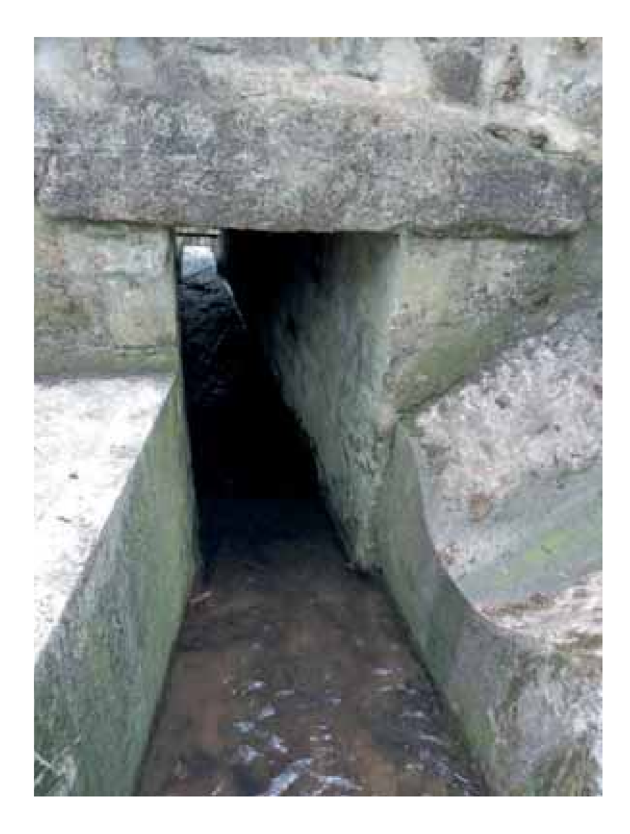




Aménagement d'échelles à poissons et d'un abreuvoir (Messelan)



Renforcement des berges à Nesles



Passage pour le ru de Frouville

DESCRIPTIF ET CALENDRIER DES TRAVAUX.

LE MARAIS DU RABUAIS

Il a été enregistré au niveau départemental comme espace naturel sensible. Il est classé comme ZNIEFF de type 1 pour une superficie de 72,95 ha. Il s'agit d'un marais bas alcalin à marisque répertorié dans l'annexe II de la directive habitats. Les travaux qui le concernent sont de nature à relever le niveau des eaux.

La zone marécageuse a tendance pour diverses raisons à s'assécher. Le SIAVS va poser deux seuils, du type cloisons déversantes avec des orifices noyés dimensionnés pour permettre le passage des poissons et des sédiments, entre la rivière et la sortie du marais. Les seuils seront ancrés dans la craie et ou le marno-calcaire. Ces travaux seront terminés à l'automne 2015.

Remarquons au passage que l'étude piscicole de 2007 a mis en évidence que **l'amont du Sausseron n'a aucun potentiel de frai pour la truite fario, emblématique du cours**. Mais on peut supposer raisonnablement l'existence d'autres espèces.

Les inventaires des frayères effectués entre 2007 et 2011, ont démontré que les habitats ne répondent absolument pas aux exigences des grands salmonidés migrateurs. Il est donc totalement inutile d'envisager des travaux pour faciliter leur passage.

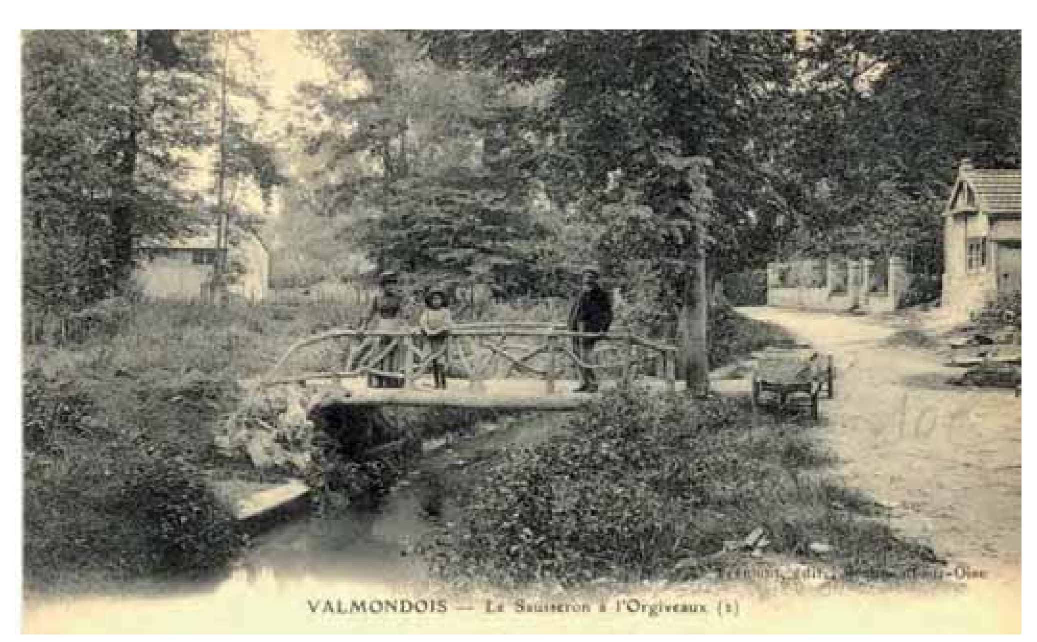
Quant aux anguilles, elles sont bloquées à l'aval du bassin par la forte densité d'ouvrages de la zone, ce que l'étude de la renaturation du Sausseron, conduite par le syndicat depuis 2011, avait démontré.

Les aménagements, opérés depuis, sont tous dimensionnés pour permettre la libre circulation de cette espèce, conformément au plan national du règlement R(CE) n) 1100-2007 du 18 septembre 2007 pour l'anguille, alors même que notre cours d'eau n'est pas recensé comme prioritaire par ce plan.

LA PROTECTION DES BERGES

Elle est associée à celles des infrastructures routières à Valmondois, sur un linéaire de 30m rue d'Orgivaux. Des gabions[5] posés et végétalisés en partie basse de la rivière supportent l'enrochement qui maintient la route qui s'affaissait.

Seule une protection verticale en dur pouvait porter le poids de la chaussée.



Les travaux sont terminés.

[5] Le gabion, est une sorte de casier, fait de solides fils de fer tressés et contenant des pierres, utilisé ici dans les aménagements hydrauliques, pour renforcer les berges et lutter contre l'érosion fluviale.. Ils se végétalisent secondairement

LA REOUVERTURE D'ANCIENS MEANDRES

Elle n'est plus à l'ordre du jour. Le syndicat n'a pas retenu l'option de remettre le ruisseau dans son lit originel et l'effacement des moulins. Ce qui a valu le désengagement de l'AESN. Des réflexions sont en cours pour trouver des solutions.

DOUZE ABREUVOIRS ONT ETE CREES, A NESLES, FROUVILLE, ARRONVILLE, BERVILLE.

Ils ont pour but de réduire, au niveau de chaque zone de piétinement des animaux, l'élargissement du lit et l'apport de limons. Les animaux accèdent à l'eau sans dégrader les berges.

LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

Elle est en cours de réalisation. Des arbres dangereux ont été abattus, l'élagage se poursuit dans la zone réparienne et au-dessus du lit pour faire pénétrer la lumière propice à la vie aquatique : faune et flore.

LA RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE HYDRAULIQUE[6].

Il a concerne la réparation de trois ponceaux : deux à Epiais Rhus et un à Frouville. A l'occasion du réaménagement d'une prise d'eau pour le réseau de protection d'incendie à Messelan, une passe à poisson a été installée. Les travaux sont achevés.

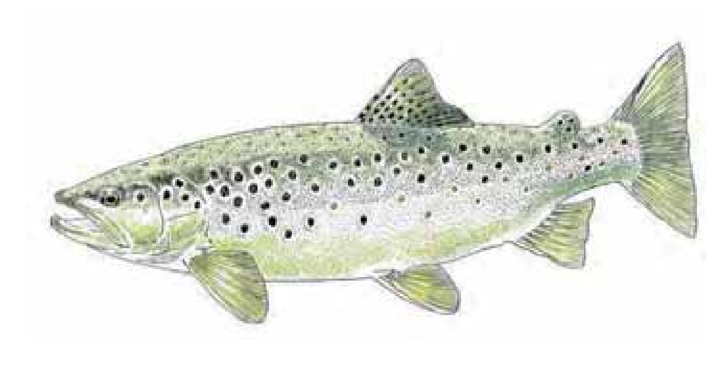
LA RENATURATION DES BERGES.

Remplacement, au niveau du ru de la maraichère à Nesles, des berges en plaques de béton par du génie végétal afin d'améliorer le potentiel écologique du lieu.

ASSURER LA CONTINUITE ECOLOGIQUE.

Elle s'exprime avant tout dans la qualité des eaux du cours la rivière à laquelle concourent les travaux précité. Le deuxième enjeu consiste à favoriser la libre circulation des poissons de l'aval nourricier vers les zones de frayères potentielles en amont.

LA TRUITE, SYMBOLE DE LA QUALITE DE NOTRE ENVIRONNEMENT.



Truite fario

Sous-classe des téléostéens qui sont apparus au crétacé il y a environ 100 millions d'années, la truite est emblématique des eaux vives, froides et bien oxygénées. Elle ne peut pas se reproduire dans des ruisseaux eutrophisés qui s'envasent. La migration vers les lieux de frai s'opère entre mi-octobre et mi-juillet vers l'amont des ruisseaux sur des graviers qu'elle recouvre de ses œufs.

Deux associations de pêche sont présentes, La Truite du Sausseron sur la partie médiane et Black-Pass pêches sportives[7] sur Valmondois.

Pour l'heure, les habitats de ce secteur ne sont pas propices à la reproduction. Les AAPPMA[8] pratiquent l'empoissonnement depuis une trentaine d'années en adultes et alevins. Or des populations de truites sauvages résident en amont, sur les affluents, le ru de Theuville, le ru de Saint Lubin et en amont de Frouville.

---

[6] Rappelons que notre XXVIIIème Rencontre (Butry - 2010) avait été consacrée au Patrimoine hydraulique du Sausseron.

[7] Association, gérée par l'AAPPMA, autorisée à pêcher la truite à Valmondois sur un parcours privé divisé en deux parties: l'aval du moulin de la Glacière jusqu'à l'Oise (classé en deuxième catégorie) et l'amont du moulin jusqu'à la Naze, (classé en première catégorie).

[8] Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

Ces zones et l'amont sont classés depuis plus de 20 ans par des arrêtés de protection du biotope. Etablir la libre circulation entre amont et aval contribuerait à mélanger les truites d'élevage aux souches des truites indigènes d'amont, pures génétiquement, menaçant leur préservation.

Au moulin de Labbeville**,** des travaux ont été effectués pour permettre la dévalaison des poissons. L'échancrure n'est pas prévue pour la montaison.



Carpe de 8 kg capturée du coté de Nesles la Vallée par Jacques Kauffer (†) (ancien Président de "la Truite du Sausseron"). retournée dans le Sausseron, après photo.

Les cinq moulins entravent toujours la libre circulation des poissons.

ETAT ACTUEL DES LIEUX ET SANTÉ DE LA RIVIERE.

Le Sausseron est un cours d'eau régulier peu abondant, avec un débit d'environ 5,4 litres par seconde et par kilomètre carré de bassin, dont l'état biologique est correct, comme le montrent:



- l'étude des peuplements d'animaux ou **Indice Biologique Généralisé Normalisé** (**IGBN**), entre 2000 et 2008, qui place la rivière dans un **classement moyen.**

- l'étude des peuplements végétaux ou **Indice Biologique Diatomée (IBD)** qui s'avérait **« bon » en 2008..**

- la qualité piscicole, contrôlée à l'occasion de pêches électriques.

- L'étude piscicole SIALIS de 2007 et l'ONEMA font état d'un **« Indice poisson Rivière » (IPR) très proche du bon état écologique fixé par la DCE[9].**

La qualité de l'eau analysée à Nesles en 2010, est réputée bonne pour le bilan oxygène avec des taux de nitrates, de nutriments azotés et phosphorés admissibles.

---

[9] La Directive Cadre sur l'Eau (DCE), adoptée en 2000, incite les pays européens à faire un effort pour qu'en 2015, on retrouve des rivières où la vie se développe et d'une eau facilement potabilisable.

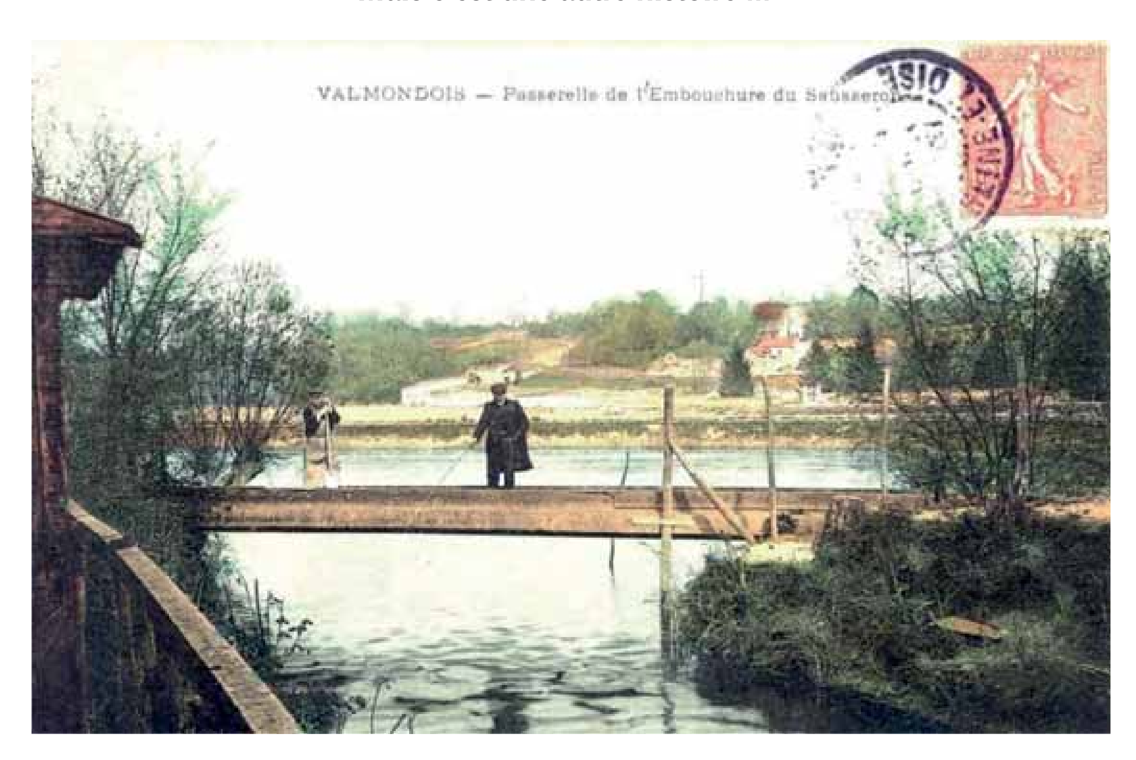
La rivière parait donc bien gérée, mais il reste à trouver des solutions :

- pour répondre aux exigences de la législation, sans nuire aux souches autochtones de poissons.
- pour une gestion globale du marais qui s'assèche.
- pour trouver un compromis conciliant les intérêts de la rivière et des propriétaires des moulins.

Il faut donc travailler à
- convaincre les particuliers, les agriculteurs et les collectivités territoriales de maitriser l'utilisation des produits phytosanitaires dans la lignée de la politique développée par le Parc Naturel Régional.
- généraliser l'assainissement des eaux usées.
- éduquer sur la maitrise des consommations d'eau par les végétaux.

> **■ Evaluer l'évapotranspiration.**
> **- Planter des peupliers n'est pas anodin quand nous savons que l'espèce consomme 3 litres d'eau par jour, par cm de diamètre, à hauteur d'homme. Un arbre de 80 cm de diamètre à 1,70 m pompe 240 litres d'eau par jour !!! En cause la forte densité de stomates sur les deux faces de ses feuilles.**
> **- La végétation herbacée qui pousse sous les frondaisons des peupleraies, n'est pas en reste. Elle dépense aussi plus d'eau car plus exposée au soleil et au vent : donc double peine pour ces cultures !!!**
> **- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique, qui entraine une augmentation de la température des eaux, en diminue l'oxygène, et entraine la mort des poissons. Le frai des truites ne peut se faire qu'entre 8 et 12°c.**


Mais c'est une autre histoire !!!



Le port aux loups. Fin du Sausseron!

ANTOINE DUHAMEL (1925-2014)



L'assemblée générale de 2015 (Samedi 7 mars 2015 à Valmondois), dont le compte rendu a été publié dans la Lettre d'information SVS de juin, a consacré sa partie culturelle au compositeur Antoine Duhamel, décédé le jeudi 11 septembre 2014, à l'âge de 89 ans, dans sa maison familiale de Valmondois, entouré par sa famille.
Avec l'aide de notre ami Patrick Glâtre[1], à qui l'on doit un montage d'images sur Antoine et sa famille, d'Olivier Verley qui nous a autorisés à projeter une video fort émouvante des obsèques, de Didier Baussan, auteur d'un portrait filmé enregistré en 2008 et d'archives INA, nous avons pu découvrir le musicien dès les années 60 et passer l'après-midi avec le compositeur présent par l'image, la parole et sa musique.

Fils de deux célébrités, l'écrivain Georges Duhamel et la comédienne Blanche Albane[2], Antoine a grandi dans un milieu hautement culturel, passionné de littérature, théâtre et musique, s'enrichissant dès son enfance des activités théâtrales et musicales pratiquées en famille et avec les amis, dans le riche creuset culturel de Valmondois.





Il était le benjamin de leurs trois fils : Bernard l'ainé (1917-1996), chirurgien, et Jean, médecin gastro-entérologue (1919-1998). Bernard Duhamel à qui j'ai succédé à la présidence de la SVS en 1988, était lui aussi, homme de grande culture passionné de théâtre et de musique. Il a longtemps dirigé un orchestre amateur. On lui doit une étude exhaustive, qui demeure une référence, le "Guide des églises du Vexin français"[3].

Il n'est donc pas étonnant qu'Antoine, après un passage à la Sorbonne, de 1944 à 1945, en philosophie, psychologie, histoire de l'art et musicologie, ait choisi de s'instruire en musique auprès d'auteurs d'avant garde comme Olivier Messiaen et René Leibowitz qui l'initiera aux préceptes du dodécaphonisme.
Dès les années 60 il s'impose comme "le" compositeur des musiques de films des jeunes cinéastes de la Nouvelle Vague, Jean-Luc Godard (Pierrot le Fou 1965) et François Truffaut (Baisers volés 1968) Il est déjà un auteur réputé à la télévision ou il compose la musique de feuilletons à grande audience, du Chevalier de la Maison-Rouge (1963) au célébrissime Belphégor (1964).
Ses musiques de films en font une référence pour les grands metteurs en scène : Truffaut (La sirène du Mississipi, Domicile conjugal, L'enfant sauvage, Baisers volés). Patrice Leconte (Ridicule) et surtout Bertrand Tavernier, à qui le lie une solide amitié ("Que la fête commence" , "La mort en direct", "Laissez passer", primé "Ours d'argent" à Berlin en 2002). Sans omettre ses amis intimes: Jean-Daniel Pollet, (Méditerranée 1963) Philippe Condroyer (Tintin et les oranges bleus 1964), Alexandre Astruc (Évariste Galois 1964) et surtout Pierre Jansen, compositeur attitré des musiques des films de Chabrol. Il composera avec Antoine une "Suite symphonique" qui magnifie le chef d'œuvre du cinéma muet de Griffith Intolérance (1917). Une version de ce film, nouvellement restaurée, a nécessité en 2007 une nouvelle adaptation de la partition, enregistrée par l'Orchestre national d'Île-de-France sous la direction de Jean Deroyer[4]. Le film fera la pré-ouverture de la 64ème Mostra de Venise, le 29 août 2007.

---

1 Chargé de mission Images et cinéma au Conseil général du Val d'Oise.
2 Dans la troupe d'André Antoine à l'Odéon, elle jouera aussi avec Copeau au théâtre du Vieux-Colombier.
3 Publié par les éditions du Valhermeil (01/01/1988), il décrit en détail les 199 église du Vexin.



Si le nombre impressionnant et la qualité de ses musiques de film le placent dans la lignée des grands compositeurs de cinéma tels Nino Rota, Ennio Morricone, Bernard Hermann, John Williams, Georges Delerue, Philippe Sarde, il n'en jamais été totalement satisfait. Antoine Duhamel a toujours estimé que les réalisateurs et les producteurs faisaient souvent preuve de "négligence" vis-à-vis du compositeur, trop facilement considéré comme "une carpette" (dixit Antoine). Pour lui « un compositeur pour le cinéma doit d'abord être un compositeur tout court ». Ce qu'il était avant tout.

Son œuvre est prolifique et diverse : symphonies, concertos, musiques de chambre, opéras ("Ubu", "Quatre-vingt treize"), théâtre musical, compositions religieuses mais aussi mélodies et chansons. Une œuvre d'Antoine Duhamel, " Quintette au bord de l'Oise ", est créée en 2005 à Mériel, lors des concerts d'hiver. Ce quintette, commandé par les concertistes Françoise Perrin et Pierre Feyler, reprend la matière d'une sonate commencée en 1958 enrichie de 30 ans de recherches musicales. Il fera l'objet d'un CD, avec des textes émouvants de son ami Bertrand Tavernier et des photographies d'Olivier Verley. Cette œuvre précieuse, qui symbolise cinquante ans d'une carrière exceptionnelle, allie la fougue et l'enthousiasme du jeune compositeur aux expériences vécues du pédagogue, du musicologue, du musicien de films ou d'opéras. En novembre 2007, son Requiem était créé à Cergy Pontoise sur la scène nationale l'Apostrophe.

À l'occasion de l'hommage qui lui sera rendu en 2008, Antoine Duhamel a fait don à la Cinémathèque française d'un fonds de quatre partitions : Pierrot le fou et Week-end de Jean-Luc Godard, Ridicule de Patrice Leconte et L'Homme du large de Marcel L'Herbier, pour lequel il composa un essai symphonique en 1983.



De 1954 à 1958, il est directeur artistique des Discophiles français[5]. Il sera administrateur de la SACEM de 1987 à 1994 et son vice-président à deux reprises ainsi que président du SNAC[6]. Il avait fondé en 1980 l'école de musique de Villeurbanne, ouverte aussi bien au jazz, aux musiques traditionnelles, à la chanson qu'à la musique baroque.

"Avec sa silhouette délicatement minérale, caressée par une barbe d'écume de mer", comme le décrit Didier Baussan dans le message dont il m'avait demandé la lecture avant la projection de son film, Antoine Duhamel était un homme libre, sincère, simple et fraternel, d'une fidélité absolue envers ses amis, un immense musicien poly-talentueux maitrisant un impressionnant registre créatif.
Notre vallée est en deuil d'un précieux représentant de la culture.

Daniel Amiot



4 Diffusée sur Arte, cette version est disponible en DVD.
5 Maison de disque emblématique de la production musicale française, les Discophiles Français, ont immortalisé les interprétations des grands musiciens des années d'après guerre. Grâce à un ingénieur du son génial, André Charlin, ils laissent un témoignage musical de l'époque.
6 SNAC: Syndicat National des Auteurs et Compositeurs.



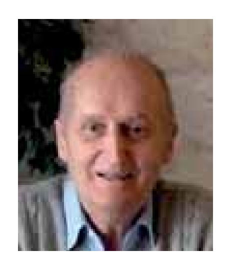






Quatre regards poétiques et mélancoliques sur l'Oise en crue par le photographe ©Olivier Verley

PIERRE STREET (1935-2014)



Il y a plus d'un an déjà, le 30 septembre, notre fidèle ami s'éteignait à l'hôpital d'Eaubonne, après une longue et douloureuse période de lutte contre une maladie pas encore complètement vaincue par la médecine.

Pierre était un administrateur de la SVS, très présent, actif et dévoué qui avait vécu l'aventure des Amis du Vexin Français et de son rapprochement avec La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, dont il fut un prosélyte. Membre du conseil d'administration des deux associations, il fut un temps trésorier des A.V.F. Il avait accepté d'être mon suppléant à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Val d'Oise (CDNPS), à laquelle il participait activement et régulièrement. Quinze jours avant sa mort, très affaibli physiquement, il envisageait encore sérieusement de venir siéger.
Passionné d'histoire et d'archives, Pierre était un fidèle de la Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin et de la Société Historique et Géographique du Bassin de l'Epte. Vice-président depuis ces trois dernières années du Groupe d'Etude des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis (GEMOB), il y a consigné ses recherches.

Pierre était né le 22 avril 1935, à l'hôpital britannique de Levallois. Rien de plus normal pour un STREET, d'ascendance "british" qui va passer son enfance et son adolescence dans la maison d'Ermont d'un grand-père britannique, "artiste-dessinateur".
Pierre est âgé de 4 ans quand la guerre est déclarée. Scolarisé à Enghien chez les Pères, il fait son éducation religieuse à Ermont ou il entre aux Cœurs Vaillants. En 1946, il entre en 6ème au collège de Pontoise. Déjà décidé à devenir Ingénieur, il y fait la connaissance d'un jeune professeur d'histoire et de géographie, Jacques Dupâquier qui va l'aider par ses pédagogies actives à concilier son esprit scientifique et sa sensibilité à l'environnement. L'inoculation du virus vexinois est réussie! Sa fidélité reconnaissante à cet enseignant hors pair ne sera jamais démentie.
A 11 ans, chef scout de la Patrouille des Gazelles, il la promène déjà à la découverte du Vexin.

Le bac en poche, il entre en classe préparatoire au lycée Charlemagne. Des événements familiaux lui imposent de travailler comme "pion" et à se présenter en candidat libre à l'Ecole Centrale de Lyon dont il sortira diplômé en 1958. A sa sortie de l'Ecole, il entame un doctorat en astrophysique. Jeune ingénieur, il accomplit ses obligations militaires au département Calcul du Centre Interarmes d'Essais d'Engins Spéciaux de Colomb-Béchar. Revenu à la vie civile, père de deux enfants, Marie-Hélène et Hervé, il débute sa vie professionnelle à la SEREB (Etude et Réalisation d'Engins Balistiques) puis à l'AEROSPATIALE.

Vers 1985 le plaisir de retrouver son professeur, Jacques Dupâquier, le conduit à assister à une conférence - L'évolution de la population française entre 1800 et 1900 - donnée par celui qui est devenu directeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociale. La joie des retrouvailles fut partagée. Jacques Dupâquier dont on connait l'art de repérer les gens de qualité et de les faire collaborer à ses multiples travaux, n'avait pas oublié son élève et l'enrôla in petto à la Société Historique et Archéologique de Pontoise ainsi qu'à l'Association des Amis du Vexin Français. Ce Vexin, Pierre le connaissait bien, particulièrement le Sausseron, pour y avoir fait, en culotte courte, de nombreuses balades et cueillette de fleurs. Il gardait un souvenir ému du petit train du Sausseron.

Pour certains, la relation avec Pierre pouvait être déroutante devant sa rigueur intellectuelle et son franc parler reposant toujours sur une analyse rationnelle des situations et une argumentation motivée. Mais l'Ingénieur, parfois bien utile pour ramener sur terre des écolos rêveurs, laissait vite place à l'ami, ignorant la langue de bois, attentif à l'autre, respectueux de la parole donnée, d'une fidélité et d'un dévouement sans faille.

Jusqu'au bout il a gardé son envie de vivre, surmonté sa fatigue et dominé ses souffrances, continuant de participer à nos réunions et débats, aidé par sa compagne Nicole Maugé.
Nous avons perdu un ami, un honnête homme, pionnier et mémoire de la belle aventure vexinoise commencée dans les années 50. J'atténue ma tristesse en imaginant Pierre monter Valmondois dans ce train du Sausseron, qu'il a tant aimé, signalant judicieusement au mécanicien quelques insuffisances techniques et lui proposant les moyens de les corriger pour améliorer le rendement de la machine, avant de partir vers de célestes pâturages où herboriser en paix !

Philippe MUFFANG (1925-2015)



Philippe MUFFANG, né à Valenciennes le 13 septembre 1925, est décédé le 5 octobre, dans sa 91ème année. Le 9 octobre entouré par sa famille et ses amis, Philippe était enterré à Montjavoult, son cher village depuis 1965, sur cette butte pour le classement de laquelle, ardent défenseur du site, il luttait depuis des années. Il n'aura, malheureusement, pas connu l'aboutissement de la procédure dont il avait, au sein des Amis du Vexin, généreusement soutenu, y compris financièrement l'étude préalable.
Fidèle de notre association, assidu au Conseil d'Administration dont il a été membre pendant dix ans, il participait, avec son épouse Harriet, à l'intégralité de nos activités. Il avait démissionné du CA, il y a 3 ans, à cause d'une sévère baisse de vue lui interdisant la conduite automobile.

Pensionnaire à l'Ecole Saint Martin de Pontoise, d'octobre 1940 à juillet 1943, il s'engagera dans la Division Leclerc en août 1944. Il en sera démobilisé et réformé définitif en septembre 1945.
Diplômé de Sciences Po Paris et du CPA, Docteur en Droit, maître de conférences à Sciences Po Paris, Président de chambre honoraire au Tribunal de Commerce de Versailles, sa carrière professionnelle sera celle d'un directeur financier de plusieurs sociétés, jusqu'à sa retraite en 1986.

Ayant eu connaissance de l'association des Amis du Vexin Français dès son origine, il en devint rapidement adhérent, participant régulièrement aux réunions du dimanche matin à Théméricourt. C'est là que nous avons fait connaissance, fin des années 70 et qu'avec Mireille Samson, nous avons su le convaincre de la nécessité de défendre notre vallée. Il a constamment valorisé le travail de la SVS. Son souhait était, depuis fort longtemps, que la SVS, dont il appréciait le dynamisme, fusionnât avec les Amis du Vexin, vœu qu'il m'a encore renouvelé, de sa manière légèrement autoritaire, 3 mois avant sa fin. Il connaissait cependant ma réponse négative.

Grand connaisseur et défenseur des patrimoines du Vexin Oise, il a été l'un des fondateurs du ROSO dès 1975. Il a accompagné Jacques Dupâquier et les AVF dans tous leurs combats: inscription du Vexin français, classement des Buttes de Rosnes, inscription à l'inventaire supplémentaire de l'église de Fleury et de la Tour de Courcelles-les-Gisors....etc.

D'un caractère bien trempé, volontiers impétueux, formé à diriger, Philippe était un allié essentiel pour mener à son terme, sans défaillance, la défense des objectifs associatifs, dès qu'il en avait approuvé la validité. Grand lecteur, d'une vaste culture littéraire, historique et politique, il était un analyste rigoureux et lucide de la société avec de grandes qualités, comme la droiture, la rigueur et l'absence de langue de bois, mais manquant d'un peu de tolérance et d'empathie, ce qui a parfois éloigné de lui des gens de qualité avec lesquels il eût pu avoir de fructueux échanges.

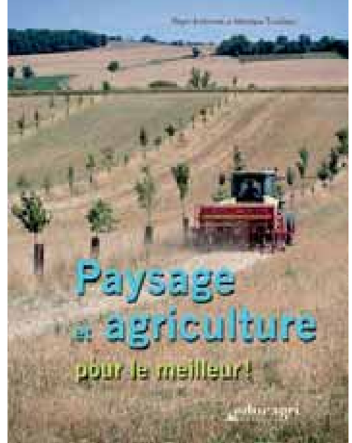
Veuf à 29 ans, après la naissance de sa première fille, il eût trois autres filles avec sa seconde épouse.

A Harriet, à ses filles et à toute sa famille, nous adressons nos amicales condoléances.

Daniel Amiot

A LIRE

Régis Ambroise, dont vous pouvez lire le bel article "Paysage et agriculture" dans ce bulletin, a écrit avec Monique Toublanc un livre[1] qui devrait être lu par tous les agriculteurs.



Les enjeux auxquels la société est confrontée (changement climatique, épuisement des ressources fossiles, érosion de la biodiversité, pressions sur le foncier...) nécessitent que le monde agricole se penche sur ses orientations et réfléchisse à ses contributions au développement durable.
Comment imaginer des systèmes d'exploitation capables de satisfaire les besoins en matière agricole?
Comment limiter les risques écologiques et sanitaires tout en partageant l'espace pour mieux vivre ensemble?
Comment faciliter la mise en œuvre de systèmes de production agro-écologiques grâce aux connaissances des singularités naturelles et humaines de chaque exploitation, de chaque territoire?
Répondre à ces questions, c'est revisiter nos façons d'envisager notre rapport au monde, à la nature, à l'espace et aux autres.
Dans ce contexte, le paysage peut devenir ce qui rassemble tous les acteurs d'un territoire. C'est un capital commun qui peut être géré ensemble.
Les politiques menées au sein des territoires dépendront de la qualité de la concertation entre ses différents acteurs et de la place que les agriculteurs y prendront.
Ce beau livre donne des réponses scientifiques actuelles, et pragmatiques à ces questions.
Ses auteurs, experts reconnus, ont synthétisé et actualisé des écrits de référence. Plaçant au cœur de leur réflexion la démarche paysagère, ils actualisent la question du paysage avec les enjeux de l'après-pétrole et ceux de la politique agricole commune. Ils s'appuient sur les expériences menées par des agriculteurs expérimentateurs, des agronomes,
des paysagistes, des élus, des membres d'associations, des enseignants, des citoyens.
Un site compagnon complète cet ouvrage.



[1] Educagri édition, 144 pages.

NESLES-LA-VALLEE



Joëlle Laufenburger, l'infatigable présidente de La Mémoire du Temps Passé, a conçu et réalisé en collaboration avec Bernard et Christianne Gaudinot et Jocelyne D'Hooge une superbe exposition sur le Sausseron et ses affluents.

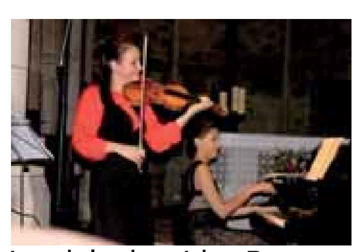


L'exposition s'attachait à transmettre le présent et la mémoire du patrimoine hydraulique du Sausseron et de ses affluents dans son bassin versant: les fontaines et les puits, les lavoirs, les abreuvoirs et mares, les pièces d'eau, les marais, les ponts et passerelles, les 22 moulins, la faune et la flore, la pêche, la règlementation de la rivière et son historique sans oublier les pollutions. Richement illustré par des dessins, photographies, cartes postales, documents pour certains originaux et

rares, archives, la vie de la rivière est omniprésente.
Un beau tableau présentait les panneaux et plaques de rue de nos villages, rappelant leur complicité avec l'eau du Sausseron.

NESLES-LA-VALLEE
Festival de musique du Vexin

Le 9 octobre 2015, l'église de Nesles accueillait 2 concertistes de renommée internationale pour un duo violon et piano, dans un programme classique, dont un monument de la musique, la sonate "A Kreutzer" de Beethoven. Les musiciennes ont enthousiasmé le public, aussi bien les mélomanes avertis que ceux pour qui c'était l'occasion rare de découvrir, dans un petit village du Vexin, Mozart, Brahms, Saint-Saens et Beethoven.



La violoniste Liya Petrova, née en 1990 en Bulgarie, a reçu à 8 ans son premier prix et été élue à la même date "Plus jeune artiste de l'UNESCO".
Christia Hudzy, pianiste familière depuis des années du Festival, est née en Ukraine en 1983. A 9 ans, elle jouait déjà en soliste un concerto pour piano et orchestre de Haydn.
Ces deux artistes passionnées et chaleureuses ont été applaudies à tout rompre.
Comme l'année précédente, les musiciens se sont produits devant les écoliers de la commune pour une initiation à la musique et aux instruments.

NESLES-LA-VALLEE
Forum des associations
Samedi 5 septembre



Comme chaque année le stand de la SVS, commun avec "La mémoire du temps passé" a permis à l'amicale et dévouée équipe de la SVS, composée de Nicole Guédra, Joëlle Laufenburger, Michel Hénique, et Daniel Amiot de nouer de fructueux contacts tout au long de la journée.

VALLANGOUJARD
Festival de musique du Vexin

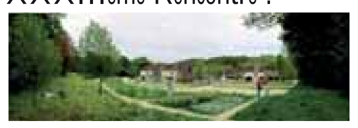
Le 25 septembre, salle Jean Dréville, avait lieu, un nouveau concert du Festival, avec le quatuor ALCEA.



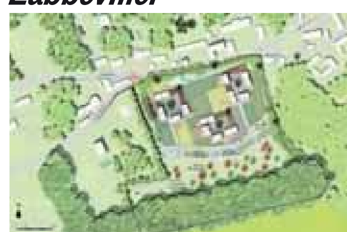
Cette formation formée en Belgique en 2012 se compose de quatre jeunes femmes, deux violonistes, Floor Lecoultre et Diamanda Dramm, d' une altiste, Hélène Koerver et d'une violoncelliste, Suzanne Vermeyen.
Musiciennes talentueuses, ces quatre séduisantes instrumentistes ont interprété des pièces majeures de la musique de chambre: Mozart, Debussy et Beethoven.
Comme à Nesles, une séance musicale à été offerte aux scolaires, très réceptifs à cette initiation à la musique et aux instruments.

LABBEVILLE
Concours d'architecture contemporaine du PNR

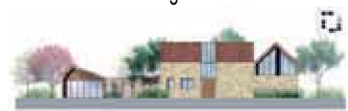
La présentation et l'analyse des projets soumis au concours d'architecture contemporaine seront traitées en détail dans notre XXXIIIème Rencontre .



Le lauréat du premier prix est l'atelier "NVL" qui avait choisi de situer son projet, intitulé « Terres de partage », sur la commune de Labbeville.



Le choix de Labbeville avait été fait pour les auteurs, parce qu'ils estimaient que ce village présentait "une unité architecturale et urbaine sobre et lisible : un ensemble de bâtisses et murets homogènes en pierre, des toits de briques, des bords de route et fossés plantés bien définis, une végétation omniprésente. Ce paysage urbain harmonieux offre des vues systématiques sur la végétation à la fois sauvage et dense, et plus que structurante à l'échelle de la région."



Le jury a "apprécié la qualité des espaces générés par le plan de masse. Les volumes qui s'en dégagent offrent une architecture rurale réinterprétée à la fois sobre et largement vitrée".

AUVERS SUR OISE
Visite des carrières
Samedi 21 octobre



Sous la direction éclairée et savante de notre ami Jean-Luc Maire, géologue, et ancien Inspecteur des carrières, amicalement accueilli par le propriétaire, Sylvain Villepelet, grand connaisseur et amateur des mondes souterrains, un



petit groupe respectueux et émerveillé a parcouru une partie des 7 hectares de la carrière.



Nous avons bénéficié des commentaires savants de Jean-Luc et de Sylvain sur la géologie, les strates, les dangers, les techniques, l'interprétation des traces laissées sur le sol et les parois par les carriers et les champignonnistes, derniers exploitants des lieux.



Nous avons admiré une magistrale sculpture, œuvre d'art d'un "humble" carrier! D'autres visites sont prévues à Auvers et à Pontoise.

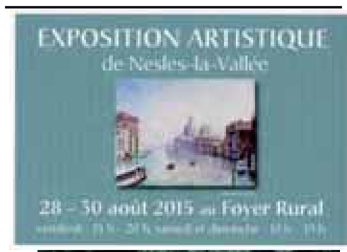
VILLARCEAUX
Le PNR fête ses 20 ans
Dimanche 14 juin



La SVS avait préparé avec Magali Laffond, paysagiste du PNR, le stand consacré à l'observatoire des paysages. Michel Hénique, Françoise Germain, Joëlle Laufenburger, Emmanuèle et Daniel Amiot ont décoré et animé la totalité du stand avec les montages photographiques de l'association.



Nous exposions nos publications et proposions sur notre stand, la projection en boucle des films de la SVS. Un remerciement particulier doit être adressé à Michel Hénique et à Joëlle Laufenburger qui ont assuré la permanence jusqu'en fin d'après-midi et le démontage de l'expo.





Expo automobile
"Gregoire"132B-1924
en état de marche.
Rarissime



PUBLICATION DE LA SAUVEGARDE DE LA VALLÉE DU SAUSSERON ET DE SES ABORDS
association agréée et habilitée, fondée en 1974



AGRÉMENT renouvelé pour 5 ans (19 novembre 2012) au titre
de la protection environnementale dans le cadre du département.
HABILITATION attribuée pour 5 ans (26 OCTOBRE 2012)
à participer au débat
sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives départementales.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE HONORAIRE FONDATRICE : Mireille SAMSON †

Responsable de publication (ISSN 1274-3097) : Daniel Amiot
Siège Social : mairie de Nesles-la-Vallé, 95690
Tél. 06 76 51 70 94 ou 06 83 51 26 46
Site internet : http://www.sauvegarde-sausseron.a3w.fr
E. mail : sv.sausseron@wanadoo.fr

La SVS, constituée d'adhérents, de membres bienfaiteurs, de collectivités locales et d'autres associations est dirigée par un Bureau de six membres élus par un Conseil d'administration et choisis en son sein.

ADHESION 2016

SVS

❑ 30 € ❑ couple 35 € ❑ avant 25 ans 15 € ❑ collectivités/associations 60 €

Jumelée Amis du Vexin

❑ 50 € ❑ couple 55 € ❑ collectivités/associations..60 €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de SVS à adresser à
Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, Mairie - 95690 - Nesles la Vallée

impression : IDJ-GRAPHIC - 95300 ENNERY - Tél. : 01 30 30 57 03



Croix romane dite « Croix des Friches » à Nesles-la-Vallée.